PATRIMOINE MONDIAL

TOURISME DURABLE

Amsterdam
Visiteurs, habitants et commerce

Médina de Fès
Patrimoine et tourisme

Paysage d'agaves
Coopération locale

Mont Kenya
Un travail d'équipe pionnier

Mont Fuji
Protection innovante

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Convention du patrimoine mondial

ISSN 1020-4520
3 059630 102711

Patrimoine Mondial N°71 • Avril 2014 7,50€ US$9 £6 ¥850

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • www.unesco.org/publishing
Fax: +33 1 45 68 57 37 • E-mail: publishing.promotion@unesco.org

Patrimoine mondial : Bénéfices au-delà des frontières

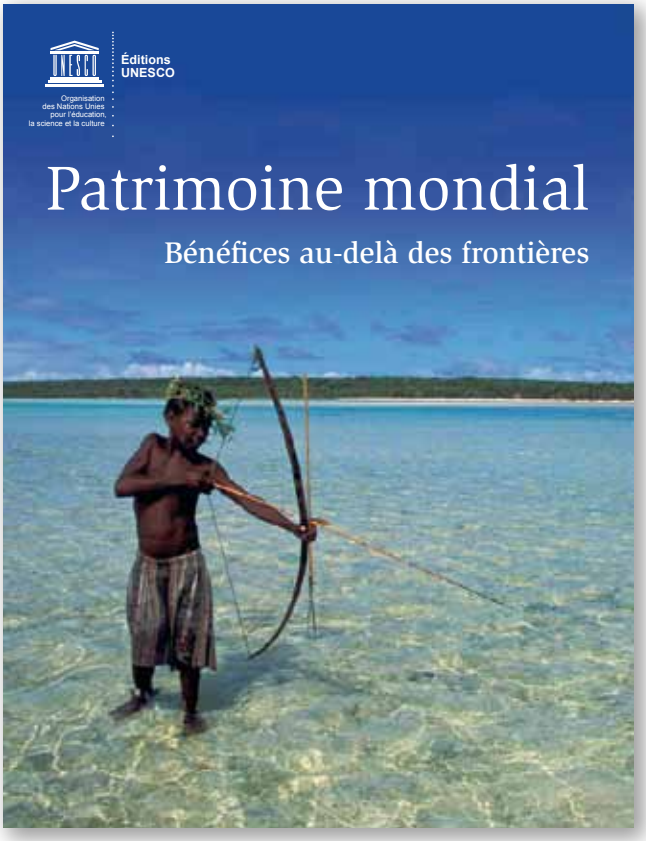

■ Publié à l'occasion du 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, ce recueil thématique d'études de cas offre une analyse approfondie des sites du patrimoine mondial et de leur valeur universelle exceptionnelle dans le contexte du développement durable.

■ Les études de cas décrivent vingt-six sites du patrimoine mondial représentant une variété de thèmes, de typologies et de régions ; elles expliquent leurs apports positifs aux communautés locales et aux écosystèmes, et partagent les enseignements tirés avec toutes les parties prenantes impliquées.

32,00 €
380 pages, broché
217 illustrations en couleurs
19 x 24,5 cm
2013 978-92-3-204242-2

Diffusion **La Documentation Française**
29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07
Tél. : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 68 00
www.ladocumentationfrancaise.fr

ou **www.unesco.org/publishing** *(Paiement sécurisé)*

Couverture : Zone des canaux concentriques du XVII^e siècle à l'intérieur du Singelgracht à Amsterdam (Pays-Bas)

éditorial

La Convention du patrimoine mondial a été créée afin d'identifier et de protéger des sites naturels et culturels exceptionnels pour les transmettre aux générations futures. Grâce à son efficacité, elle a permis à un nombre croissant de sites de bénéficier d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial au fil des ans. Cette Liste, qui comprend aujourd'hui de très nombreux sites diversifiés à travers le monde, offre à ces biens une reconnaissance internationale. Parallèlement à cette reconnaissance de notre patrimoine et à la curiosité que suscite généralement l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial, le secteur touristique a explosé à une vitesse phénoménale, encourageant un nombre sans précédent de touristes à visiter des sites à la fois distants et accessibles. Cette situation soulève bien évidemment la question de la préservation de ces sites et de leur appréciation.

Dans cette optique, il devient donc de plus en plus pressant d'adopter une approche durable dans la planification et la gestion du tourisme, afin de tenir compte des besoins des visiteurs mais aussi de ceux des sites visités, ainsi que des besoins des populations locales et de l'impact massif que peut avoir le tourisme. La croissance exponentielle du tourisme au cours des dernières décennies s'est avérée être une bénédiction mais aussi une malédiction : un développement totalement inattendu aux répercussions considérables. Un tourisme mal géré et incontrôlé, ayant pour conséquences un site dégradé, moins attractif et moins compétitif, peut en effet être une menace majeure pour les valeurs du patrimoine et pour un développement à long terme. Mais quand les autorités gouvernementales et les gestionnaires de site travaillent avec les communautés locales, le tourisme peut devenir un réel avantage tant pour les sites concernés que pour les citoyens, en améliorant notamment la croissance économique, en répondant aux besoins locaux de conservation et en renforçant l'identité des communautés locales. Lorsqu'il est bien géré, le tourisme permet aux communautés de s'épanouir et aux sites de préserver leur authenticité. Autrement dit, tout le monde est gagnant !

Ce numéro de *Patrimoine Mondial* se consacre donc au tourisme durable, et les articles mentionnés ci-dessous nous offrent un fascinant aperçu de la complexité des questions auxquelles il nous faut répondre au quotidien. Dans la mesure où les gestionnaires de site doivent à tout prix éviter la dégradation ou la disparition de leurs magnifiques sites et où il est impératif d'épargner un sort similaire à la population locale, un tourisme durable doit être mis en place pour apporter des avantages économiques à tous ceux qui vivent dans le périmètre des sites ou dans leur périphérie. Cette question souligne les énormes responsabilités qui pèsent aujourd'hui sur les personnes chargées de protéger le patrimoine mondial, et les articles de ce numéro nous proposent un aperçu des bonnes pratiques mises en œuvre pour tenter de répondre à cette problématique.

Les principaux articles de ce numéro nous offrent un fascinant tour d'horizon de la complexité de cette question et les incroyables ressources déployées par les parties prenantes de différents sites. Nous y découvrirons comment la ville d'Amsterdam gère actuellement les millions de touristes qui la visitent chaque année, les mesures prises par les autorités japonaises pour permettre aux visiteurs d'apprécier toute la beauté du mont Fuji sans la détériorer ou l'ingéniosité des équipes de gestion du paysage culturel de Tequila au Mexique ou du mont Kenya en Afrique. Enfin, deux entretiens, l'un avec le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), M. Taleb Rifai, qui décrit le boum de l'industrie du tourisme et son rôle dans la préservation, et l'autre avec M. Huang Nobu, homme d'affaires et philanthrope, qui aborde le rôle de l'entreprise dans le soutien et la protection des sites du patrimoine mondial, nous offrent deux aspects importants des liens entre le tourisme durable et le patrimoine mondial.

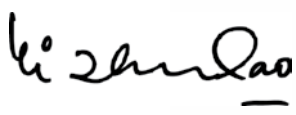

Kishore Rao Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

PATRIMOINE MONDIAL

Magazine trimestriel publié en français, anglais et espagnol conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris, France, et par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.

Directeur éditorial
Kishore Rao
Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Éditeur
Publishing for Development

Chef de rédaction
Vesna Vujicic-Lugassy

Rédacteurs
Helen Aprile, Gina Doubleday, Michael Gibson

Coordinateur de production
Richard Forster

Éditeur de production
Caroline Fort

Correction de copie
Caroline Lawrence (anglais), Brigitte Strauss (français), Luisa Futoransky (espagnol)

Conseil éditorial
ICCROM: Joseph King, ICOMOS: Regina Durighello, IUCN: Tim Badman, UNESCO World Heritage Centre: Nada Al Hassan, Giovanni Boccardi, Guy Debonnet, Feng Jing, Karalyn Monteil, César Moreno-Triana, Mechtild Rössler, Petya Totcharova, UNESCO Publishing: Ian Denison

Assistante de rédaction
Barbara Blanchard

Publicité
Fernando Ortiz, Peter Warren

Couverture
Photo : Edwin van Eis
Design : Recto Verso

Rédaction
Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75007 Paris
Tél. (33.1) 45 68 16 60 – Fax. (33.1) 45 68 55 70
E-mail : g.doubleday@unesco.org
INTERNET : http://whc.unesco.org

Publicité, production
Publishing for Development
5 St. John's Lane - Londres EC1V 4PY - RU
Tél : +44 2032 866610 - Fax :+44 2075 262173
E-mail : info@pfdmedia.com

Abonnements
Jean De Lannoy, DL Services sprl
Avenue du Roi 202 - B 1190 Bruxelles - Belgique
Tél : +32 2 538 43 08 - Fax :+32 2 538 0841
E-mail : subscriptions@dl-servi.com

Les idées et opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Publié par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.
ISSN : 1020-4520. © UNESCO – Publishing for Development Ltd. (2014)

Sommaire

Dossier
Patrimoine mondial et tourisme durable 7

Dossier 4

Ébauche d'un nouveau tourisme 4
Le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable aide les sites à gérer le tourisme de manière à protéger leur valeur universelle exceptionnelle tout en servant les intérêts des communautés locales, pour le bien de tous sur le long terme.

Amsterdam : comment garder la tête hors de l'eau
Visiteurs, résidents et activités commerciales 12
Le concept de tourisme durable à Amsterdam implique l'ensemble des parties prenantes et tout l'éventail des possibilités d'engagement : l'éducation, la participation, la coopération et l'esprit d'entreprise.

Médina de Fès
Équilibre entre patrimoine et tourisme 20
Le tourisme à l'intérieur de la médina peut contribuer à la préservation et à la gestion de ce site du patrimoine mondial et produire une source de développement durable pour les communautés qui y vivent.

Tourisme durable et communautés locales au sein du paysage culturel de Tequila 32
Le tourisme culturel est l'une des activités qui favorisent la durabilité du paysage d'agaves comme patrimoine mondial dans la mesure où elle est fondée sur la participation des communautés locales.

Mont Kenya
Mise en place d'un tourisme intelligent 40
Le conservatoire de faune sauvage de Lewa intègre harmonieusement la conservation, les communautés, le développement et le tourisme, tout en maintenant l'équilibre écologique et le maintien de la biodiversité.

Mont Fuji - Fujisan
Un trésor japonais devenu trésor mondial 48
Depuis l'inscription du mont Fuji sur la Liste du patrimoine mondial en juin 2013, il est devenu de plus en plus important de veiller à ce que le site soit protégé contre les diverses pressions exercées par le développement du tourisme.

Focus 54

Feuille de route touristique pour la Route de la soie
La feuille de route pose les bases pour l'élaboration d'une stratégie touristique pour les couloirs du patrimoine de la Route de la soie, en envisageant notamment le tourisme comme un moyen permettant d'améliorer la conservation.

Forum 61

Entretiens 62
Taleb Rifai, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).
Huang Nobu, homme d'affaires et philanthrope.

Organisations consultatives 66
ICCROM : Le pèlerinage : un élément du tourisme souvent négligé.

Conventions 68
Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement (CDTD) : « Unis dans l'action pour le tourisme ».

Nouvelles 71

Préservation 72–79
Mission d'experts aux Philippines ; Missions de suivi réactif en Amérique latine ; Cinq sites bénéficient du statut de protection renforcée ; Réunion des gestionnaires des sites marins du patrimoine mondial ; Réunion d'experts sur l'approche du paysage urbain historique ; L'UICN renforce son Programme du patrimoine mondial ; France-UNESCO soutient le patrimoine urbain indien ; Plus de 3 millions de dollars US promis au Fonds du patrimoine mondial africain ; Total renouvelle son engagement à protéger le patrimoine mondial.

Sites en péril 80–81
Mission de suivi réactif en République-Unie de Tanzanie ; Les tendances du patrimoine mondial en péril.

Promotion 82–86
Jaeger-LeCoultre soutient le Parc national de l'île Cocos ; Offrir des compétences médiatiques aux jeunes ; Un séjour à Paris grâce à l'écologie ; Stratégie de communication pour le patrimoine d'Afrique ; L'OMT et l'UNESCO unis pour le tourisme durable ; Panasonic fait don de lanternes solaires au Cambodge ; Le cas du patrimoine mondial disparu, 11e épisode.

Édition et multimédia 88

Calendrier 89

Bulletin d'abonnement 91

Prochain numéro 93

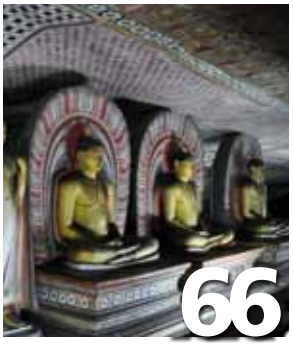

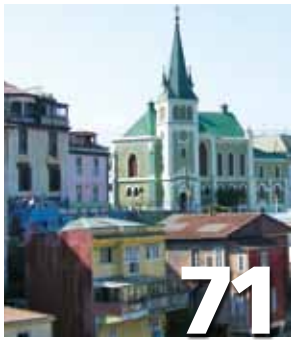

Télécharger l'application
Patrimoine Mondial
Disponible pour iPad, Android et tablettes Kindle Fire.
Grâce à l'application, vous pouvez non seulement lire des articles exclusifs écrits par des experts sur le terrain, mais voir des vidéos de sites les plus spectaculaires du monde.
Télécharger l'application du magazine *Patrimoine Mondial* de iTunes, Amazon et Google Play.

Éditions **UNESCO**

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Convention du patrimoine mondial

PFD PUBLISHING FOR DEVELOPMENT

Ébauche d'un nouveau tourisme

Peter Debrine
Coordinateur du Programme de tourisme durable, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Croisières au Geirangerfjord (Norvège).

© Guillaume Bavière

La tournure « valeur universelle exceptionnelle » est devenue la marque du patrimoine mondial. Ces trois mots rendent compte du fait que certains sites sont répertoriés, célébrés, protégés et conservés, et pourquoi certains d'entre eux sont devenus des destinations touristiques très prisées.

Dès le départ, l'un des architectes de la Convention du patrimoine mondial, Russell Train, avait d'ailleurs prédit à juste titre que l'appellation « Patrimoine mondial » serait bientôt un label très convoité et que les sites figurant sur cette liste « deviendraient des attractions "cinq étoiles" sur le circuit mondial d'un secteur touristique en pleine expansion ».

Ces paroles furent prononcées en 1967, soit cinq ans avant que la Convention du patrimoine mondial n'entre en vigueur le 16 novembre 1972.

Aujourd'hui, le patrimoine mondial est certainement une réussite exceptionnelle : à ce jour, 190 pays ont signé la Convention, et 981 sites répartis entre 160 pays sont inscrits sur sa liste prestigieuse.

Patrimoine et tourisme

Si l'UNESCO s'est fermement engagé à renforcer les liens qui existent entre le patrimoine mondial et le tourisme, son principe fondamental et sa priorité demeurent pourtant la protection du patrimoine, et elle demeure aussi résolue que jamais de démontrer que la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial peut servir d'accélérateur du développement durable, tant au niveau local et que national.

Les sites du patrimoine mondial s'avèrent être d'importants atouts économiques : ils créent des emplois, encouragent l'activité locale par le biais de l'artisanat, favorisent le tourisme et génèrent des revenus.

Dans cette perspective, la Convention touche tout autant au développement social et économique qu'à la conservation du patrimoine.

Le patrimoine n'est pas un luxe

Le patrimoine n'est pas un luxe : c'est un bien précieux. Ce principe fondamental demeure la pierre angulaire de tous nos travaux sur le tourisme durable.

De très nombreux exemples démontrent en effet que la protection des paysages culturels, des monuments, des centres historiques ou des écosystèmes naturels, permet de susciter l'intérêt des visiteurs et de générer des revenus pour les populations locales.

La relation entre le patrimoine mondial et le tourisme repose sur une réciprocité :

- Les biens du patrimoine mondial constituent des attractions majeures pour le secteur du tourisme.
- Le tourisme, par ailleurs, permet aux acteurs du patrimoine mondial de répondre à l'exigence de la Convention du patrimoine mondial qui vise à « présenter » des sites au public et à générer des fonds pour assurer leur conservation, tout en favorisant des avantages économiques et communautaires au moyen d'une utilisation durable.

Projet de région pilote pour le patrimoine mondial et le tourisme durable dans les pays nordiques et baltes

La Fondation nordique du patrimoine mondial a entrepris un projet visant à inciter les États parties nordiques et baltes à élaborer des stratégies de tourisme durable dans le cadre de leur gestion globale de sites de la région inscrits au patrimoine mondial. Ce projet se décline en deux volets : le développement d'un cadre analytique qui fournira une évaluation globale et le développement d'un cadre stratégique qui permettra la mise au point de stratégies de tourisme durable pour les quatorze sites pilotes. Le cadre de cette stratégie repose sur une série d'outils d'orientation mise au point par le Centre du patrimoine mondial en vue d'identifier les meilleures pratiques qu'il convient d'adopter. Ces stratégies visent à favoriser le développement économique au moyen d'un tourisme répondant aux critères de développement durable et de conservation les plus stricts. Divers ateliers et réunions ont déjà été organisés dans le cadre de ce projet. Ces derniers comprenaient notamment le lancement du projet à Visby (Suède) en 2010 ainsi que deux autres rencontres, à Suomenlinna (Finlande) et à Karlskrona (Suède) en 2013.

Ce projet, mis en place avec le soutien du Centre du patrimoine mondial, contribue à la mise en application du Programme pour le patrimoine mondial et le tourisme durable adopté en 2012 par le Comité du patrimoine mondial. L'une de ses principales caractéristiques est l'examen des mécanismes de la Convention du patrimoine mondial et, plus particulièrement, le rôle que jouent les rapports périodiques dans le cadre de l'évaluation du tourisme. Les politiques et les orientations nationales, les cadres internationaux et divers critères, dont les Critères mondiaux du tourisme durable (CMTD), feront également l'objet d'une étude. La Norvège est le tout premier pays à appliquer ces critères dans un contexte national, en faisant des sites du patrimoine mondial des projets pilotes.

Haute Côte / Archipel de Kvarken (Finlande / Suède) du côté de Kvarken.

© Ole Se Eriksen

Centre historique de Riga (Lettonie).

© Ole S Eriksen

La mer des Wadden (Allemagne et Pays-Bas)

Le projet PROWAD (2011-2014), cofinancé par le Programme de l'Union européenne INTERREG IVB North Sea Region, a mis au point une stratégie de tourisme transnational visant à maintenir la valeur universelle exceptionnelle du site de La mer des Wadden inscrit au patrimoine mondial, tout en offrant divers avantages aux habitants de la région.

Le projet PROWAD bénéficie de l'appui de près de 1 000 intervenants des Pays-Bas, de l'Allemagne et du Danemark issus des niveaux local et national, des conseils et des comités consultatifs régionaux et de nombreux autres organismes. Tous ont apporté une contribution importante à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie. Le projet s'appuie également sur un solide réseau transnational qui fournit un cadre efficace à la mise en œuvre de la stratégie commune pour le tourisme durable dans le site de La mer des Wadden.

© Frederico di Campo

Gorge d'Ironbridge (Royaume-Uni)

La Gorge d'Ironbridge, site qui embrasse une superficie de 5,5 km^2, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, fut le berceau de la révolution industrielle. Chaque année, le site accueille près d'un million de visiteurs qui, grâce au tourisme durable, bénéficient d'une expérience éducative de grande qualité. La gestion du site incombe à l'Ironbridge Gorge Museum Trust, un fonds qui, en juillet 2013, s'est vu récompensé par un Trophée d'or dans le cadre du Programme national de tourisme vert. Ce programme, qui décerne des prix aux sites et une accréditation, encourage l'adoption de pratiques durables qui permettent à tous de profiter de l'environnement.

L'Ironbridge Gorge Museum Trust assure la promotion tant de ses propres collections historiques que des créations des artistes et des concepteurs locaux au moyen de ses marques de distribution et de ses points de vente. Il loue par ailleurs des espaces de travail dans ses bâtiments en vue de soutenir les entreprises et l'artisanat.

Le fonds possède sa propre politique environnementale ainsi qu'une charte environnementale destinée à ses visiteurs. Cette charte fait état des différentes mesures prises pour encourager chaque visiteur à soutenir le site et à lui permettre de devenir une destination plus durable. Le fonds joue également un rôle dans plusieurs programmes environnementaux, en collaboration avec des écoles locales, des groupes communautaires, des organismes de bienfaisance et d'autres entreprises.

© Ironbridge Gorge Museum Trust

Une question de crédibilité

La gestion efficace du tourisme sur les sites du patrimoine mondial qui vise à soutenir les objectifs de conservation de la Convention et à favoriser le développement socio-économique est également une question de crédibilité.

En effet, dans de nombreux pays, les sites du patrimoine mondial sont des attractions touristiques particulièrement médiatisées et populaires.

La communauté du patrimoine mondial peut d'ailleurs se féliciter du fait que, dans les plus beaux sites du monde, les buts et les objectifs de la Convention ont été atteints en matière de sensibilisation et de soutien.

Il s'agit là d'un bon résultat du point de vue de l'exigence de « présentation » énoncée dans l'Article 4 de la Convention.

Le patrimoine mondial est aujourd'hui un label international bien établi et crédible. Au cours des dernières décennies, de nombreux programmes de tourisme international et de visites locales bien gérés ont vu le jour. Ils visent à communiquer l'importance du patrimoine et des valeurs universelles exceptionnelles.

Menaces et promesses

La communauté du patrimoine mondial est également consciente de la menace que représente un tourisme mal géré et mal planifié. Un proverbe asiatique résume parfaitement cette situation : le tourisme est comme le feu, « on peut l'utiliser pour faire cuire sa soupe, mais il peut mettre le feu à la maison ». Il est donc essentiel de susciter une dynamique positive entre ces deux pôles.

L'explosion spectaculaire, actuelle et à venir, des voyages nationaux et internationaux présente à la fois des défis et des opportunités pour les sites du patrimoine mondial et les populations locales.

Selon le dernier baromètre de l'Organisation mondiale du tourisme, l'afflux des visiteurs internationaux a augmenté de 4 % en 2012 pour atteindre le 1,035 milliard. Ce chiffre devrait passer à 1,8 milliard en 2030.

Pour rehausser les avantages et diminuer les inconvénients, il est indispensable que le développement touristique et les activités proposées aux visiteurs permettent d'améliorer la compréhension et l'appréciation des valeurs de patrimoine grâce à la médiation des services, mais aussi, d'une présentation et d'une interprétation appropriées.

Le tourisme durable dépend en effet de la création et de l'offre de certaines expériences aux visiteurs qui se révèlent de grande qualité, et ce sans nuire aux valeurs naturelles ou culturelles du site et à leur attrait touristique.

Une coopération efficace

Une grande partie de la promotion touristique, des activités proposées aux visiteurs, des échanges culturels et du développement économique liés aux biens du patrimoine mondial se déroule dans les localités environnantes, les destinations touristiques voisines, mais aussi dans d'autres régions du pays ou même à l'étranger.

Le développement d'un tourisme durable et responsable et la gestion des visiteurs exigent donc des efforts de coordination ainsi qu'un engagement efficace de la part des gestionnaires des sites et de toutes les parties publiques et privées concernées.

Au vu de la hausse constante du nombre de touristes désireux de visiter de plus en plus de sites classés au patrimoine mondial, il est essentiel que tous les intervenants des secteurs du patrimoine et du tourisme visent continuellement à améliorer la gestion et la durabilité de ces relations.

Grâce à son immense expérience et à sa vision mondiale, l'UNESCO peut jouer un rôle prééminent dès lors qu'il s'agit d'aider les sociétés et les communautés à trouver un bon équilibre. Cela s'avère également du point de vue du patrimoine immatériel et du tourisme, même si cet aspect-là est plus difficile à quantifier.

Le tourisme peut également jouer un rôle essentiel dans le dialogue interculturel et la consolidation de la paix, en favorisant la reconnaissance de la diversité culturelle et, par extension, encourager la compréhension et le respect mutuels.

Zone protégée du Wadi Rum (Jordanie)

Le tourisme, principale activité du site de Wadi Rum, constitue aujourd'hui une source de revenus importante pour la communauté locale. Le site dispose d'un centre d'accueil des visiteurs doté de salles d'interprétation, de boutiques d'artisans, de restaurants, de salles de séminaires et de bureaux pour son équipe de gestion. Pour accéder au site, les visiteurs doivent s'acquitter de frais d'entrée dont une partie est versée aux coopératives touristiques locales. Les visiteurs désireux de profiter d'une expérience encore plus authentique ont la possibilité de rencontrer et côtoyer des Bédouins en séjournant dans l'un des vingt-huit campings agréés.

Le Wadi Rum est protégé par un plan de zonage limitant l'accès des visiteurs à 16 % de sa superficie. Les petites entreprises et les projets des Bédouins de la région sont soutenus afin de préserver les modes de vie traditionnels. Il ne s'agit pas uniquement de conserver l'intégrité des paysages et de la faune : il s'agit aussi de permettre aux communautés locales de bénéficier de diverses mesures de protection de la nature.

Un nouveau type de tourisme

Comme le savent pertinemment tous les acteurs de cet important secteur, il est désormais essentiel de développer un nouveau type de tourisme : un tourisme à la fois responsable, durable et qui sache contribuer à la protection des biens précieux dont il dépend.

Le patrimoine doit être le principal souci de tous dans la mesure où il constitue une source de dignité et d'identité.

Dans un monde où les personnes sont de plus en plus interconnectées, la culture et le patrimoine ont acquis une importance croissante du point de vue de la « puissance douce » d'un pays, de son influence et de son rayonnement.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO s'engage à exploiter pleinement les capacités du patrimoine mondial et à changer la manière dont sont abordées les questions du patrimoine mondial et du développement du tourisme.

Un programme de tourisme durable

L'UNESCO a récemment mis au point un nouveau Programme de tourisme durable du patrimoine mondial pour favoriser cette approche. Ce programme crée un cadre international pour la réalisation concertée et coordonnée d'objectifs durables et communs relatifs au tourisme et ce par l'intermédiaire des sites du patrimoine mondial.

En permettant aux acteurs du tourisme (qui constitue l'une des plus importantes activités d'échanges économiques et culturels au monde) de se réunir sur certains des plus importants sites de tourisme naturel et culturel, il crée un cadre international susceptible de favoriser la durabilité, la fierté nationale, les retombées pour les communautés, le développement économique et la conservation du patrimoine.

Ce programme et le cadre qui lui est proposé tiennent par ailleurs tous deux compte des différences qui apparaissent en termes d'envergure, d'expérience et des capacités des différents intervenants des secteurs du patrimoine et du tourisme. Ils répondent aux motivations et aux préoccupations de chaque intervenant en lui permettant de participer au programme, d'interagir avec les autres intervenants, de contribuer au cadre et de bénéficier de ses avantages, d'identifier des opportunités et des enjeux communs et de développer des objectifs collaboratifs.

Ce programme ne saurait réussir sans :

- Une intervention précoce visant l'ensemble du processus de proposition à l'inscription et permettant que la gestion du tourisme soit assurée sur tous les nouveaux sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.
- Renforcer un environnement favorable aux politiques et à une gouvernance efficace.
- Une coopération et un partenariat avec le secteur du tourisme, dans la mesure où cette industrie crée le produit.
- L'adoption d'une approche axée sur la destination en matière de gestion touristique, compte tenu du fait que la plupart des activités touristiques se déroulent à l'extérieur du périmètre des sites du patrimoine mondial.
- La promotion du développement des capacités des gestionnaires des sites et des communautés locales pour leur permettre de mieux gérer les biens concernés.

Enfin, chacun d'entre nous devra œuvrer de concert pour « faire cuire la soupe sans mettre le feu à la maison ».

Grottes de Mogao (Chine)

C'est en 1987 que la Chine a bénéficié de l'inscription de ses six premiers sites sur la Liste du patrimoine mondial. Le site des Grottes de Mogao (également connu sous le nom des « grottes de Dunhuang ») situé près de Dunhuang, dans la province du Gansu, au nord-ouest de la Chine, figurait parmi cette sélection. Le site contient 492 grottes niches richement ornées de peintures murales (sur un total de 735 grottes creusées dans la falaise). Ces dernières constituent non seulement un important témoignage concernant l'évolution du bouddhisme en Chine, mais elles nous livrent également de précieuses informations touchant à la vie quotidienne des habitants de l'époque, leurs vêtements, instruments de musique, méthodes agricoles et activités militaires, ainsi que sur les visiteurs étrangers et les mécènes qui ont commandé ces peintures.

© Getty Conservation Institute

Le nombre de visiteurs a connu une forte hausse au fil des ans, passant de 26 000 en 1979 (année d'ouverture du site au public), à plus d'un demi-million par an aujourd'hui. La plupart de ceux-ci sont des visiteurs chinois, le pourcentage de touristes étrangers ayant diminué au cours des dix dernières années, tandis que le nombre de visiteurs nationaux a augmenté de façon exponentielle. Ces visiteurs viennent surtout en été.

Afin de relever le défi que pose ce nombre croissant de visiteurs, les autorités locales ont élaboré leurs propres stratégies de gestion qui comprennent notamment l'ouverture d'un nouveau centre d'accueil des visiteurs prévue pour 2014. S'inspirant du paysage de dunes du désert de Gobi, ce centre dispose de salles ultramodernes permettant la projection numérique de l'art bouddhique des anciennes grottes. Une navette permet de transporter les touristes vers le site qui est situé à 15 km. Le centre d'accueil et les grottes peuvent accueillir jusqu'à 6 000 visiteurs par jour.

Parc de la zone humide d'iSimangaliso (Afrique du Sud)

© Steve Slater

Le Parc de la zone humide d'iSimangaliso recouvre 9 % du littoral sud-africain. Depuis son inscription sur le Liste du patrimoine mondial en 1999, le site est devenu un acteur clé de l'économie de la région en raison de sa taille et de sa contribution à l'économie touristique. Le 1,4 million de touristes étrangers et les 11,9 millions de touristes locaux qui visitent la province du KwaZulu-Natal chaque année sont non seulement en constante augmentation, mais le site a désormais été désigné « joyau touristique » du Royaume zoulou.

Le bien est géré par l'autorité du Parc de la zone humide d'iSimangaliso, qui assure également sa conservation, les retombées pour les communautés et l'ensemble des activités liées au tourisme et au marketing du site. Le cadre et le zonage des activités du parc sont énoncés dans un plan de gestion intégrée. Le parc doit par ailleurs respecter divers processus environnementaux ainsi que des dispositifs de surveillance particulièrement stricts. L'accès est soumis à des règles précises qui limitent le nombre de visiteurs quotidiens. Les principes du parc visent à la protection de la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine mondial, l'autonomisation de la communauté et l'accès équitable du public.

Le parc se divise en trois zones d'utilisation « écotouristique » : une zone principale de nature à l'état sauvage où seule une utilisation de très faible intensité est autorisée (cette zone ne possédant aucune infrastructure, seuls les piétons peuvent y accéder) ; une zone à usage restreint où l'accès des visiteurs est autorisé sur des circuits de gestion préalablement déterminés ou sur des sentiers pédestres en compagnie de guides qualifiés et agréés ; et une zone d'utilisation contrôlée qui offre aux visiteurs la possibilité de conduire leur propre voiture sur des routes pavées et des chemins de gravier et de se livrer à diverses activités compatibles avec les principes écologiques dont la marche, la natation et la plongée en apnée. Cette zone est également dotée d'une signalétique interprétative et éducative, de lieux d'hébergement et d'installations diverses, et notamment de huttes d'observation et de passerelles aériennes. La gestion des ressources naturelles et les programmes de sensibilisation à l'environnement sont également pris en charge par le personnel du parc. Il existe actuellement plus de 120 projets de recherche enregistrés.

L'autonomisation des communautés est apparente partout dans le parc et touche à tous les domaines d'activité. Ces programmes comprennent l'entrepreneuriat et le développement des petites entreprises, la mise à disposition de formations en arts, en artisanat, en accueil, en sécurité alimentaire (jardins agricoles), en réhabilitation de terrains, en éducation de la jeunesse en matière d'environnement mais aussi des bourses d'études de premier cycle. Les activités et l'hébergement touristiques s'accompagnent d'une obligation d'emploi équitable pour la communauté locale.

Ville de Quito (Équateur)

© Waldopics

Le Bureau de l'UNESCO de Quito promeut actuellement un Plan de gestion exécutif pour assurer la gestion et l'amélioration intégrées du monastère de San Francisco del Quito, grâce au concours financier des Fonds italiens de coopération internationale, et ce en collaboration avec divers organismes locaux et nationaux dédiés au patrimoine et au tourisme. Ce plan, élaboré par un comité d'experts de l'ICOMOS, mais aussi de l'Université de Barcelone et du Bureau de l'UNESCO à Quito, comporte quatre programmes distincts : la conservation du patrimoine ; sa préservation et sa mise en valeur ; le développement d'un tourisme durable et la promotion de l'image du monastère en vue de susciter des opportunités économiques et des emplois. La deuxième phase de sa mise en œuvre se poursuivra en 2014.

Amsterdam : comment garder la tête hors de l'eau

Visiteurs, résidents et activités commerciales

Boudewijn Oranje
Membre du Bureau en charge des affaires quotidiennes à la municipalité d'Amsterdam, en collaboration avec
Fransjan de Waard
Consultant indépendant en durabilité, De Waard Edible Landscape

Image typique des maisons de canal avec leurs différentes tailles et styles architecturaux dans la Zone des canaux concentriques du XVII[e] siècle à l'intérieur du Singelgracht à Amsterdam (Pays-Bas).

© Edwin van Eis

chic&basic

Le dimanche matin tôt est sans doute le meilleur moment pour découvrir le cœur précieux de la vieille ville d'Amsterdam et apprécier toute la quiétude de ses bâtiments solidement ancrés.

À cette heure matinale, seules les fenêtres des anciennes façades à pignons de diverses tailles, dressées côte à côte, semblent contempler la vie nonchalante des célèbres canaux, comme des centaines de regards anonymes. Une myriade de ponts incurvés se reflète langoureusement dans l'eau, chevauchant les canaux, tandis que le cri insouciant d'une poule d'eau résonne à travers les quais, brisant le silence qui règne à marée basse sur une capitale d'habitude fort animée.

Le quartier des canaux du XVII^e siècle : l'entrepôt du monde

Le quartier des canaux forme un extraordinaire paysage urbain bâti par les commerçants et les classes moyennes d'Amsterdam au cours d'un siècle. Cette entreprise fut rendue possible par une collaboration unique réunissant l'esprit pratique et visionnaire des autorités de la ville, de bonnes connaissances en génie hydraulique, des choix architecturaux et économiques particulièrement judicieux, et la volonté de rendre manifeste la liberté intellectuelle et spirituelle de la ville. L'enjeu était simple car la nécessité de créer un environnement qui permettrait d'entreposer des marchandises au-delà du périmètre du peuplement initialement construit sur des terres marécageuses se faisait de plus en plus pressante. Les premières traces attestées de l'existence d'Amsterdam remontent à 1175. Vers la fin du XVI^e siècle, la ville était devenue le principal port des Provinces-Unies, le nom donné à l'époque aux Pays-Bas. Avec une population dépassant les 30 000 habitants, Amsterdam allait très vite s'imposer comme le plus grand port de la planète. Cet essor de l'économie maritime permit aux Néerlandais d'explorer des terres lointaines, d'en rapporter diverses marchandises plus exotiques les unes que les autres et surtout d'attirer des populations venues d'un peu partout, et notamment des artisans qualifiés et de nombreux réfugiés fuyant les persécutions religieuses. Pour faire place pour une telle population avec ses biens et sa richesse culturelle, la ville lança un vaste projet d'expansion qui allait donner à Amsterdam l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui.

Une structure ambitieuse composée de grands canaux fut construite en cercles concentriques tout autour du barrage de la rivière Amstel dont la ville portait le nom. L'actuel canal, qui porte le nom de Singel (Singelgracht), formait l'ancien périmètre de la ville et devait dès lors former son anneau intérieur toujours doté d'un accès direct au port situé au nord. Le Prinsengracht, anneau extérieur du bien inscrit au patrimoine mondial, offrait un accès supplémentaire à cette grande voie navigable et donc à la mer. Une mosaïque de logements et d'entrepôts allait bientôt s'épanouir le long de ces deux sites tandis que les canaux du Herengracht et du Keizersgracht, creusés entre les deux, offriraient des avenues résidentielles plus calmes. Certaines des plus belles demeures de la ville furent construites dans des quartiers tels que la « Courbure d'or » sur le Herengracht. Bien que les parcelles aient été vendues sans imposer de styles de construction particuliers, l'« ADN » du quartier a conservé sa cohérence à ce jour. On y trouve surtout des bâtiments résidentiels entourés de grands jardins privés. Une multitude de canaux secondaires et d'étroites rues transversales qui vinrent quadriller ce nouveau quartier, offraient

© Han van Gool

Vue depuis le pont « Papiermolensluis » sur le Brouwersgracht, en regardant vers le Prinsengracht.

précisément aux petits ateliers et aux boutiques d'artisans la superficie répondant à l'ensemble des besoins urbains en matière de biens et de services. Véritable nouveauté à l'époque, des arbres furent plantés le long des canaux. Tout au long de ce processus de construction, la priorité avait été d'ordre technique plutôt qu'esthétique. En effet, il fallait absolument drainer en permanence ces terrains formés de tourbe détrempée. La tourbe extraite était déposée de part et d'autre du canal, où elle créait ainsi des îlots artificiels.

Aujourd'hui encore, les rues et l'ensemble des structures bâties demeurent bien au sec grâce au quadrillage de longs troncs d'arbres immergés, qui s'enfoncent dans la couche profonde de sable. Voilà qui atteste des mérites d'une méthode de construction manifestement durable, bien avant que le concept de « durabilité » n'ait été formulé. Au fil des ans, Amsterdam et ses 4 000 bâtiments monumentaux devinrent de véritables modèles de construction pour les centres urbains du monde entier. En 2010, la valeur universelle exceptionnelle de la ville fut reconnue par l'UNESCO et le bien rejoignit la Liste du patrimoine mondial en tant que « ville historique vivante ».

Les pressions touristiques

Les éventuelles menaces à l'intégrité et à l'authenticité du site inscrit au patrimoine mondial et de sa zone tampon furent tout d'abord définies comme des menaces physiques et visuelles liées à la construction de bâtiments modernes de haute taille et à l'installation de supports publicitaires voyants. Ce n'est que récemment que le tourisme fut perçu comme une menace en soi. Aujourd'hui, les dommages que peut susciter un tourisme mal géré sont largement reconnus tant par l'UNESCO que par les administrations locales, les petites entreprises et les habitants de la ville. Chaque année, la ville d'Amsterdam attire en effet plus de 10 millions de touristes, sans compter les 4,5 millions visiteurs d'un jour. Suite à l'essor du secteur du tourisme dans les pays « BRIC » (Brésil, Russie, Inde, Chine) qui bénéficient actuellement d'économies au développement rapide, il est prévu que ces chiffres augmentent considérablement. Les musées de renommée mondiale comme le Rijksmuseum font désormais partie des attraits de la ville tandis que la maison d'Anne Frank constitue une destination touristique de premier rang dans le quartier inscrit au patrimoine mondial. Mais pour la plupart des touristes, une visite à Amsterdam ne saurait être complète sans une promenade, à pied ou en bateau, dans le quartier des canaux qui constitue l'épicentre de la ville. Grâce à sa position stratégique, ce site génère aujourd'hui des emplois et des revenus pour plusieurs dizaines de milliers de personnes. Bien sûr, il s'agit là d'une question sensible dans la mesure où les valeurs reconnues, non monétaires, des sites du patrimoine mondial ne doivent pas être réduites à de simples enjeux économiques. Le défi d'Amsterdam en tant que site récemment inscrit s'est présenté au moment où Venise, sa cousine d'Europe du Sud, faisait sonner l'alarme au vu des dangers que peut constituer un tourisme massif sur un site culturellement sensible, du fait de son exploitation (compte tenu du nombre de personnes à nourrir, à loger et à transporter le long d'itinéraires touristiques prédéfinis). Le terme « disneyfication » fut d'ailleurs inventé à cette époque pour définir un processus qu'Amsterdam souhaitait à tout prix éviter. Mais que signifie concrètement un tel terme dès lors qu'il s'agit d'un site classé dont la superficie recouvre 198ha ?

© Han van Gool

Vue depuis Brouwersgracht vers le marché de Lindengracht.

Vue sur l'IJ, prise de la tour de l'église de Wester, montrant les «poumons verts» typiques du quartier du Canal. À gauche le Prinsengracht, à droite le Keizersgracht.

© Han van Gool

Une ligne tracée dans le sable ?

Récemment, la ville a su atténuer son image de ville de « libre consommation » et dissuader les narco-touristes d'y affluer. Les résidents, travailleurs et commerçants avaient longtemps été nombreux à exprimer leur mécontentement face à la montée d'un « tourisme hooligan » essentiellement composé de jeunes Européens qui débarquaient en bandes et consommaient de grandes quantités d'alcool produisant un niveau de décibels proportionnel. Ce phénomène a fait comprendre que toutes les formes de tourisme de masse étaient incompatibles avec les qualités et l'atmosphère du quartier des canaux. Dans le cas d'Amsterdam, il est indispensable de déterminer le nombre maximal de visiteurs que le quartier peut absorber sans perdre son caractère original. Selon certains, ce maximum aurait déjà été atteint. Mais est-ce bien là une « ligne tracée dans le sable » ? Et s'il en est ainsi, comment la ville d'Amsterdam peut-elle espérer proposer des conditions durables qui répondent aux besoins et aux activités commerciales locales du point de vue du tourisme ?

Le gouvernement local et la perspective d'un tourisme durable

La gestion du nombre croissant de visiteurs constitue clairement le premier défi à relever. Si la question avait déjà été soulevée avant même que la notion de tourisme durable ne soit devenue une perspective intégrée, le concept d'un tourisme durable souligne désormais la nécessité de parvenir à une certaine forme d'équilibre numérique. Bien sûr, cette notion implique des responsabilités accompagnées de restrictions. Mais le véritable défi sera de créer une interface entre le visiteur et la destination afin d'offrir une expérience agréable.

Le secteur de l'hôtellerie témoigne de l'évolution des politiques du centre-ville, d'abord sous la forme d'un contrôle de quotas purement numériques puis sous celle d'une innovation qualitative : désormais, très peu de nouvelles licences sont accordées et si elles le sont ce n'est qu'après un processus de sélection très strict. Parallèlement à cela, l'ouverture de nouveaux établissements est vivement encouragée dans d'autres parties d'Amsterdam afin de répartir de façon plus uniforme la pression et les retombées économiques à travers toute la ville.

Les véhicules de tourisme sont désormais cantonnés hors du centre-ville, qui n'avait jamais été conçu pour gérer ce genre de circulation.

Aujourd'hui, la ville doit faire face à un dilemme particulièrement épineux résultant du mode de transport habituel : le vélo. Cette excellente solution alternative à la présence d'automobiles coûteuses et encombrantes dans un centre-ville de plus en plus animé suscite un tel engouement chez les résidents, les habitants des banlieues et les touristes, que la situation est devenue difficile à gérer : les trottoirs et les ponts débordent de vélos bien ou mal garés et les pistes cyclables sont prises d'assaut par des hordes de visiteurs souvent maladroits qui viennent perturber le trafic des habitués. Les vélos garés constituent aussi une menace pour la sécurité : chaque année, les services de voirie débarrassent près de 12 000 bicyclettes « abandonnées » et 28 000 vélos garés dans des endroits dangereux ou gênants. Écologique, inoffensive

Location de péniches et de bateaux électriques sur le Keizersgracht.

© Han van Gool

Vue sur l'église de Wester et le Prinsengracht longé par les ormes.

© Mike Seuters

Les habitants font du patin à glace sur le Reguliersgracht pendant l'hiver.

© Lex Banning

et silencieuse, la bicyclette fait pourtant partie du paysage d'Amsterdam et répond aux exigences du type de tourisme que souhaite accueillir le quartier inscrit au patrimoine mondial. La question qui se pose est de savoir où et comment garer ces centaines de vélos sans nuire à l'esthétique du paysage. Une solution particulièrement onéreuse serait de construire trois parkings souterrains.

En ce qui concerne la répartition des masses de visiteurs, toute la zone métropolitaine a un rôle à jouer. Une partie des efforts déployés vise à mettre au point diverses actions en concertation avec deux autres sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : la Ligne de défense d'Amsterdam et le Polder de Beemster, deux preuves supplémentaires des compétences hollandaises en matière d'ingénierie hydraulique. Non seulement le fait de combiner des excursions et de courts séjours dans la campagne offre-t-il aux visiteurs une expérience touristique plus variée, mais la région agricole de Beemster présente une diversité croissante des produits spécialisés qui pourrait éventuellement répondre aux besoins des restaurants d'Amsterdam.

Encourager l'esprit du patrimoine

À long terme, le principal défi consiste à encourager la participation des intervenants à tous les niveaux. Celle des habitants est assurément un aspect essentiel de la vie d'un quartier, et, là encore, se pose la question de l'inclusion d'un tourisme durable. En règle générale, les habitants, qui sont bien souvent les propriétaires de certaines parties du site inscrit, ne se lassent jamais d'indiquer la maison d'Anne Frank aux visiteurs. Ce service désintéressé exprime simplement la fierté et le sens d'appartenance qu'ils ressentent envers leur quartier. Et c'est précisément cette attitude qu'il faut encourager de manière concertée dans le cadre d'une approche intégrée, pour permettre aux habitants d'être les heureux « propriétaires » des stratégies de préservation générales. Dans cette optique, aux yeux du Bureau du patrimoine mondial d'Amsterdam, l'entité responsable pour la gestion du site inscrit, le tourisme durable exige des investissements cruciaux visant à sensibiliser toutes les parties prenantes et à éveiller l'intérêt des résidents pour l'histoire et la culture de leur ville. En 2013, lors du 400e anniversaire du quartier des canaux, un pas important fut accompli dans cette direction avec l'ouverture du Podium du patrimoine mondial dans les archives de la ville. Ce lieu permet de présenter au public le quartier des canaux ainsi que les huit autres sites du pays inscrits au patrimoine mondial. Une autre initiative importante concerne l'élaboration d'un programme pédagogique pour les écoliers. Et il y aura certainement d'autres projets de ce type à venir.

Pont sur le Reguliersgracht. À l'arrière, l'église de l'Amstel.

© Edwin van Eis

Une planification répondant aux besoins du site

La gestion des rues de certains sites est une autre action qui doit compléter ces efforts plus généraux. Cette gestion repose sur le consensus général selon lequel l'expérience du quartier des canaux dépend fortement du mélange crucial, quasi organique, des diverses fonctions qui constituent son tissu urbain, à savoir les personnes qui utilisent le site pour y habiter, y travailler, y consommer ou s'y détendre. Cette diversité si essentielle à la vitalité du quartier est, par définition, incompatible avec des « monocultures » que représente l'édification de bureaux prestigieux ou de boutiques de souvenirs. En ce qui concerne la partie centrale d'Amsterdam, cette gestion nécessite l'élaboration de plans à la fois intégrés et détaillés pour des sites spécifiques, en collaboration avec des entrepreneurs, des créateurs, des groupes d'utilisateurs et des résidents. Le nouvel élan dont bénéficie aujourd'hui la place de la Vieille Église (le plus ancien bâtiment d'Amsterdam qui domine le « quartier rouge ») constitue un excellent exemple de ce type de travail. Ce quartier, frappé pendant des décennies par des problèmes notoires de drogue et de prostitution, parvint à une solution surprenante en encourageant une scène musicale novatrice. Désormais, la place résonne aux sons du hip-hop et ses cafés branchés attirent un nouveau type de touristes.

La notion de tourisme durable nous offre ainsi de précieuses indications qui nous permettent d'explorer les nombreux défis que présente le quotidien d'Amsterdam, aujourd'hui mais aussi à l'avenir. L'enjeu concerne la métropole dans son ensemble ainsi que la totalité des parties prenantes et tout l'éventail des possibilités d'engagement : l'éducation, la participation, la coopération et l'esprit d'entreprise. Au finale, les initiatives ayant un impact majeur sur le centre-ville d'Amsterdam doivent être évaluées du point de vue de leur contribution à l'innovation, à la créativité et à la diversité. Les anciens piliers de la ville doivent servir de modèles à cette nouvelle vie et être répartis entre tous ceux qui veulent bien reconnaître leur importance. Et, pour apprécier leur importance à sa juste valeur, il suffit peut-être de se promener le long des canaux un dimanche matin.

La médina de Fès
Entre patrimoine et tourisme

Kamal Raftani
Architecte restaurateur, consultant en culture et développement

La médina de Fès (Maroc) a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1981.

© Our Place – The World Heritage Collection

Creuset de civilisation et de culture, haut lieu du savoir et du culte, terre d'accueil et de tolérance, mémoire vive de l'humanité – autant d'expressions qui exaltent et attestent de la valeur exceptionnelle de la ville historique de Fès, de son héritage millénaire, riche et pluriel, témoin du passé glorieux de cette grande « métropole » de l'Occident méditerranéen.

La structure urbaine actuelle de la médina de Fès est probablement l'une des plus abouties du monde arabo-musulman. L'image qu'elle renvoie aujourd'hui est celle d'une entité médiévale qui a su parvenir jusqu'au seuil du XXe siècle sous une forme presque intacte. Sa morphologie urbaine est l'aboutissement d'un long processus de formation et d'évolution, et le fruit de diverses actions et pratiques sociales et économiques. Cependant, ce tissu historique organique, en dépit de son apparence homogène et intacte, porte, à travers son organisation urbaine et sociale, la marque d'expériences humaines diverses, dont notamment celles des premières vagues d'immigrants venus d'Andalousie et de Kairouan, mais également celles des dynasties et des peuplements qui se sont établis sur cette terre, apportant leurs contributions au rayonnement politique, économique et social de la ville et à l'épanouissement de sa société urbaine.

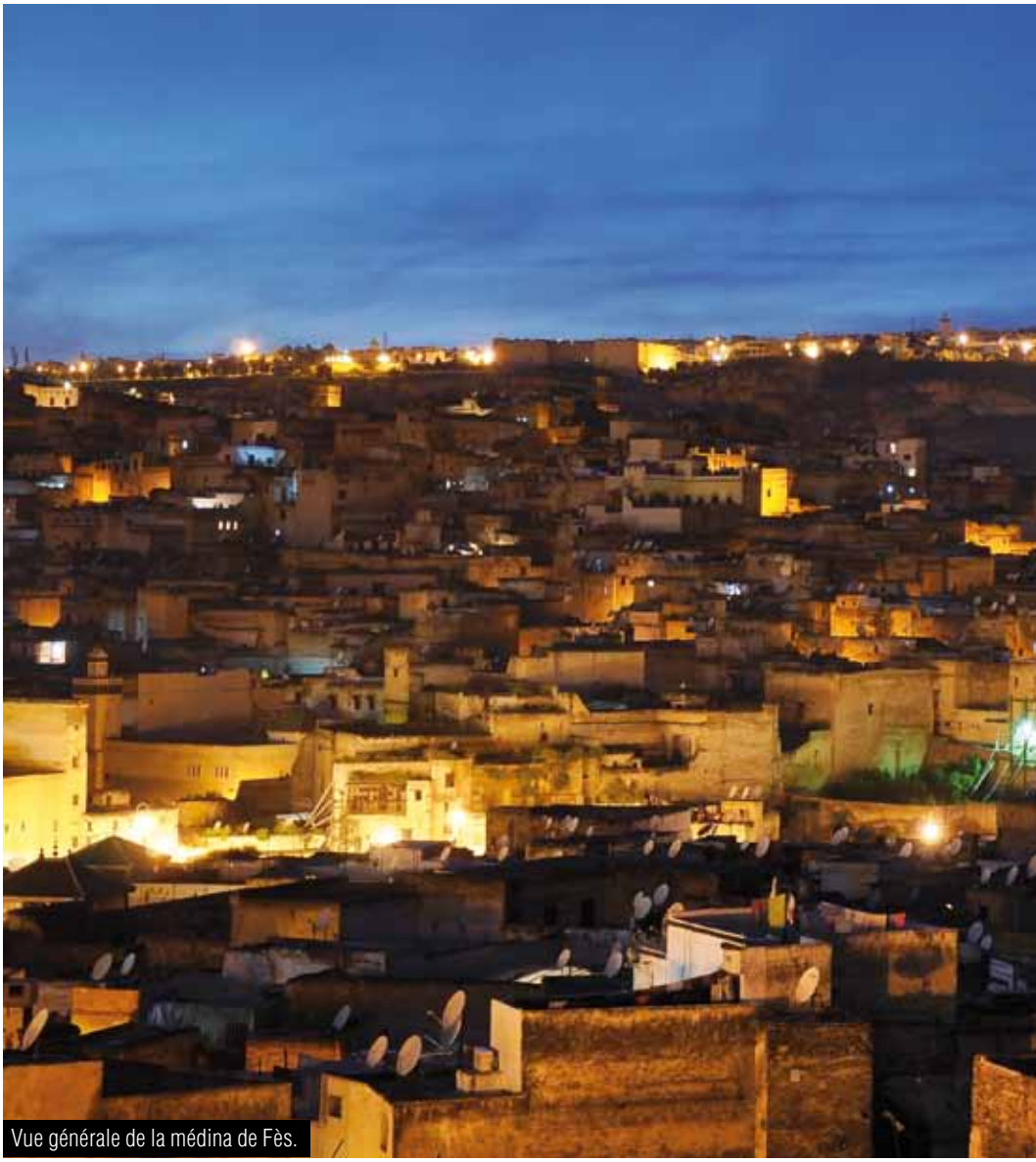

Vue générale de la médina de Fès.

© Wingpix

Plus de trois décennies de sauvegarde

La sauvegarde de la médina de Fès fut initiée en 1976, lorsque la Conférence générale de l'UNESCO réunie à Nairobi, souligna la nécessité pour la communauté internationale d'œuvrer pour la sauvegarde de cet héritage millénaire à valeur universelle exceptionnelle. À cette même époque, l'UNESCO mandata un groupe d'experts pour élaborer le Schéma directeur d'urbanisme de Fès (SDUF). Finalisé en 1978, le SDUF fit de la sauvegarde de la médina de Fès et de sa « centralité » urbaine au sein de l'agglomération plus vaste de la ville son idée focale. En 1980, M. Amadou Mahtar M'Bow, alors Directeur général de l'UNESCO, lança son mémorable appel à la solidarité internationale en faveur de la sauvegarde de la médina de Fès affirmant que « l'action à mener constitue, par son ampleur, l'exemple d'un des défis majeurs que l'humanité doit relever pour préserver et enrichir son héritage culturel, devant les contraintes que nous impose un processus de modernisation et d'industrialisation accélérée ».

L'année 1981 fut une date déterminante dans le processus de sauvegarde de la médina de Fès avec son inscription par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial. Cette reconnaissance internationale suscita une véritable prise de conscience collective de la nécessité de préserver dans leurs spécificités, les richesses culturelles et patrimoniales de la médina, son mode de vie et sa forme d'organisation sociale et urbaine. Le statut de patrimoine mondial à valeur universelle exceptionnelle a ainsi été accordé à la médina de Fès, d'une part parce qu'elle « constitue un témoignage vivant d'une cité florissante de l'Occident méditerranéen ayant exercé une influence considérable principalement du XIIe au XVe siècle, sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux et de l'aménagement urbain » (Critère de sélection (ii)) et, d'autre part, parce qu'elle « constitue un exemple éminent d'une ville médiévale créée aux tout premiers siècles de l'islamisation du Maroc et matérialisant un type original d'établissement humain et d'occupation du territoire traditionnel représentatifs de la culture citadine marocaine sur une longue période historique » (Critère de sélection (v)).

Les années 1980 furent une décennie de mobilisation pour la sauvegarde de la médina de Fès. L'UNESCO et le Gouvernement marocain lancèrent une vaste campagne destinée à exhorter la communauté internationale à la solidarité en vue de la sauvegarde de ce patrimoine commun à toute l'humanité.

C'est durant cette même période, vers le milieu des années quatre-vingt, que furent posées les bases de la stratégie de sauvegarde et de réhabilitation de la médina de Fès et que furent lancées sur le terrain les premières actions expérimentales visant à démontrer la faisabilité de la sauvegarde selon une approche intégrée s'appuyant sur les ressources et les potentialités locales. Au centre de cette ambitieuse entreprise se trouve l'Agence pour le développement et la réhabilitation de la médina de Fès (ADER-Fès), une institution créée par les autorités marocaines en 1989 pour piloter le chantier de sauvegarde de la cité historique.

Les années 1990 virent le lancement d'importants projets de restauration de monuments parmi les plus importants de la médina grâce à la générosité de plusieurs mécènes nationaux et internationaux. Fondouk Nejjarine, la madrasa al-Bouinaniya, Dar Adiyel ou encore Bab al-Makina, pour ne citer que ceux-là, sont des exemples uniques parmi de nombreuses œuvres architecturales aujourd'hui rendues à la vie grâce à cet élan de solidarité.

En parallèle à ces actions essentiellement orientées vers la préservation d'œuvres monumentales, un programme novateur a été mis en place pour contrer un phénomène accablant, la ruine qui menaçait le bâti historique. Une telle entreprise, soulignons-le, doit figurer parmi les priorités de toute stratégie de sauvegarde conçue pour un site historique dont le contexte (physique et social) et l'envergure des problèmes et des défis sont du même ordre que ceux auxquels se trouve confrontée la médina de Fès.

L'UNESCO qui a toujours appuyé les efforts de sauvegarde de la médina de Fès, notamment en apportant son expertise scientifique et culturelle, s'est associée avec la Banque mondiale et les autorités marocaines dans un important projet visant à la réhabilitation de la médina (projet mis en œuvre entre 2000 et 2005). Cet ambitieux projet intégré de réhabilitation – le premier du genre au Maroc à mettre en relation les potentialités patrimoniales et culturelles de la médina et son développement local – avait pour objectif « d'appuyer la conservation et la réhabilitation de la médina de Fès, et particulièrement l'habitat historique et l'environnement urbain, à travers (a) l'extension et l'accélération des efforts de conservation en cours ; (b) le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, la Banque mondiale et d'autres organismes de financement ; et (c) l'utilisation de la réhabilitation pour réduire la pauvreté ».

Cette expérience à la fois complexe et inédite a constitué, par le caractère investigateur et la qualité innovante de sa démarche et par la pertinence des enseignements tirés de ses réussites et de ses échecs, une chance inespérée aussi bien pour la médina de Fès que pour le reste des villes historiques marocaines.

Le programme financé par la Banque mondiale a ouvert la voie à d'autres projets structurants pour la sauvegarde de la médina de Fès, dont les plus importants sont :

- Le programme d'incitation à la réhabilitation des bâtisses dégradées et à la consolidation du bâti menaçant ruine. Financé par le Ministère marocain de l'urbanisme et de l'habitat, ce programme avait pour but d'inciter les populations locales à prendre en charge

Souk Chammaine en plein cœur du centre historique Quaraouiyine.
© ader-fes

La madrasa al-Bouinaniya.
© Daniel Duce

la réhabilitation de leurs bâtisses et de contrer le phénomène du bâti menaçant ruine et le cycle de dégradation de l'environnement physique historique de manière générale (2004-2007 et 2007-2010).

- Le programme de développement de l'artisanat financé par le Millénium challenge corporation (MCC-USA) visait à la réhabilitation et la rénovation de plusieurs sites importants liés à la production de l'artisanat, et ce dans le but de stimuler l'essor économique dans la médina (2008-2013).

En ce début de l'année 2014, le processus de sauvegarde de la médina de Fès semble bien engagé. La mobilisation des autorités marocaines est totale. Un ambitieux programme de restauration et de réhabilitation est en cours dans la médina de Fès. Lancé au courant de l'année 2013, ce chantier devra s'achever en 2017 et mobilisera un montant dépassant les 75 millions de dollars américains.

La politique de sauvegarde menée dans la médina de Fès vise à favoriser une dynamique de développement économique ayant pour principal vecteur un tourisme qui reposerait sur la valorisation du patrimoine culturel local.

Sauvegarde et tourisme

La politique de sauvegarde menée dans la médina de Fès depuis au moins une quinzaine d'années vise à favoriser une dynamique de développement économique ayant pour principal vecteur un tourisme qui reposerait sur la valorisation du patrimoine culturel local (*patrimoine-ressource*). À titre d'exemple, le devenir de l'artisanat, qui représente le secteur de production le plus important de l'économie de la médina de Fès, reste fortement tributaire de l'activité touristique. Cette orientation est clairement traduite dans les différents programmes de développement du tourisme culturel qui ont été lancés par les autorités marocaines durant cette période. Le projet de réhabilitation de la médina de Fès financé par la Banque mondiale, par exemple, avait dédié l'une de ses composantes au développement touristique.

Cependant, l'intérêt porté par les autorités marocaines au développement d'un tourisme culturel à Fès dans le but d'en faire une destination touristique à part entière a pris une dimension encore plus importante avec le lancement en 2005 du Plan de développement régional du tourisme (PDRT) à l'horizon 2015 sous la forme d'un contrat programme signé entre le Gouvernement marocain, les autorités et les conseils élus de la région de Fès, et

La médina de Fès est l'une des principales destinations touristiques au Maroc.

© Kamal Raftani

les professionnels du secteur du tourisme opérant au niveau local. Le choix de Fès et sa région en tant que première zone du Maroc à se doter d'un tel plan n'était pas le fruit du hasard. Le grand potentiel culturel et patrimonial dont regorge son territoire lui a permis de prendre les devants sur les autres régions du royaume. En effet, une étude consacrée au développement touristique dans la région de Fès par le bureau d'études Tourism and leisure en groupement avec l'architecte Rachid Haloui, lors de la phase préparatoire du PDRT, a permis de confirmer que « la médina de Fès constitue la ressource phare de la destination Fès ainsi que le principal attrait de la région ». Ainsi, le PDRT s'était fixé comme principal objectif de positionner Fès comme une destination touristique de premier ordre articulée principalement autour d'une offre culturelle intégrée fondée sur la valorisation du patrimoine culturel de sa médina.

L'année 2010 a vu le lancement par le Maroc d'une nouvelle stratégie touristique – Vision 2020 – visant à doubler la taille du secteur à l'horizon 2020 et à positionner ainsi le pays parmi les 20 plus grandes destinations mondiales. Le développement de cette stratégie touristique s'appuie sur six programmes structurants parmi lesquels le programme « Patrimoine et héritage » qui vise à « valoriser l'identité culturelle du Maroc à travers la structuration et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du Royaume et la construction de produits touristiques cohérents et attractifs ». Dans une démarche territoriale dont l'axe structurant est le développement durable, Fès a été identifiée comme le noyau d'un pôle régional de tourisme culturel faisant partie des principales destinations touristiques du Maroc. Les chiffres enregistrés à Fès et sa région à la fin d'octobre 2013 montrent que l'activité touristique à Fès a continué sa progression dans une conjoncture générale marquée par les contraintes d'une économie mondiale en crise et les incertitudes d'un contexte géopolitique régional en cours de reconfiguration. Les nuitées cumulées dans les établissements d'hébergement classés aux mois de janvier-octobre 2013 ont atteint le nombre de 640 590, en progression de +18 % par rapport à la même période en 2012 (Source : Observatoire du tourisme – Maroc). Cette augmentation de la fréquentation touristique, si elle se confirme dans les prochaines années, constituera pour Fès une réelle opportunité de développement économique et d'amélioration de la qualité de vie des populations locales.

Quelle stratégie pour un tourisme durable ?

On l'avait déjà constaté, le processus patrimonial engagé dans la médina de Fès stimule et soutient une dynamique touristique qui s'appuie sur la valorisation de l'héritage culturel (matériel et immatériel) de la cité historique et sur sa valeur de patrimoine mondial. En retour,

les activités touristiques qui se déroulent à l'intérieur de la médina peuvent contribuer à la préservation et à la gestion de ce bien du patrimoine mondial et constituer une ressource pour le développement durable des communautés qui y vivent pour peu qu'elles soient planifiées, conçues et mises en œuvre de manière responsable.

Le rapport entre patrimoine et tourisme est certes bien établi aujourd'hui, mais leurs relations sont toujours loin d'être complètement cernées et maîtrisées. En effet, plusieurs études et recherches – initiées notamment par l'UNESCO – ont fait de cette question un axe majeur de leurs réflexions qui se sont mises en devoir d'explorer les situations de rencontre entre tourisme et patrimoine. Les conclusions de ces travaux ont d'ailleurs souligné la complexité de ces rapports.

Dans le cas de la médina de Fès, il est important de s'interroger sur les effets du tourisme – ou plus précisément de ses éventuels excès et envahissements – sur les valeurs patrimoniales de la cité historique et le quotidien de ses habitants. Une évaluation de la dynamique touristique au cours des quinze dernières années serait en effet d'un grand intérêt ; elle permettrait de mesurer et d'analyser les impacts du tourisme sur les plans économique, sociodémographique, culturel et environnemental.

Ainsi donc, l'absence d'une évaluation opérationnelle et ciblée de cette problématique rend difficile tout exercice qui viserait à apprécier le degré de pertinence des politiques touristiques qui ont été menées dans la médina de Fès jusqu'à présent. Cependant, en procédant à des rapprochements avec des expériences vécues par d'autres cités historiques, au Maroc ou ailleurs, on peut relever quelques points qui peuvent aider à cerner les contours de la situation de la médina de Fès et les éléments qui concourent à sa spécificité.

Un premier élément à souligner ici – nous l'avons déjà constaté dans les paragraphes précédents – est le rôle primordial joué par les autorités publiques dans la direction et la fédération des processus dits de « patrimonialisation » et de mise en tourisme de la médina de Fès.

Un autre facteur qui paraîtrait contribuer à la spécificité de la médina de Fès est la présence sur le terrain, depuis plus d'une vingtaine d'années, d'une agence spécialisée – l'ADER-Fès – qui est totalement vouée à la sauvegarde de la cité historique. Cet élément pourrait être vu comme un gage supplémentaire de la prévalence d'une démarche institutionnelle réfléchie et planifiée du processus patrimonial de la médina, et de la dynamique du tourisme qui en est le corollaire.

Ainsi donc, si l'on peut considérer que l'implication volontariste des autorités publiques dans les processus de sauvegarde et de valorisation du tourisme dans la médina de Fès a permis d'éviter l'émergence d'une « touristification » non contrôlée de la cité historique, il convient, toutefois, de souligner que la réalisation des objectifs désignés dans les stratégies et programmes en cours – en termes de préservation des valeurs du patrimoine et de développement durable – reste incertaine en l'absence d'une réelle intégration de la politique du tourisme dans la politique urbaine globale de la ville.

Du fait des expériences et des acquis capitalisés dans les domaines de la sauvegarde et du développement par le tourisme, il est temps que les décideurs et

La madrasa Es-Sahrij (XIVe siècle) tire son nom du bassin rectangulaire qui occupe le centre de son patio.

© ader-fes

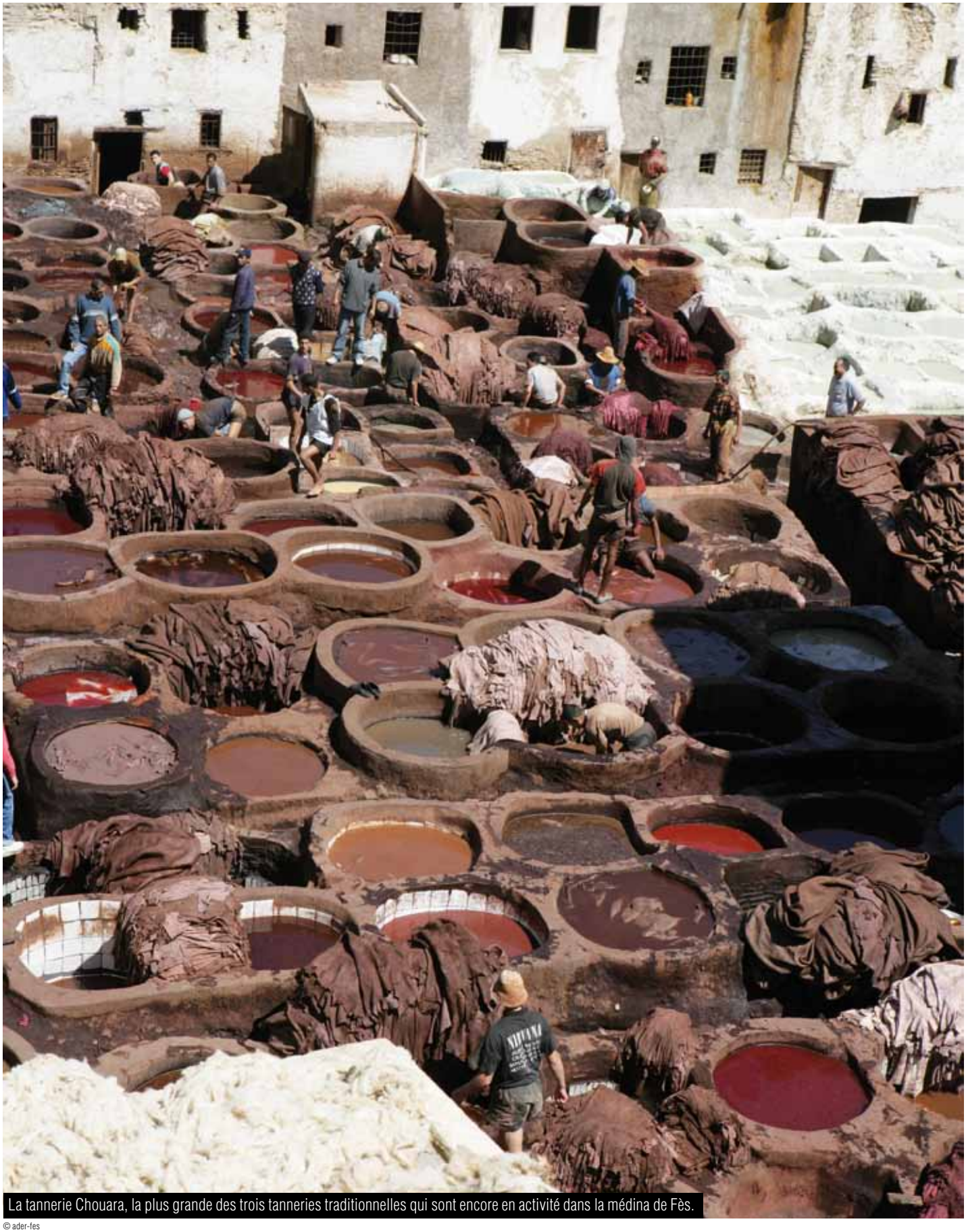

La tannerie Chouara, la plus grande des trois tanneries traditionnelles qui sont encore en activité dans la médina de Fès.

© ader-fes

La fontaine Nejjarine.

© ader-fes

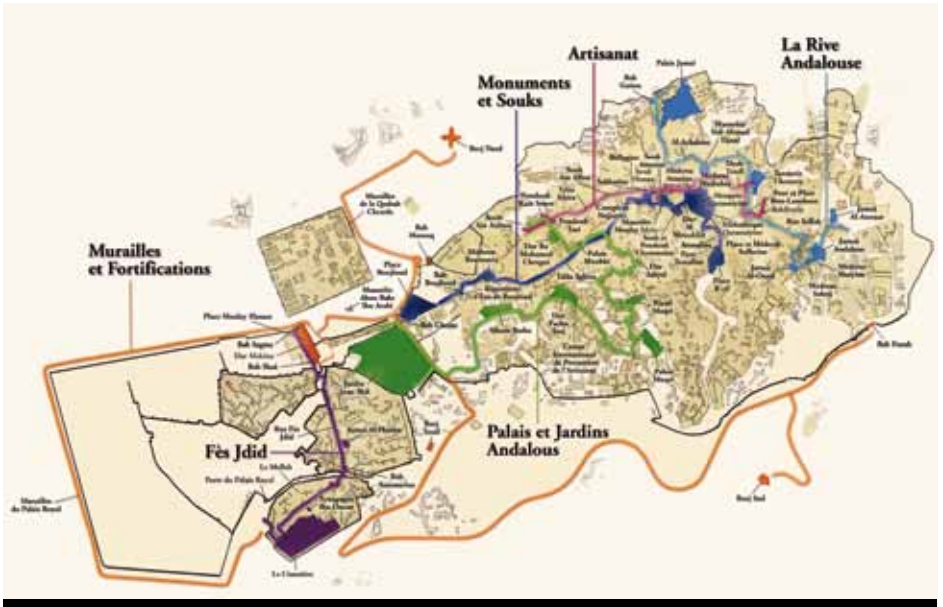

Circuits dans la médina de Fès

© ader-fes

les acteurs du patrimoine et du tourisme se montrent soucieux de l'avenir de la médina de Fès, tant au niveau local que national, qu'ils adoptent et appliquent une nouvelle approche stratégique dans laquelle le tourisme durable, intégré aux autres secteurs de développement urbain de la ville, contribuerait de manière responsable à la préservation et la gestion de la médina et de sa valeur de patrimoine mondial et au développement durable de ses habitants. Une telle démarche devra privilégier l'adhésion et l'implication des différents acteurs, publics et privés, concernés par les questions du patrimoine et du tourisme dans le cadre d'un partenariat qui définirait clairement les rôles et responsabilités de chacun et qui favoriserait la synergie des actions et des échanges. Les populations locales – ou les instances qui les représentent – doivent impérativement faire partie de ce dispositif de partenariat qui devra faire d'eux des parties prenantes dans tout le processus de développement d'un tourisme durable au sein de la médina. Ce sont après tout elles qui sont les premières concernées par l'ensemble de ces arrangements.

Enfin, un tel cadre stratégique devra intégrer les méthodes, mécanismes et outils permettant sa mise en œuvre en vue d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés : mécanisme de mesure et de suivi de l'impact du tourisme sur le patrimoine, outil de gestion intégrée du site (plan de gestion), mécanisme de financement incitant à l'investissement dans les projets de tourisme durable, cadre institutionnel définissant les responsabilités des parties prenantes, etc.

« Ziyarates Fès » ou le « Logement chez l'habitant » : un concept novateur qui associe le tourisme au développement humain

Une fois encore, la médina de Fès a été l'« incubateur » d'un projet pilote à l'échelle du Maroc, dont les résultats et les enseignements ne manqueront pas d'intéresser d'autres médinas du Royaume.

L'idée du développement d'un logement chez l'habitant dans la médina de Fès émane d'une recommandation de l'étude de développement touristique de la ville de Fès (voir ci-dessus).

Lancé en 2008, le projet « Ziyarates Fès » a permis à une trentaine de familles de devenir acteurs dans la dynamique touristique qui se développe en médina, d'améliorer leur quotidien et de contribuer à la promotion de leur culture locale dans un esprit d'échange interculturel et d'ouverture à l'autre.

Le concept de ce produit touristique solidaire propose aux touristes qui le souhaitent de partager le quotidien de l'une des familles qui font partie de ce réseau dans une ambiance conviviale qui leur permet de découvrir un autre aspect de la médina de Fès, grâce à ses habitants, leur culture et leur vécu quotidien.

L'un des points forts de ce projet résulte de l'originalité de son montage institutionnel qui traduit une forte volonté de collaboration entre les principaux acteurs locaux concernés par le développement humain et le tourisme : autorités locales (Wilaya de la région Fès-Boulemane), élus (Arrondissement Fès-Médina), administration (Agence de développement social), professionnels du secteur du tourisme (Conseil régional du tourisme) et société civile (Union des associations et amicales humanitaires de la Médina).

Ce type d'actions orientées vers les populations locales revêt une importance capitale pour le processus de sauvegarde et de mise en valeur de la médina. Au-delà des retombées économiques et sociales qu'ils peuvent apporter à la vie de ces gens, ces projets leur confèrent le statut d'acteur à part entière dans la dynamique qui décidera du développement et de la détermination de l'avenir de leur cité historique.

Entretiens

• ***Manale Dao-Sabah est une jeune étudiante de 22 ans, fille de la propriétaire de la maison Dar Lalla Bouchra. Elle contribue à la gestion de l'« affaire familiale » pendant son temps libre.***

Comment avez-vous intégré le réseau « Logement chez l'habitant » ?

Pour tout vous dire, cela s'est fait par hasard ; j'ai vu un avis affiché dans une administration appelant les familles résidant dans la médina de Fès à déposer leur candidature pour faire partie de ce réseau. J'en ai parlé à ma mère qui a tout de suite été favorable à cette idée.

Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté, au-delà des revenus financiers ?

Cette expérience a été très riche sur le plan personnel. Chaque jour nous faisons de nouvelles rencontres avec des personnes venues d'Europe, des pays arabes, etc., ce sont des moments d'échange et de partage très riches.

Est-ce que vous êtes complètement satisfaite de cette expérience ?

Cette expérience a été très importante pour les familles, mais je pense qu'il est temps maintenant de la renforcer et de l'améliorer. Pour ce faire, l'association des familles membres du réseau « Ziyarates Fès » doit se mobiliser, proposer de nouvelles idées, etc.

Que représente la médina de Fès pour vous ?

Je suis native de la médina, j'y ai passé toute mon enfance et je n'envisage pas d'aller vivre ailleurs.

Que représente pour vous l'inscription de la médina sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO ?

Cette inscription est source de fierté pour les habitants de la médina. J'espère que l'UNESCO continuera à soutenir la médina de Fès et à mobiliser des ressources pour préserver son patrimoine.

• ***Abdelhay Mezzour, homme de 43 ans, copropriétaire et gestionnaire de la maison Dar Mezzour.***

Pouvez-vous parler de votre adhésion au réseau « Ziyarates Fès »?

J'en avais pris connaissance à travers des associations qui sont actives en médina. Je suis moi-même acteur associatif.

Quelle est la valeur ajoutée de cette expérience pour vous et votre famille ?

Avant, nous avions des difficultés à subvenir aux frais d'entretien de cette belle maison historique. Nous étions en train d'envisager de la vendre et de partir vivre ailleurs. Grâce de ce projet, nous avons pu garder notre maison familiale et rester dans la médina. À côté de cela, cette expérience nous a permis de nous ouvrir à des gens issus de cultures différentes, d'échanger avec eux dans une ambiance familiale chaleureuse.

Si j'ai bien compris, vous n'envisagez pas de quitter un jour la médina ?

Cette maison appartient à ma famille, je ne peux pas m'en séparer. J'ai passé toute ma vie dans la médina, si je souhaitais partir, je l'aurais fait il y a longtemps.

La médina de Fès est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, qu'est-ce que cela suscite chez vous ?

C'est une reconnaissance qui nous confère, à nous autres, habitants de la médina, un sentiment de fierté, mais également de responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale en ce qui concerne la préservation de ce patrimoine qui appartient à l'ensemble de l'humanité.

Un moment de partage convivial entre une famille hôte et une touriste européenne autour des techniques de la broderie traditionnelle de Fès.

© Abdelhai Mezzour

ourplace

PHOTOGRAPHIES ET EXPOSITIONS DU PATRIMOINE MONDIAL

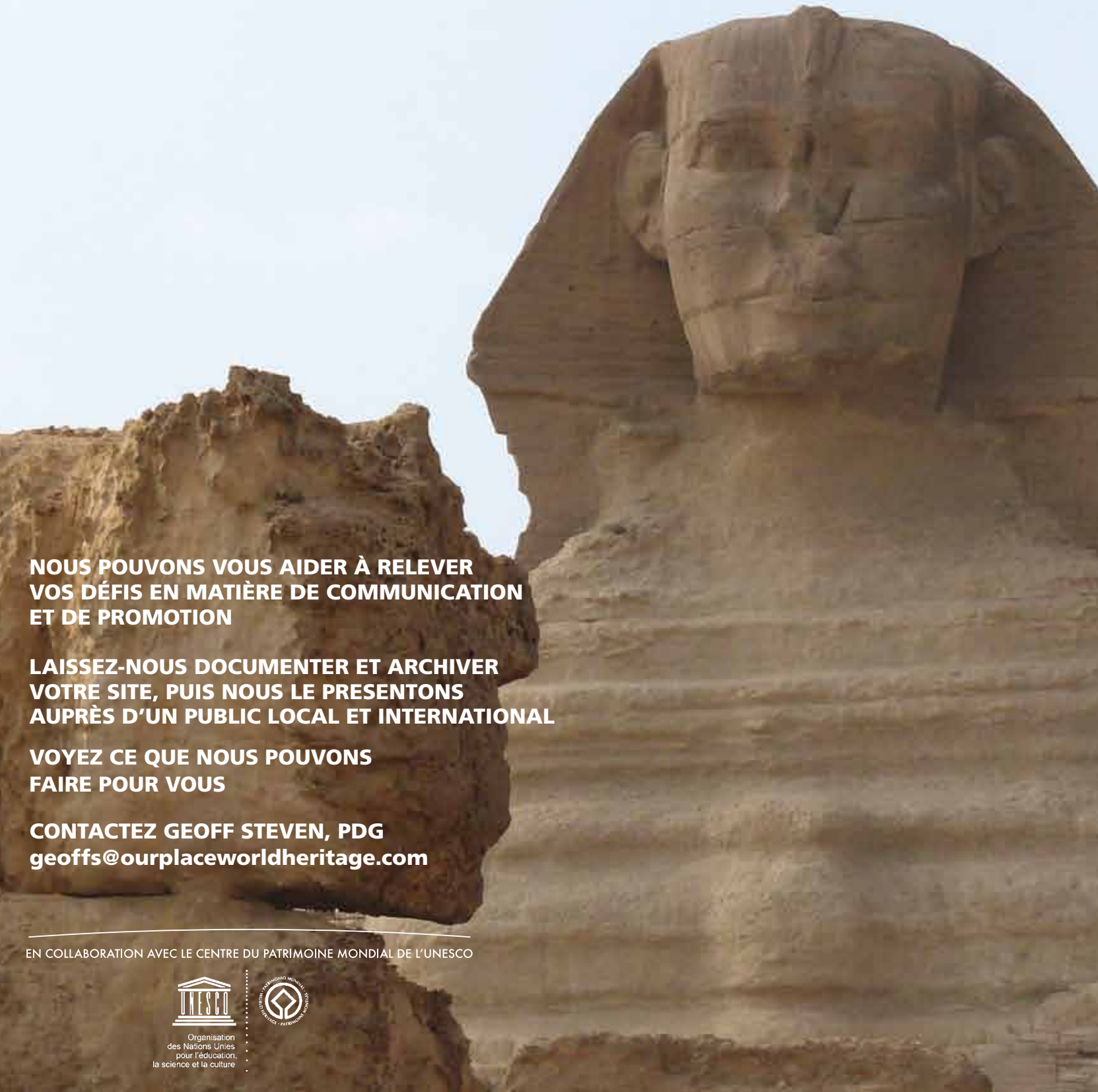

NOUS POUVONS VOUS AIDER À RELEVER VOS DÉFIS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

LAISSEZ-NOUS DOCUMENTER ET ARCHIVER VOTRE SITE, PUIS NOUS LE PRESENTONS AUPRÈS D'UN PUBLIC LOCAL ET INTERNATIONAL

VOYEZ CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

CONTACTEZ GEOFF STEVEN, PDG
geoffs@ourplaceworldheritage.com

EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

DES PHOTOS SAISISSANTES

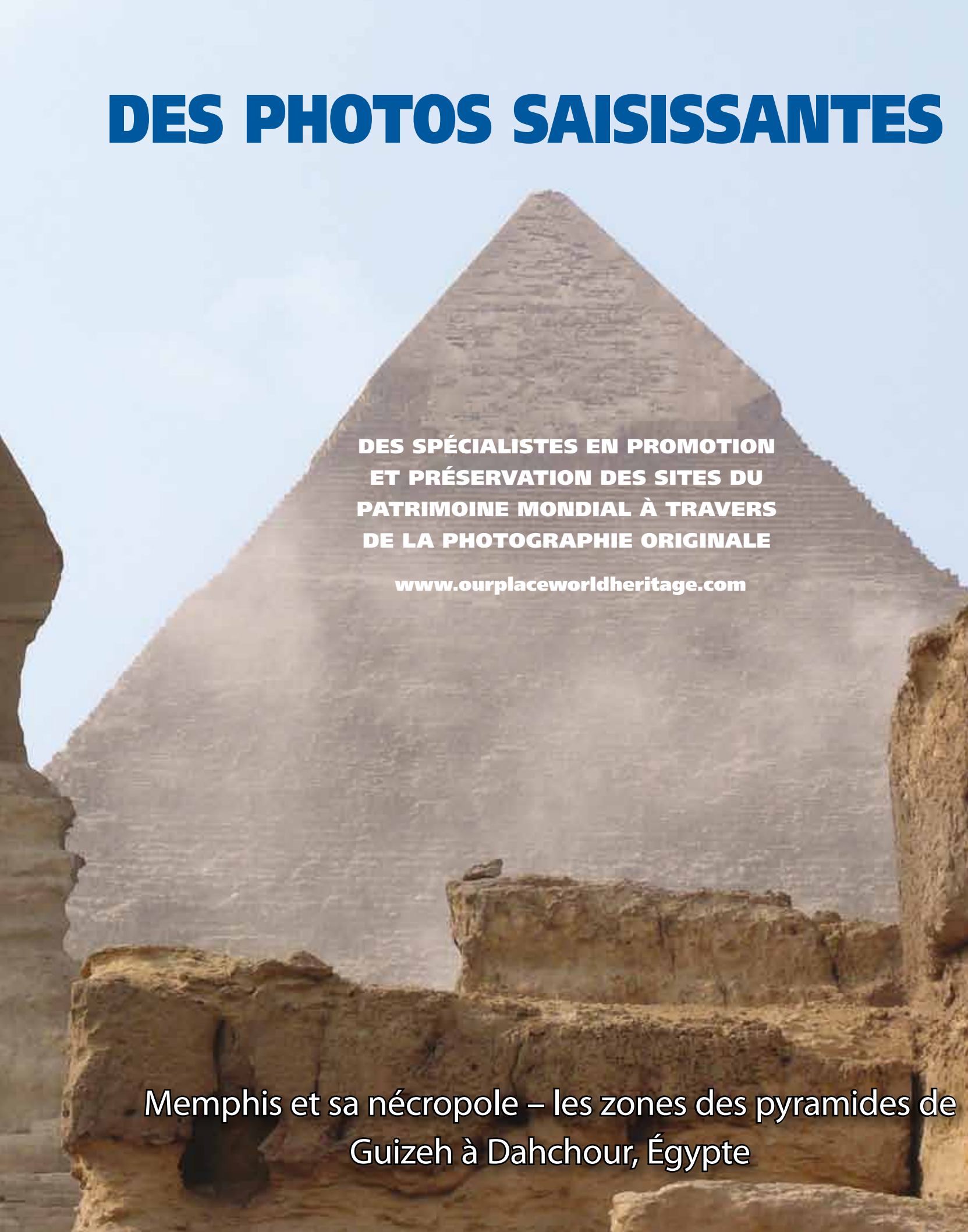

DES SPÉCIALISTES EN PROMOTION ET PRÉSERVATION DES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL À TRAVERS DE LA PHOTOGRAPHIE ORIGINALE

www.ourplaceworldheritage.com

Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dahchour, Égypte

Tourisme durable et communautés locales

Paysage d'agaves de Tequila

Dr Ignacio Gómez Arriola, architecte
Coordinateur du projet « Paysage d'agaves et anciennes installations industrielles de Tequila », un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.
Institut national d'histoire et d'anthropologie de Jalisco , Mexique

Paysage d'agaves et anciennes installations industrielles de Tequila (Mexico) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2006

© Ignacio Gómez Arriola

Les paysages culturels productifs résultent du travail humain poursuivi sur un territoire donné au cours d'une longue période de temps. Ils sont le fruit d'un partenariat entre l'homme, l'environnement, le produit de certaines variétés végétales ou animales et de traditions ancestrales scrupuleusement perpétuées. Le territoire ainsi formé est l'aboutissement du labeur et de l'ingéniosité de plusieurs générations d'hommes et de femmes visant à s'adapter à l'environnement. C'est ainsi qu'un paysage naturel devient un paysage culturel.

Aujourd'hui, les modifications apportées aux systèmes de production traditionnels conjugués à la mondialisation placent de tels systèmes agraires dans une situation de vulnérabilité qui s'aggrave de jour en jour. De ce point de vue, un tel patrimoine peut assurément être reconnu comme un patrimoine en péril.

Le travail des communautés établies dans l'espace géographique des paysages culturels agraires joue un rôle fondamental dans le cadre de leur durabilité. Ces paysages sont en effet entretenus, jour après jour, grâce aux efforts et à la coopération de ces communautés. Cet engagement communautaire a été la condition indispensable de leur développement passé et demeure crucial à la préservation de leur authenticité et de leur intégrité. Leur existence même résulte des échanges entre l'être humain et l'environnement qui assurent le maintien d'activités de production et donc leur durabilité et leur viabilité future.

Comment fut créé le Paysage d'agaves de Tequila

La région de l'agave dans l'État de Jalisco, à l'ouest du Mexique, s'est dotée, au fil du temps, de valeurs culturelles que l'on peut désormais reconnaître comme celles d'un paysage culturel productif et éminemment rural. Une forte tradition culturelle a pris racine et s'est développée au cours de plusieurs siècles jusqu'à faire du site l'un des emblèmes du pays.

En 2002, l'Institut national d'histoire et d'anthropologie mit en route un projet destiné à évaluer le potentiel des valeurs culturelles de la région du volcan Tequila dans le but d'inscrire ce site sur la Liste du patrimoine mondial. À l'issue d'un travail de longue haleine réalisé par diverses agences[1], le « Paysage d'agaves et anciennes installations industrielles de Tequila » fut inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO lors de la 30e session du Comité du patrimoine mondial tenue à Vilnius (Lituanie), du 8 au 16 juillet 2006.

Cette proposition de candidature nous permettait d'explorer pour la toute première fois au Mexique la possibilité de reconnaître, avec toute la complexité que cela implique, les valeurs culturelles et patrimoniales d'une vaste région. Les critères de valeur universelle exceptionnelle employés pour inscrire le Paysage d'agaves de Tequila sur la Liste du patrimoine mondial étaient les suivants :

- Critère (ii) : La culture de l'agave et sa distillation ont façonné un paysage caractéristique, où de belles haciendas et distilleries illustrent la fusion des traditions préhispaniques de fermentation du jus de mescal et des processus européens de distillation, et celles des technologies locales et importées depuis l'Europe et l'Amérique.
- Critère (iv) : L'ensemble des haciendas et des distilleries qui, dans de nombreux cas, possèdent toujours leurs équipements, reflète l'essor de la distillation de la tequila au cours des deux cent cinquante dernières années ; elles constituent un exemple exceptionnel d'ensembles architecturaux caractéristiques, illustrant la fusion des technologies et des cultures.
- Critère (v) : Le paysage d'agaves illustre le lien pérenne entre l'ancienne culture méso-américaine de l'agave et le présent, ainsi que l'évolution des procédés de

Au-dessus des champs d'agaves bleus de Tequila et Amatitán.

© Mickaël Thomassin

culture depuis le XVIIe siècle, époque où de grandes plantations furent créées et où les distilleries se mirent à produire de la tequila. Globalement, le paysage des champs, des distilleries, des haciendas et des villes est un exemple exceptionnel de peuplement humain et d'occupation des sols traditionnels, représentatifs de la culture propre à Tequila.

• Critère (vi) : Le paysage de Tequila a inspiré des œuvres littéraires, le cinéma, la musique, l'art et la danse, célébrant tous le lien entre le Mexique et la tequila, et donc son lieu d'origine, Jalisco. Le paysage de Tequila est donc étroitement associé à des perceptions de valeurs culturelles et ce bien au-delà de ses frontières.

La région présente une continuité culturelle maintenue au cours de plusieurs milliers d'années, et donc antérieure à la période hispanique. Elle a conservé des traces évidentes du partenariat noué entre l'être humain et l'agave dans un environnement sauvage et naturel riche en traditions ancestrales. Parmi les nombreuses variétés d'agaves que l'on trouve aujourd'hui au Mexique, l'*Agave Tequilana Weber*, variété bleue, ne pousse qu'à Jalisco. Ses caractéristiques actuelles sont le résultat d'un processus de domestication millénaire par les populations dans le cadre de son exploitation. Il s'agit d'une variété qui ne se trouve jamais à l'état sauvage. Au fil des siècles, les méthodes de culture de l'agave ont été améliorées pour aboutir à la création d'une tradition agricole préhispanique qui perdure à ce jour dans les champs de la région. Dans l'ouest du Mexique préhispanique, certaines variétés d'agaves étaient bouillies à des fins alimentaires ou cérémonielles ou destinées à la production de mescal. Son utilisation la plus importante fut la production de sucre alimentaire. Ce processus consistait à faire rôtir (*tatemado*) la partie centrale de la plante dans des fours enfouis sous la terre. Une autre utilisation, tout aussi importante, était la préparation d'une boisson alcoolisée rituelle produite par la fermentation du jus du cœur d'agave bouilli. C'est cette recette qui donna naissance à la tequila telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Les Espagnols introduisirent en Nouvelle-Espagne des techniques et des modes de production européens dès le XVIe siècle. La production du mescal est un excellent exemple de cette démarche. Ce vin, qui a pour base le *mexcalli* ancestral, est le résultat d'un amalgame culturel unique de traditions préhispaniques (consistant à faire bouillir et fermenter de l'agave) et de techniques de distillation européennes. Ce processus constitue aujourd'hui une industrie agricole régionale vieille de plusieurs siècles.

Les premières distilleries ou *tabernas* qui se mirent à fleurir le long des cours d'eau du district de Tequila créèrent l'industrie agricole qui allait donner au Mexique l'un de ses fleurons nationaux : la tequila. Les premières haciendas productrices de tequila établies vers la fin du XVIIe siècle se livrèrent à la culture intensive du mescal bleu. Leurs plantations recouvraient toute la région du volcan Tequila.

Vers la fin du XVIIIe siècle, les petites distilleries traitaient les récoltes d'un grand nombre d'haciendas, et distribuaient leur production aux villages et aux peuplements d'ouvriers situés dans la région. Cette nouvelle boisson se répandit ensuite dans les États californiens en passant par le port de San Blas et atteignit enfin les Philippines par la *Nao de Chine*, devenant ainsi le tout premier produit d'exportation de la nouvelle Galice.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le vin de mescal fut baptisé tequila, en l'honneur de son lieu d'origine. Ce fut à cette époque aussi qu'il allait acquérir ses caractéristiques distinctives. La transition entre la cuisson d'origine préhispanique de l'agave au feu de bois dans des fours enterrés à une cuisson à la vapeur dans des fours en brique est bien ce qui distingue le vin de mescal de Tequila des mescals produits dans les autres régions du Mexique. Plusieurs distilleries du district de Tequila se regroupèrent au cours

Le site s'étend du pied du volcan Tequila jusqu'au canyon du Rio Grande.

© Mickaël Thomassin

de cette période et elles n'ont jamais cessé de produire cette boisson à ce jour. La qualité de la tequila est désormais reconnue de par le monde grâce à de prestigieux prix décernés à Paris, Londres, San Francisco, Rio de Janeiro, Madrid et Barcelone à l'occasion des expositions internationales.

Dès le début du XXe siècle, plusieurs ensembles industriels s'installèrent autour des villes de Tequila, Amatitán et El Arenal. Des distilleries furent également créées dans la région d'Altos de Jalisco et diversifièrent leur activité en s'intéressant à d'autres produits. Après la révolution mexicaine, la tequila devint, au même titre que le *charro* (cavalier) de Jalisco et le *mariachi*, un symbole de l'identité nationale, aussi bien au sein du pays qu'à l'étranger. Ce fait devait même influencer le cinéma mexicain en son âge d'or. Afin de répondre à la demande croissante pour cette boisson désormais prisée dans le monde entier, l'industrie de la tequila mit au point des procédés de production plus efficaces ainsi que des systèmes de contrôle de la qualité au XXe siècle. Cet engouement pour la tequila à l'étranger se traduisit par une prolifération des marques et des plantations : de vastes champs d'agaves furent plantés dans la zone d'appellation d'origine qui couvre plusieurs États du pays.

Le début du XXIe siècle offrit au paysage d'agaves de Tequila une reconnaissance exceptionnelle grâce à son inscription sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial. Durant cette période, la boisson emblématique du Mexique s'imposa dans le monde entier. Quatre cents ans après avoir débuté comme une simple boisson artisanale, la tequila était devenue une industrie d'envergure mondiale.

Le développement durable au sein d'un paysage culturel

Un plan de gestion fut mis au point dans le cadre de la candidature du site à l'inscription au patrimoine mondial, en vue d'assurer la conservation et l'utilisation durable de tous les éléments à protéger conformément à la Convention du patrimoine mondial. Ces éléments étaient les suivants : le paysage naturel, le paysage d'agaves, les vestiges archéologiques, les anciennes installations industrielles et les populations traditionnelles. La mise en œuvre du plan de gestion pour le Paysage d'agaves de Tequila vise également à améliorer la qualité de vie des communautés installées sur le site et à mobiliser les instruments juridiques et les organismes compétents du district afin de garantir l'authenticité et l'intégrité de chacune des composantes du paysage de l'agave et de favoriser leur conservation, leur restauration et une utilisation appropriée.

Ce plan propose plusieurs indicateurs de suivi du processus de conservation du patrimoine naturel et culturel de la région. Il établit un diagnostic mais aussi des propositions touchant à la gestion et à l'administration du site fondées sur une analyse détaillée de ses six composants principaux : l'environnement naturel qui comprend la flore, la faune et l'eau (trois éléments clés pour le développement de la région) ; le paysage d'agaves du point de vue de la plantation traditionnelle en tant que patrimoine substantiel de la région ; l'architecture patrimoniale qui englobe à la fois les principaux éléments architecturaux des zones de peuplement et les fermes des haciendas et des usines installées en milieu rural ; le patrimoine préhispanique qui comprend des zones archéologiques clés qui recèlent une partie importante du patrimoine historique de la région ; la physionomie urbaine comme expression de l'identité sociale et architecturale ; et enfin le patrimoine immatériel qui comprend les valeurs intangibles (traditions, fêtes, légendes, etc.) de la culture sociale qui se sont développées au fil des générations et perdurent à ce jour grâce à la force de l'identité sociale.

La création d'une agence à responsabilité mixte (à savoir un Comité pour la conservation, la réévaluation, la réhabilitation et la diffusion du Paysage d'agaves de Tequila) fut mise à l'étude en vue de superviser le

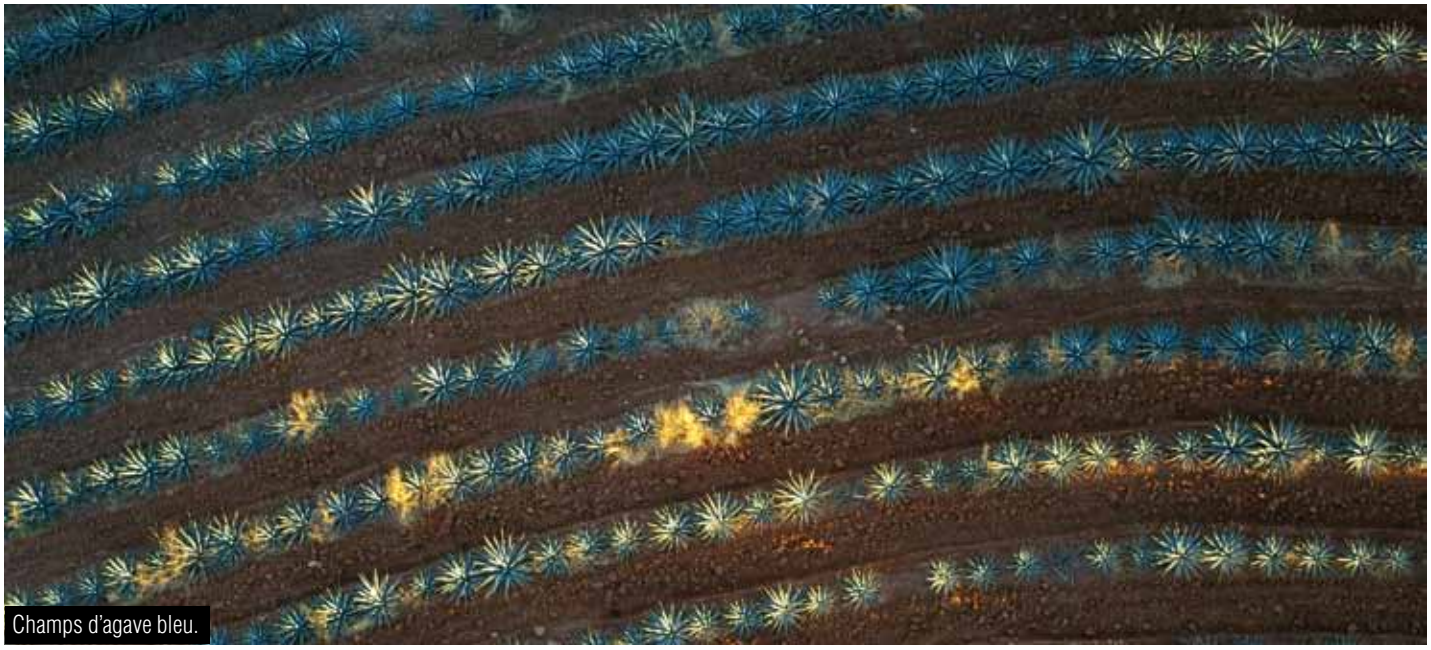

Champs d'agave bleu.

© Mickaël Thomassin

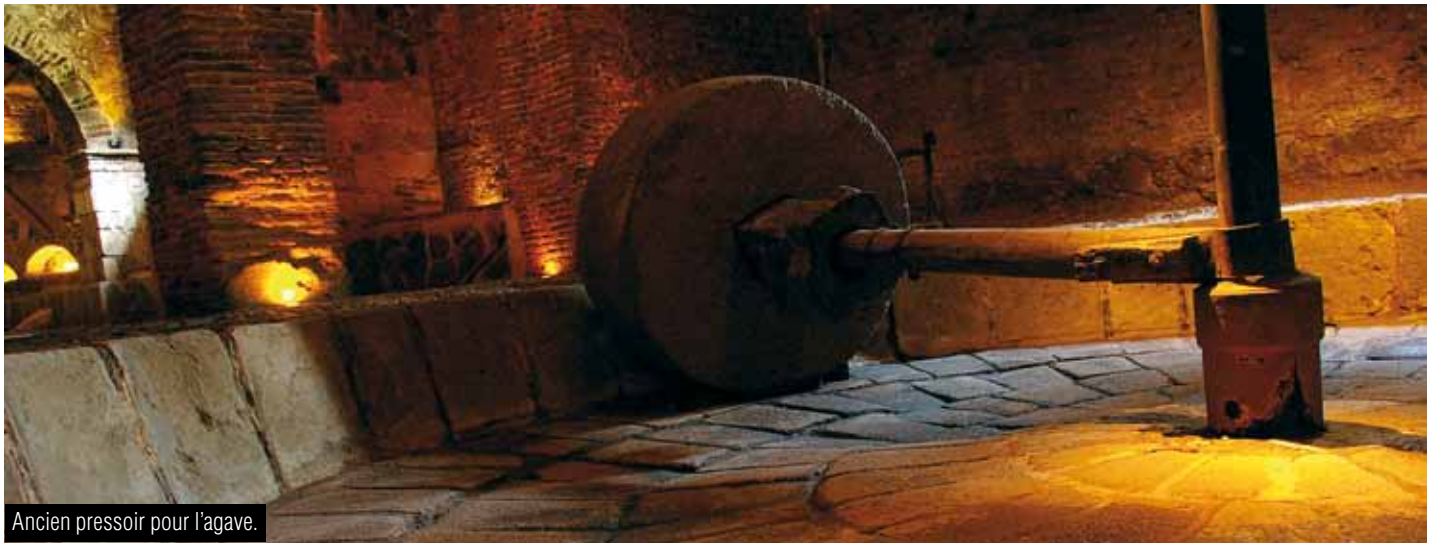
Ancien pressoir pour l'agave.

© Mickaël Thomassin

déroulement du plan de gestion. Ce projet fut officiellement approuvé en janvier 2008 et l'agence fut créée le 17 mai 2008. Celle-ci agit sous responsabilité du gouvernement de Jalisco chargé de la gouvernance des actions concernant le Paysage d'agaves de Tequila.

Dans la mesure où l'un des principaux objectifs du plan de gestion consiste à améliorer la qualité de vie et le développement durable des communautés vivant sur le territoire où l'on fabrique la tequila, un certain nombre d'actions et de programmes, jugés prioritaires pour la consolidation de l'infrastructure culturelle du district, furent entrepris.

Le gouvernement de Jalisco, les conseils municipaux et les organismes fédéraux ont mis en place diverses mesures destinées à encourager le développement durable et à améliorer la qualité de vie des communautés locales. Des travaux sont actuellement en cours pour instaurer un système d'interprétation du paysage d'agaves, exposant l'histoire culturelle et les traditions qui ont formé l'identité du site. Ce projet comprend la construction de points d'orientation dans l'ensemble du paysage d'agaves, la création d'un projet de signalétique destiné aux places publiques et aux points d'orientation, de cartes d'informations relatives aux principales attractions culturelles de la région, d'affiches d'identification et d'orientation et d'une signalisation routière. Tous ces éléments constituent un riche réseau d'informations pour la diffusion d'informations touchant à l'ensemble du district où l'on fabrique la tequila.

Le but de cette dissémination d'informations est de sensibiliser le public à l'histoire du district producteur de tequila et d'honorer la mémoire de ses créateurs, sous la forme de témoignages de leurs réalisations et de leur architecture, grâce à l'interprétation et à l'appropriation de son patrimoine culturel.

Une qualité de vie améliorée grâce au tourisme culturel

Le tourisme culturel constitue peut-être une solution pour offrir au Paysage d'agaves une viabilité en tant que patrimoine mondial. Il s'agirait d'un tourisme reposant sur l'engagement des communautés locales grâce à la création et la consolidation de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) spécialisées dans la fourniture de services touristiques et la fabrication de produits artisanaux. Ces MPME gérées par les habitants eux-mêmes pourraient générer des revenus pour les communautés du site.

Le Paysage d'agaves a déjà créé une synergie intéressante grâce à « la Route de la tequila dans le paysage d'agaves ». Ce

Ancienne fabrique de tequila.

© Ignacio Gómez Arriola

Barils de tequila.

© Ignacio Gómez Arriola

Le Museo Nacional de Tequila (MUNAT) présente l'histoire du spiritueux qui a fait la renommée internationale du Mexique.

© Mickaël Thomassin

projet, résultant d'une initiative privée conforme aux objectifs du plan de gestion, fut promu par la Fondation de José Cuervo et le fonds d'investissement multilatéral (FOMIN) de la Banque interaméricaine de développement, pour le renforcement des capacités des PME locales et le tourisme culturel dans l'ensemble du district.

Reconnaissant dans la région de la tequila un potentiel et un besoin urgent en matière de développement économique et social, la Fondation de José Cuervo et la BID ont accordé une première subvention de 3 millions de dollars américains non remboursable afin d'offrir une meilleure qualité de vie à la population. Ce projet concerne les communautés résidant dans les zones de peuplement de Jaliscan à El Arenal, Amatitán, Tequila, Magdalena et Teuchitlán, toutes situées dans différentes parties du Paysage d'agaves.

Parmi les objectifs pour l'engagement des communautés vivant le long de la Route de la tequila, on citera plus particulièrement l'intégration des secteurs les plus vulnérables de la société dans la chaîne de production du tourisme, l'amélioration de la qualité des services et des installations proposés par les établissements touristiques situés sur la Route de la tequila, la professionnalisation des entreprises chargées de l'exploitation des établissements touristiques de la Route de la tequila et la promotion des producteurs et des artisans locaux de la région en tant que fournisseurs.

Le renforcement des capacités des membres du réseau de prestataires de services touristiques le long de la Route de la tequila pourrait considérablement favoriser la création, le développement et la consolidation des MPME locales, dans la mesure où la bonne gestion de ce type d'entreprises par les communautés locales favoriserait le développement durable du territoire. De bonnes pratiques sont essentielles dans tous les établissements pour assurer le renforcement des capacités des différents secteurs touristiques. Dans certains cas, cela se traduira par une bonne transmission des savoirs ancestraux.

Avec le soutien du Paysage d'agaves, la Route de la tequila a organisé plusieurs ateliers visant à compléter le renforcement des capacités des prestataires de services touristiques. Ces ateliers traitaient des éléments suivants : la conservation de l'environnement ; la promotion culturelle ; le développement économique ; la prise en charge hôtelière des touristes ; la gestion des animations et des activités de loisirs ; la gestion des aliments et des boissons ; l'apprentissage de l'anglais ; la formation des guides touristiques et l'apprentissage de l'informatique.

Cinq ans après le lancement de la Route de la tequila dans le paysage d'agaves, les résultats suivants ont été obtenus : la création d'un réseau de 300 MPME locales, au sein desquelles 79 artisans ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités en matière d'innovation de conceptions artisanales ; 152 entreprises locales ont obtenu une certification de qualité et de service à travers le label TT (Tequila-Tourisme) ; 8 zones de peuplement ont été stratégiquement identifiées pour la promotion et la commercialisation de produits artisanaux et de produits touristiques certifiés ; 13 produits touristiques ont été créés pour être commercialisés par des tours opérateurs et des agences de voyages externes, un support technique a été proposé à 3 500 personnes conformément au Guide des bonnes pratiques du label TT ; 289 nouveaux emplois ont été créés tout en préservant les emplois existants et surtout les flux de trésorerie ont augmenté, la dépense journalière moyenne par personne passant de 150 pesos en 2005 à 452 pesos aujourd'hui.

Ce projet vise à créer un modèle reproductible pour le développement des MPME non seulement dans les autres régions du pays, mais aussi dans d'autres pays d'Amérique latine, avec le soutien de la BID/FOMIN. Dans le cadre de ce programme, une initiative similaire est déjà en cours de développement dans le Paysage culturel du café de la Colombie avec les conseils du Paysage d'agaves et de la Route de la tequila : « les Routes du café » qui traversent les États de Caldas, Risaralda, Quindio et de la Valle del Cauca.

Gros plan sur les feuilles d'agave bleu.

© Mickaël Thomassin

L'engagement des communautés locales pour le développement durable

En guise de conclusion, il convient d'évoquer une exposition récente concernant l'engagement communautaire au sein des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Dans le cadre des célébrations de commémoration du 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, le Paysage d'agaves de Jalisco fut inclut par l'UNESCO et par la prestigieuse Smithsonian Institution dans l'exposition virtuelle « Protection, prospérité, préservation : Histoires de patrimoine mondial » comme l'un des dix exemples de sites où sont perpétuées des pratiques de conservation durable avec la participation étroite des communautés. http://worldheritage.si.edu/fr

L'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO doit constituer un puissant moteur pour le développement durable de la région, dans la mesure où elle offre une occasion exceptionnelle permettant d'assurer le développement équilibré d'un territoire au sein duquel les habitants sont à la fois les principaux acteurs et les principaux bénéficiaires. En effet, ce sont eux qui ont bâti ce paysage culturel unique. Dans le cadre de l'élaboration d'une politique gouvernementale pour la gestion d'un paysage culturel agricole, il est donc essentiel de tenir compte, en premier lieu, des habitants du territoire en question. L'engagement des communautés est fondamental au développement de chaque site, et crucial à la préservation de son authenticité et de son intégrité futures.

Si le développement durable du district doit obligatoirement prendre en compte une grande diversité d'institutions, de parties prenantes et de programmes, et ce au sein d'une action concertée avec le Paysage d'agaves de Tequila et la Route de la tequila, il peut avoir un impact sur l'un des objectifs établis dans le plan de gestion et sur le développement durable des communautés grâce au tourisme culturel. La promotion de produits locaux par le développement de MPME gérées par les habitants peut par ailleurs constituer un complément viable pour assurer sa durabilité. La transmission des connaissances ancestrales et le respect des traditions sont également essentiels au développement et à la commercialisation de produits durables.

Pour assurer la subsistance des paysages culturels, il est nécessaire de perpétuer les conditions ayant conduit à leur création. Leur existence repose sur les échanges entre l'être humain et son environnement. Cette relation privilégiée doit impérativement être conservée et ce en dépit des progrès technologiques, dans la mesure où ses habitants en dépendent. La participation des communautés locales dans les revenus générés par le tourisme culturel est essentielle à leur durabilité. Dans cette optique, le tourisme culturel dans le cadre du développement de MPME gérées par les habitants peut offrir un complément viable pour leur durabilité.

Pour conclure, il est important de souligner que toute gestion d'un paysage culturel productif doit présenter une dimension profondément sociale.

Note

[1] Les parties impliquées dans le processus de production du dossier d'inscription technique déposé à l'UNESCO comprenaient l'INAH de Jalisco de l'Institut national d'anthropologie et d'histoire, le gouvernement de l'État de Jalisco à travers ses départements de la Culture, du Développement urbain et de l'Environnement, et l'Institut de développement territorial ; la Chambre nationale d'industrie de Tequila ; les municipalités de Magdalena, Teuchitán, Tequila, Amatitán et El Arenal ; le Ministère des affaires étrangères ; la délégation permanente de l'UNESCO du Mexique et la Commission mexicaine pour l'UNESCO. Des conseils furent également dispensés par de grands experts et spécialistes dans chaque domaine concernant la mise en candidature. Tous ces travaux furent coordonnés par le Dr Luis Ignacio Gómez Arriola avec les conseils continus du Dr Francisco Javier López Morales.

Mont Kenya
Mise en place d'un tourisme intelligent

Wanjiku Kinuthia
Chargé de marketing et des communications
Conservatoire de faune sauvage de Lewa

Parc national / Forêt naturelle du mont Kenya (Kenya) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997 avec une extension en 2013.

© William Wallace

Il reste douze glaciers sur la montagne.

© Franco Pecchio

Le mont Kenya est l'un des paysages les plus spectaculaires d'Afrique orientale. Il présente une topographie glaciaire irrégulière composée d'une série de pics pyramidaux, de vallées en forme de U, de crêtes escarpées et de petits lacs de montagne. Culminant à 5 199 m, ce volcan, dont l'origine est estimée remonter à 3 millions d'années, est le deuxième plus haut sommet du continent africain. En 1997, il fut inscrit, avec la réserve forestière nationale qui le compose, sur la Liste du patrimoine mondial sous les critères naturels (vii) et (ix) au vu de ses paysages spectaculaires, de son abondante diversité biologique et de son importance écologique. Le périmètre du site fut récemment élargi pour inclure les zones de faible altitude de la Réserve forestière du Ngare Ndare ainsi que le Conservatoire de faune sauvage de Lewa situé au nord. Ces biens sont reliés par un corridor faunique unique en Afrique de l'Est qui protège la voie traditionnelle de migration des populations d'éléphants d'Afrique entre ces deux écosystèmes.

La montagne tout en offrant un spectacle grandiose sert également de repère culturel au peuple kényen, et notamment aux communautés qui vivent dans les environs. Les sommets enneigés étant à leurs yeux la demeure de leurs dieux respectifs, les tribus bantoues de Kikuyu, Embu et Meru faisaient leurs prières et accomplissaient leurs rituels en se tournant vers la montagne. Les Nilotiques masai et samburu entreprenaient régulièrement des pèlerinages sur le site, tout comme le faisaient les tribus cushitic situées dans le nord du Kenya. Le plus haut pic du mont Kenya, Batian (5 199 m), doit son nom à un puissant *laibon* masai (guérisseur) tandis que le deuxième et le troisième, Nelion (5 188 m) et Lenana (4 985 m), portent les noms du frère et du fils de Batian.

Le site du mont Kenya est particulièrement apprécié par les passionnés de randonnées. Chaque année, plus de 30 000 grimpeurs en entreprennent l'ascension, mais seule une centaine d'entre eux atteignent les imposants sommets jumeaux de Batian et Nelion. L'ascension du mont Kenya est en réalité plus difficile que ne l'est celle du Kilimandjaro, la montagne la plus haute d'Afrique qui s'élève à 5 894 m.

Le tourisme sur le mont Kenya est géré par le Kenya Wildlife Service (KWS), un organisme parapublic (société d'État) chargé de la surveillance de toutes les questions fauniques du pays, et par le Kenya Forest Service (KFS). Diverses attractions sont également mises à la disposition des visiteurs moins aventureux. Le parc national possède en effet « une nature immaculée, des lacs, des glaciers et des sommets d'une remarquable beauté, une formidable diversité géologique, des forêts, des sources d'eau minérale, des espèces animales rares ou en voie de disparition, un gibier de plaine adapté à de hautes altitudes, une végétation alpine et montagneuse unique ainsi que onze espèces de plantes endémiques ».

Le site possède trois principales installations touristiques qui font partie de la réserve nationale : Castle Lodge, Serena Mountain Lodge et Bantu Lodge. Parmi les autres installations, citons Rotundu Fishing Lodge et, pour les visiteurs dont le budget est plus serré, six autres établissements plus modestes appelés *bandas* ainsi que plusieurs maisons d'hôtes gérées par le KWS.

La mise en application de pratiques durables dans l'ensemble du site revêt une importance capitale dans la mesure où seule une gestion efficace saurait préserver la valeur esthétique de son fragile écosystème et sa biodiversité. La fonction de bassin-

Avec le Conservatoire de faune sauvage de Lewa et la Réserve forestière du Ngare Ndare, le site comprend des vallées profondes de pentes basses et des habitats arides riches en biodiversité, situés dans une zone écologique de transition entre un écosystème montagneux et des prairies de savanes semi-arides.

© Lewa House

versant du site doit impérativement être protégée. Le Gouvernement kényen estime en effet qu'à elle seule la montagne fournit, directement et indirectement, plus de 40 % de l'énergie hydroélectrique dont dépend ce pays en voie de développement.

Création de partenariats favorisant des pratiques durables

« L'écosystème renferme des paysages esthétiques ainsi qu'un grand potentiel de développement touristique, encore inexploité. » (Plan de gestion de la réserve forestière du mont Kenya, 2010-2019.)

Selon Simon Gitau, garde principal du KWS pour la région du mont Kenya, des mesures sont actuellement prises pour développer le tourisme, et des habitudes durables sont mises en application grâce à des partenariats noués avec la communauté locale. La forêt possède, par exemple, un certain nombre de stations où chacune dispose d'un plan de gestion individuel géré par le Service des forêts du Kenya en collaboration avec les Associations de forêts communautaires. Tous ces plans mettent l'accent sur l'écotourisme. Les randonnées et les découvertes de la nature à pied sont vivement encouragées en lieu et place des visites en véhicules et tout est fait pour dissuader les visiteurs d'abandonner leurs ordures sur le terrain. L'enseignement des principes de la conservation aux visiteurs est aujourd'hui devenu une affaire de routine.

Culminant à 5 199 m, le mont Kenya, dont l'origine est estimée remonter à 3 millions d'années, est le deuxième plus haut sommet du continent africain.

Une initiative nouvelle et prometteuse est actuellement menée sur le site pour encourager les communautés voisines à mettre en place des infrastructures touristiques au sein des fermes situées dans les zones tampons. Le garde principal estime que ce projet permettra de discréditer l'idée qui veut que le tourisme ne saurait s'épanouir qu'à l'intérieur d'une zone protégée. Le fait d'investir dans des terrains privés bénéficiant d'un accès à la zone protégée permet non seulement de préserver l'écosystème, mais aussi de générer des revenus. Bien sûr, les communautés ont encore besoin de renforcer leurs capacités afin de tirer profit de la situation. Elles doivent également comprendre les avantages que présente l'établissement d'un partenariat avec le gouvernement par l'intermédiaire du KWS.

Aujourd'hui, l'intégralité de l'écosystème du mont Kenya est protégée par un partenariat des secteurs public et privé associant Rhino Ark, KWS, KFS et les Associations des forêts communautaires.

Pendant ce temps, le mont Kenya demeure fortement menacé par des activités de braconnage, d'exploitation forestière illégale et de déforestation. Des efforts concertés visent pourtant à encourager les communautés voisines à s'adonner à des activités responsables et rentables, telles que l'élevage de lapins, l'apiculture et la pisciculture.

L'élevage de cailles a particulièrement bien réussi et la région est aujourd'hui le principal producteur du pays. Le KWS a également formé et agréé 1 500 potiers issus des communautés locales, et ces derniers ont désormais un emploi.

Le passage de la canopée dans la forêt de Ngare Ndare.

© Lewa House

Défis actuels

La population ne cesse d'augmenter et la plupart des gens n'ont pas les moyens d'acheter autre chose que du bois pour se chauffer. Cette situation encourage inévitablement la coupe illégale d'arbres. Pour lutter contre ce problème, les communautés sont actuellement invitées à planter autant d'arbres que possible. La loi exige que 10 % de chaque parcelle de terrain soit consacré à la plantation d'arbres.

Suite à la demande croissante des pays d'Extrême-Orient pour la corne de rhinocéros et l'ivoire d'éléphant, les populations de ces animaux sont extrêmement menacées dans l'ensemble du pays. Ce fléau affecte sérieusement les éléphants de montagne.

Et enfin, la montagne n'échappe pas à l'impact du réchauffement climatique : ses glaciers s'amenuisent peu à peu et les précipitations sont de plus en plus erratiques.

Le mont Kenya reste néanmoins un repère particulièrement important et offre une expérience magnifique aux visiteurs. Le fait de gravir Batian demeure une belle prouesse. Nous sommes tous directement concernés par la préservation de la majesté de ce site – exceptionnel.

Le corridor d'éléphants

En juin 2013, le périmètre du site classé au patrimoine mondial a été étendu vers le nord pour incorporer le Conservatoire de faune sauvage de Lewa et la Réserve forestière du Ngare Ndare qui appartient à l'État. Ces deux biens sont reliés au mont Kenya par un corridor à l'usage de la faune sauvage (complété par une solution autoroutière innovante) qui fut inauguré en 2010. Élaboré sur une idée originale du Mount Kenya Trust avec la participation de nombreuses parties prenantes, ce corridor relie l'écosystème forestier du mont Kenya aux écosystèmes de savane des plaines de Lewa et de Samburu qui s'étendent au nord. Ce système a ouvert la voie de migration traditionnelle d'au moins 2 000 éléphants africains du mont Kenya et de plus de 8 000 éléphants des plaines de Samburu, alors que cet accès leur avait été précédemment refusé par le développement humain.

Avant l'ouverture du corridor, les animaux détruisaient fréquemment les clôtures et envahissaient les fermes au moment de leurs migrations d'un écosystème à l'autre. Une telle situation exacerbait les conflits entre les hommes et les éléphants dans l'ensemble de la région. Mais, à mesure que les éléphants apprennent à emprunter le passage souterrain du corridor, de tels incidents se font de plus en plus rares, et la migration des éléphants peut s'effectuer en toute sécurité.

Comme l'explique Maurice Nyaligu du Mount Kenya Trust, le corridor revêt une importance biologique capitale : « Il s'agit d'un élément important en termes de prévention de l'isolement génétique des espèces et des populations. C'est un excellent outil pour améliorer la diversité génétique. »

Le tourisme à Lewa

Les 25 000 ha du Conservatoire de faune sauvage de Lewa comprennent de belles étendues de savane et 6 000 ha de la forêt indigène du Ngare Ndare. Plus communément appelée « Lewa », cette zone de conservation est considérée comme l'un des sanctuaires de faune les mieux établis d'Afrique orientale. Le site garantit la protection d'espèces en danger critique sur l'ensemble du continent, dont le rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) et le zèbre de Grévy (*Equus grevyi*). La réussite de Lewa résulte sans doute de son mode de fonctionnement, un mélange complexe de conservation, de développement communautaire et de tourisme soigneusement contrôlé.

Groupe de zèbres de Grévy, espèce menacée.

© Daryl and Sharna Balfour / www.wildphotossafaris.com

Les origines de Lewa remontent au début des années quatre-vingt, lorsque l'avenir du rhinocéros noir d'Afrique paraissait désespéré. La demande croissante pour la corne de rhinocéros mena la population de rhinocéros, jadis florissante, jusqu'au bord de l'extinction. En réaction à cette crise, l'écologiste Anna Merz et la famille Craig créèrent en 1983 le sanctuaire de rhinocéros de Ngare Sergoi à Lewa Downs, sur les contreforts du mont Kenya. En 1995, ce site devint le Conservatoire de faune sauvage de Lewa. La population de rhinocéros a prospéré et, au fil des ans, Lewa a joué un rôle crucial dans la conservation du rhinocéros noir en réintroduisant notamment cette espèce dans des lieux où elle avait disparu et en fournissant des techniques et des compétences en matière de gestion aux nouvelles entités chargées de sa conservation, qui commencent d'ailleurs à se spécialiser dans la conservation des espèces en voie de disparition.

Le conservatoire abrite par ailleurs l'une des densités fauniques les plus élevées du Kenya, avec respectivement 11 et 14 % des rhinocéros noirs et blancs du pays ainsi que la plus grande population mondiale de zèbres de Grévy. Le site offre également un habitat à soixante-dix autres grands mammifères dont l'éléphant, le buffle, la girafe, le lion, le léopard, le guépard et l'oryx. Mis à part l'insaisissable léopard, il est aujourd'hui tout à fait possible de voir les cinq principaux animaux en faisant un tour en jeep ! Le site abrite également plus de 400 espèces d'oiseaux, qui vivent en permanence à Lewa ou qui le traversent au cours de leurs migrations.

Les touristes qui visitent Lewa peuvent choisir de séjourner dans l'un des cinq « lodges » de luxe : Lewa Wilderness Trails, Sirikoi, Kifaru, Lewa House ou Lewa Safari Camp. Diverses activités sont proposées dans l'ensemble du site dont les safaris photos, les observations d'oiseaux, les randonnées dans la brousse, les veillées au coucher du soleil, les promenades à cheval ou les safaris à dos de chameau. Des excursions pédagogiques portant sur le développement des communautés et la gestion quotidienne de la zone de conservation sont également disponibles. La forêt de Ngare Ndare offre quant à elle un passage couvert à hauteur de canopée (seuls deux autres sites de ce type existent en Afrique), plusieurs centaines d'espèces d'arbres, un excellent terrain de camping, des chutes d'eau et un large éventail d'oiseaux magnifiques.

Gestion du tourisme et de l'écosystème

L'ensemble du site est régi par le « standard de Lewa », que Geoffrey Chege, responsable de la conservation du Conservatoire de faune sauvage de Lewa, qualifie « d'une éthique et de principes d'orientation permettant d'assurer que la gestion de la conservation respecte les critères les plus stricts ». Ces principes, énoncés dans le document officiel de Lewa, reposent sur les objectifs de base suivants :

- La conservation de la biodiversité, le maintien de l'intégrité et de la fonction des écosystèmes et la minimisation de l'impact sur l'environnement
- Le maintien de la valeur esthétique
- La collecte d'une contribution financière importante pour la conservation sans compromettre les objectifs de conservation de base
- La réalisation d'une valeur matérielle pour les communautés locales, grâce à l'éducation, aux soins de santé et au développement sous une forme qui ne nuise pas à la conservation.

Le « standard de Lewa » stipule que le tourisme doit être géré de manière à produire une contribution financière importante pour la conservation sans toutefois compromettre

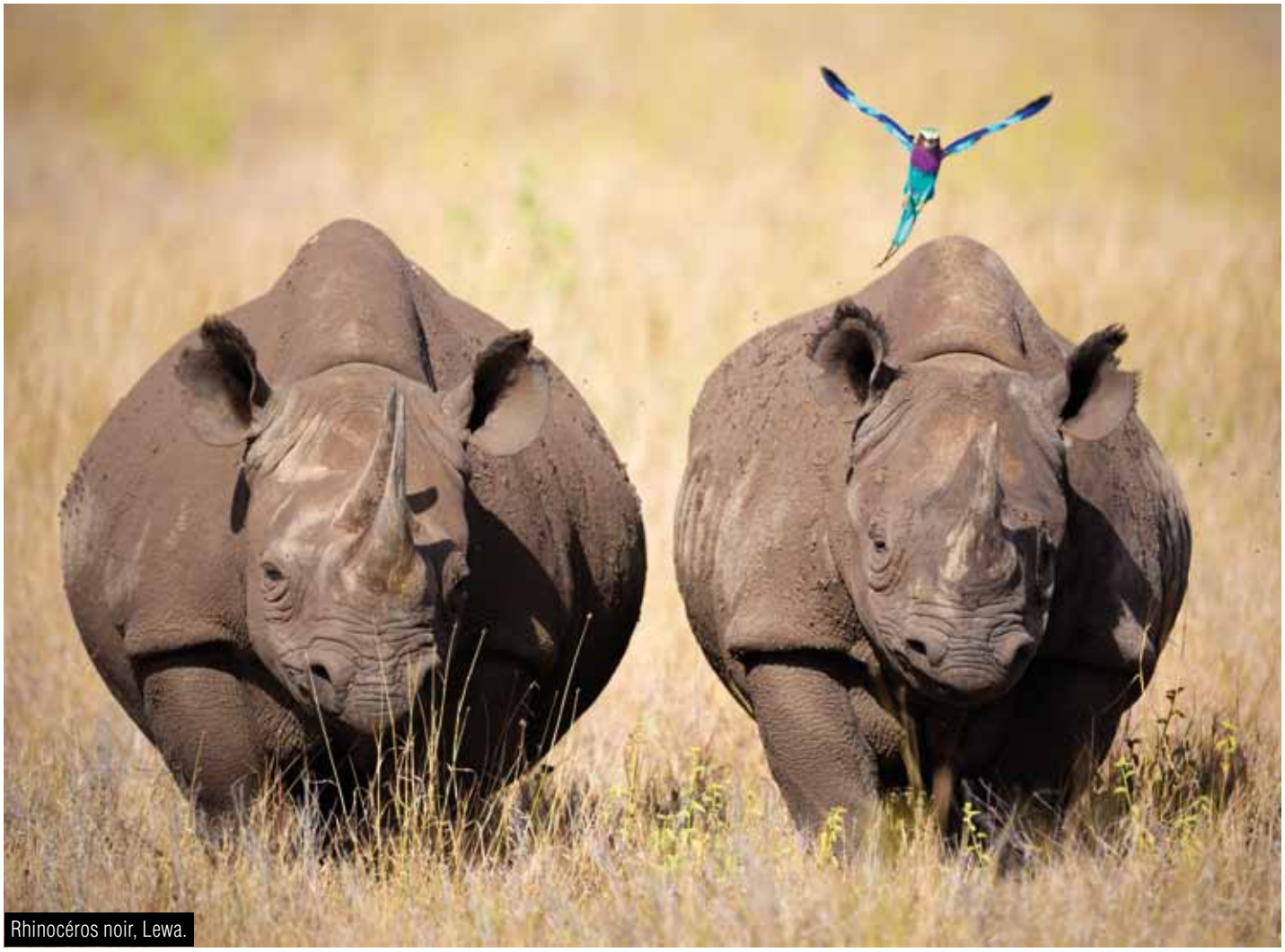

Rhinocéros noir, Lewa.

© Martin Harvey / www.wildimagesonline.com

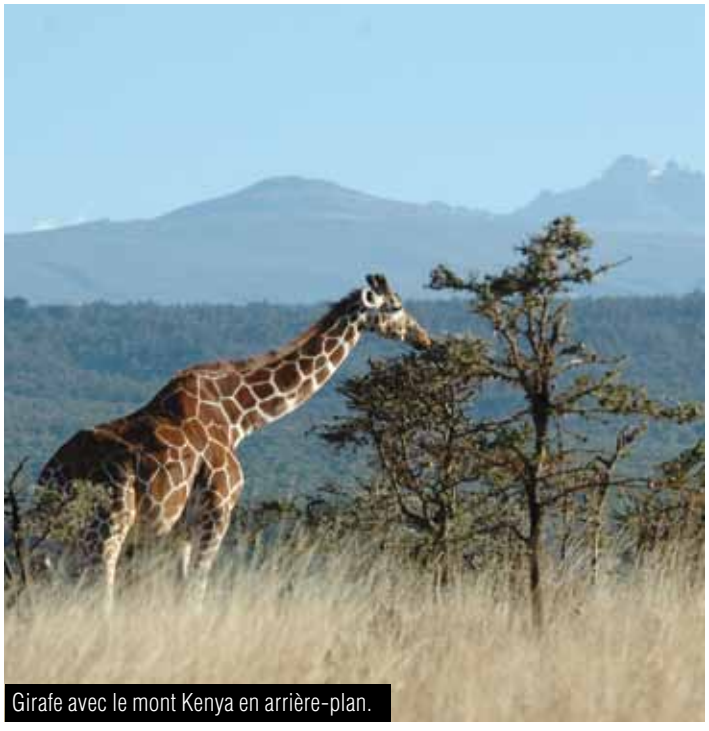

Girafe avec le mont Kenya en arrière-plan.

© Kenya Wildlife Service

Lionceaux jouant, Lewa.

© Paolo Torchio

Les touristes en regardant un groupe d'éléphants dans le Conservatoire de faune sauvage de Lewa.

© Lewa House

les objectifs de conservation de base. Les densités touristiques au sein de la zone de conservation sont restreintes à un seul lit commercial pour 150 ha, autrement dit Lewa peut accueillir un maximum de 102 touristes à tout moment. Pour chaque journée passée dans le site, chaque visiteur verse 108 dollars supplémentaires pour soutenir les efforts de conservation. Ces revenus essentiels représentent au finale un tiers du chiffre d'affaires annuel de Lewa.

Résidents comme visiteurs doivent également respecter un code de conduite particulièrement strict. La vitesse maximale des véhicules est fixée à 40 km/h tandis que seuls les véhicules à quatre roues motrices peints dans les couleurs compatibles avec l'environnement de Lewa sont autorisés. Pour réduire le stress de la faune, seuls deux véhicules à la fois sont autorisés à observer un animal à tout moment et ces derniers doivent se tenir à une distance de 20 m l'un de l'autre. La marche est interdite, sauf en compagnie d'un guide armé, et la faune jouit d'une priorité systématique. Toute conduite hors des sentiers balisés, tout feu ou dégât fait à la flore ou à la faune est strictement interdit.

Un séjour à Lewa offre donc une expérience bien au-delà de ce que saurait offrir un safari habituel. Le Conservatoire de faune sauvage encourage la participation des visiteurs dans les efforts de conservation et de développement du site. Les touristes peuvent ainsi voir de petits rhinocéros orphelins, rencontrer des chiens spécialement formés pour lutter contre le braconnage, aider l'équipe de recherche à collecter des données sur le zèbre de Grévy, visiter une école parrainée par Lewa et un projet d'eau potable et se livrer à de nombreuses autres activités. Ce choix unique transforme chaque visite en expérience *in situ* en matière de conservation et de gestion d'aires protégées.

La participation de la communauté

Le tourisme au sein du Conservatoire de faune sauvage de Lewa assure l'amélioration de la vie des communautés qui vivent dans les environs et ce dans la mesure où une quantité substantielle des fonds recueillis est réinvestie dans des programmes de développement. À ce jour, Lewa soutient seize écoles primaires et deux établissements secondaires en assurant le développement de leurs infrastructures et de leurs programmes pédagogiques, parmi d'autres avantages. Ces écoles comptent aujourd'hui plus de 6 000 élèves. En outre, le Programme de microcrédit créé en 2003 a profité à 800 femmes en mettant à leur disposition des prêts à taux réduit par le biais de fonds de roulement. Lewa gère également un programme de soins de santé qui supervise trois cliniques médicales qui assurent le traitement d'une moyenne de 15 000 personnes par an. Pour beaucoup, ces établissements demeurent les centres de santé les plus proches. Les ressources en eau étant toujours rares dans les zones voisines, les projets concernant l'approvisionnement en eau se révèlent par ailleurs de plus en plus importants.

Comme dans beaucoup d'autres sites, les flux des touristes à Lewa sont influencés par l'évolution imprévisible de l'économie mondiale ainsi que par divers facteurs extérieurs incontrôlables. Le braconnage, aussi, devient de plus en plus sophistiqué. Cette activité, qui attire aujourd'hui des groupes criminels internationaux, devient une charge sans précédent pour les sites publics et privés qui servent d'habitat aux rhinocéros.

Le Conservatoire de faune sauvage de Lewa demeure néanmoins un excellent exemple de projet œuvrant en faveur de la conservation, du bien-être des communautés, du développement et du tourisme tout en maintenant un bon équilibre écologique et une diversité biologique durable.

Mont Fuji – Fujisan

Un trésor japonais devenu trésor mondial

Koji Kitayama
Directeur de l'Office du patrimoine mondial culturel
Division Sites et monuments
Département des biens culturels
Agence des affaires culturelles, Japon

Fujisan, lieu sacré et source d'inspiration artistique (Japon) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial lors de la dernière réunion du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue au Cambodge en juin 2013.

© Guilhem Vellut

Mont Fuji s'élevant au-dessus du lac Kawaguchi.

© Skyseeker

Fujisan et les fleurs de cerisier.

© Skyseeker

Imposant volcan à jamais immortalisé dans la poésie et l'art japonais, le mont Fuji, que les Japonais appellent respectueusement Fujisan, fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2013, lors de la réunion du Comité du patrimoine mondial tenue à Phnom Penh (Cambodge).

Cette décision permit de classer le site sous l'appellation « Fujisan, lieu sacré et source d'inspiration artistique » et de faire de ce trésor japonais un trésor pour le monde entier.

Ce nouveau statut s'accompagna de l'obligation de protéger le site des diverses pressions qui résultent du développement du tourisme dans la région.

Les origines et l'environnement naturel de Fujisan

Fujisan se situe au centre de l'archipel japonais, au point de convergence de trois plaques tectoniques : celle de la mer des Philippines, l'eurasienne et la nord-américaine. L'activité volcanique qui lui donna naissance remonte à l'époque miocène de la période néogène (qui s'étend entre 5 et 23 millions d'années). Sa toute dernière éruption survint il y a environ 2 200 ans. Au cours des 1 200 dernières années, au moins dix périodes d'activité éruptive ont été enregistrées dans la région. Fujisan doit sa forme harmonieuse et presque symétrique à la viscosité modérée de sa lave.

Une topographie volcanique unique s'est développée tout autour de sa base. Ce paysage comprend de nombreuses grottes « du vent », des arbres moulés dans la lave, des lacs et des sources. Les sources les plus célèbres sont situées sur les côtés nord et ouest de la montagne. Au fil des siècles, les précipitations ont créé un réseau de sources, lacs et chutes d'eau désormais disposés en cercle autour de la base du volcan. On citera plus particulièrement les lacs de Fujigoko (les cinq lacs de Fuji), les sources d'Oshino Hakkai et les chutes d'eau de Shiraito no Taki.

Une forêt composée de différentes espèces d'arbres recouvre les flancs de la montagne jusqu'à une altitude d'environ 2 500 m, où se situe la cinquième station de Fujisan. Un désert volcanique ou « zone alpine » prend ensuite le relais. Pratiquement aucune végétation ne pousse dans ce territoire en raison de l'aridité des terres, mais aussi des fortes températures en été et des températures très basses en hiver. Les gravats volcaniques qui recouvrent cette zone en constante évolution freinent par ailleurs toute pousse. Les pèlerins tiennent cette partie de la montagne pour un lieu sacré qui appartient à un « autre monde » (le monde de l'au-delà).

Pèlerinages et sociétés de Fuji-ko

La forme majestueuse de Fujisan et son activité volcanique intermittente ont inspiré une crainte et une fascination ayant donné lieu à diverses pratiques religieuses, dont notamment l'ascension et la descente rituelles du volcan dans le cadre du shintoïsme, du bouddhisme et de croyances liées à l'homme, la nature, la mort symbolique et la renaissance. De nombreux sentiers de pèlerinage parsemés de sanctuaires et de huttes sont peu à peu apparus au pied de la montagne.

Les pèlerins des temps anciens organisaient des processions au départ des sanctuaires de Sengenjinja situés au pied du volcan jusqu'au niveau du cratère,

Fujisan a longtemps été l'objet de pèlerinages et a inspiré les artistes et les poètes.

© KITAYAMA Koji

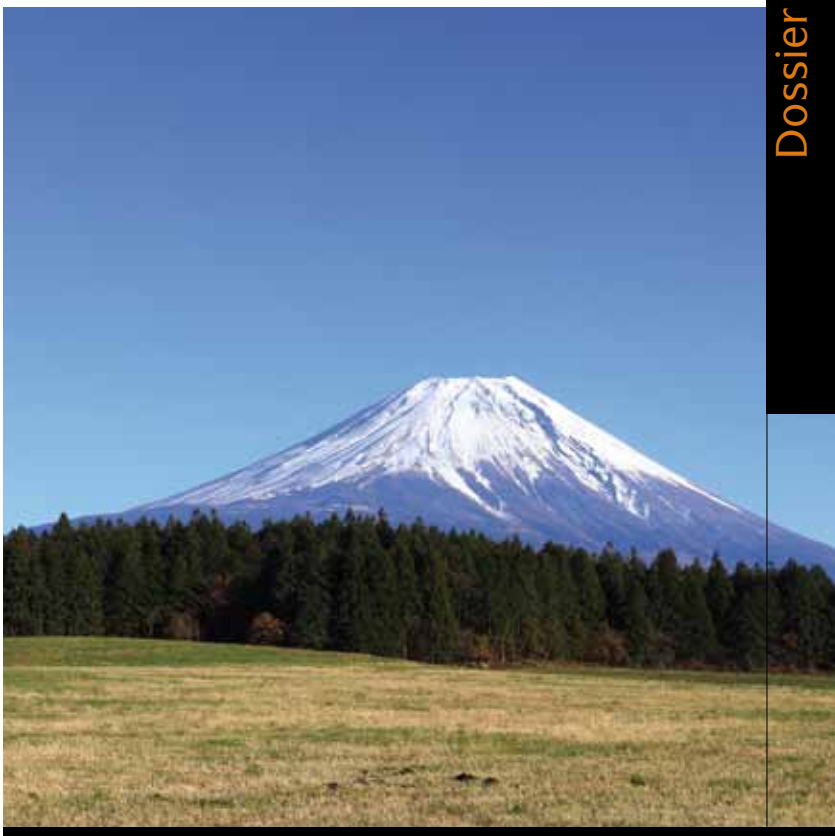

Le mont Fuji est une icône internationalement reconnu du Japon.

© Skyseeker

pour atteindre le lieu de résidence du dieu d'Asama, Asama no Okami (divinité shinto). Là, ils pratiquaient un rituel appelé *Ohachimeguri* qui consistait à faire le tour du cratère. Il existait à l'époque deux types de pèlerins : les pèlerins guidés par des ascètes de la montagne et ceux qui appartenaient aux sociétés de Fuji-ko, qui vénèrent le dieu d'Asama. Ces sociétés de Fuji-ko se développèrent plus particulièrement à partir du XVII^e siècle, au cours de la période Edo, ère stable et prospère.

Au XVIII^e siècle, ces pèlerinages devinrent de plus en plus populaires et de nombreuses organisations vinrent s'installer tout autour de Fujisan afin de pourvoir aux besoins des pèlerins. De nouveaux sentiers furent ouverts jusqu'au sommet, de nouvelles huttes furent mises à la disposition des pèlerins, et des sanctuaires et des installations bouddhistes furent érigés. Les pèlerins croyaient que l'ascension de Fujisan les purifiait de leurs péchés et de leurs impuretés, et les lacs, sources et cascades qui entouraient la montagne furent tenus pour des lieux propices aux ablutions froides (*Mizugori*) qui permettaient de mortifier le corps avant l'ascension. La tradition voulait que l'on pratique ces rituels de l'eau dans huit lacs, dont les cinq lacs de Fujigoko.

Si ces ascensions sont essentiellement pratiquées par des touristes aujourd'hui, ces formes de pèlerinage traditionnel perdurent néanmoins.

Fujisan et expression artistique

Le cône presque parfait que forme Fujisan et sa coiffe neigeuse ont inspiré nombre de poètes et d'artistes. L'anthologie de poésie japonaise *Manyo-shu* compilée aux VII^e et VIII^e siècles comportait déjà plusieurs poèmes louant sa beauté. Le plus célèbre d'entre eux fut écrit par Yamabe-no-Akahito :

'田子の浦ゆ　うち出でてみれば　真白にぞ 富士の高嶺に 雪は降りける'

Depuis la baie de Tago
j'aperçois un blanc étincelant
sur la noble crête du mont Fuji :
la neige est tombée.

(À partir de la traduction anglaise de Hideo Levy, *Manyo-shu*)

Alors qu'il passait devant Fujisan, lors de son deuxième et dernier voyage à Tohoku au XIII^e siècle, le moine Saigyo, célèbre poète de la période de Heian-Kamakura, se mit à chanter :

'風になびく富士の煙の空にきえて行方も知らぬ我が思ひかな'

Soufflée par le vent
la fumée du mont Fuji
disparaît au loin
qui connaît le destin
de ma pensée, errant à sa suite ?

(À partir de la traduction anglaise de Burton Watson, *Poèmes d'une maison de montagne*)

Dès le XIV^e siècle, de nombreux artistes créèrent diverses reproductions de Fujisan. Les gravures sur bois de Katsushika Hokusai, et notamment ses *Trente-Six Vues du mont Fuji*, eurent une grande influence sur l'art occidental du XIX^e siècle et firent de Fujisan un symbole universellement reconnu du Japon.

Les valeurs de Fujisan en termes de patrimoine mondial

Les critères justifiant l'inscription de Fujisan sur la Liste du patrimoine mondial comprennent sa forme majestueuse, son caractère de stratovolcan solitaire, associé

Quelque 300.000 personnes grimpent le chemin vers le sommet, au cours de la saison d'escalade de deux mois en été.

© KITAYAMA Koji

à son activité volcanique intermittente, qui ont inspiré une tradition de culte voué à la montagne depuis les temps anciens et jusqu'à nos jours. En effet, les images de l'imposant volcan s'élevant au-dessus des lacs et de la mer constituent, depuis l'Antiquité, une importante source d'inspiration pour la poésie, la prose et les œuvres d'art. Au début du XIXe siècle, les représentations de Fujisan dans les estampes Ukiyo-e de Katsushika Hokusai et d'Utagawa Hiroshige affectèrent profondément le développement de l'art occidental et permirent à la forme caractéristique de Fujisan d'être immédiatement reconnue et appréciée à travers le monde.

En raison des pratiques religieuses qu'on associe à cette montagne depuis l'époque prémoderne et des magnifiques œuvres d'art inspirées par son paysage, Fujisan est désormais reconnu dans le monde entier comme un remarquable exemple de paysage montagneux sacré.

Le site de Fujisan au quotidien

Le site se compose de vingt-cinq éléments. L'un de ces éléments, la région montagneuse de Fujisan, se décompose lui-même en neuf éléments comprenant des lieux de culte situés au sommet de la montagne ainsi que des sentiers d'ascension. Collectivement, tous ces éléments assurent à Fujisan sa réputation d'« objet de culte » ou de « source d'inspiration artistique ». Tous constituent de précieux témoignages d'une tradition culturelle unique en son genre axée sur la montagne, et présentent une association directe et matérielle avec des images de valeur universelle exceptionnelle et un exemple de paysage devenu célèbre dans le monde entier.

Aujourd'hui encore, Fujisan occupe une place importante dans la vie des populations environnantes. De nombreux visiteurs viennent notamment se recueillir aux sanctuaires de Sengenjinja pour le jour de l'an. Plusieurs concours artistiques et photographiques sont également consacrés à ces sanctuaires. Les habitants de la région prévoient la météo en étudiant la forme des nuages qui flottent près du sommet du volcan. Depuis plusieurs siècles, les agriculteurs déterminent la meilleure date pour semer leur riz en examinant la forme de la couche de neige qui coiffe la montagne. La population bénéficie d'une eau limpide filtrée au cours de sa longue descente le long du flanc de la montagne. Tous les élèves des établissements primaires et secondaires étudient systématiquement l'histoire de Fujisan, sa culture, sa nature et même son tourisme dans le cadre du programme de formation « Fujisan ». Cette formation instille en ces enfants un sentiment de fierté pour leur terre natale et les encourage à apprécier Fujisan. Tous ces aspects permettent de renforcer la relation étroite qu'entretient la population locale avec la montagne.

Les défis du tourisme

Dans un proche avenir, Fujisan devrait représenter un bon exemple de tourisme durable.

Mont Fuji s'élevant au-dessus de la mer.

© KITAYAMA Koji

Du fait de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, les problèmes affectant la tradition de l'ascension durant la période estivale ont fait l'objet d'une importante couverture médiatique. En effet, durant les deux mois de la saison de pèlerinage, près de 300 000 personnes empruntent aujourd'hui les sentiers de pèlerinage pour se rendre au sommet. Au cours de cette période, près de 1 200 000 personnes, pèlerins, grimpeurs et touristes, montent jusqu'à la cinquième station. Ces dernières années, le nombre de visiteurs étrangers a singulièrement augmenté. Désormais, une cinquantaine de refuges de montagne se dressent le long des sentiers et accueillent environ 6 700 personnes par jour. Dans cette optique, des restrictions durent être imposées sur la circulation de voitures privées en été. Le renforcement de ces mesures en 2013 a provoqué une nette diminution du nombre de grimpeurs, nonobstant le nouveau statut de patrimoine mondial. Au vu de la recommandation du Comité du patrimoine mondial en 2013, l'enjeu principal consistera à trouver le moyen de contrôler le nombre de ces ascensions, et des initiatives de tourisme durable seront mises au point au sein du cadre du Plan révisé de gestion de la conservation. Les préfectures de Shizuoka et de Yamanashi étudient actuellement diverses options permettant de contrôler le nombre de grimpeurs et envisagent notamment la possibilité de prélever des droits d'admission ou de demander aux visiteurs une contribution volontaire. Le produit de ces droits d'entrée servirait à assurer la conservation de l'environnement de Fujisan et couvrirait les frais de construction et de réparation de toilettes publiques, le contrôle du nombre d'ascensions ainsi que la mise en place d'un système durable pour la conservation de l'environnement. Ces revenus devraient également permettre d'assurer la sécurité des promeneurs en créant ou en modernisant des postes de secours et en mettant en place un plus grand nombre de guides et de moniteurs. Le Conseil du patrimoine mondial culturel de Fujisan, qui réunit des représentants de ces deux préfectures, prévoit d'achever le déploiement d'une stratégie de gestion des visiteurs avant la fin de 2014. Dans la mesure où la notion de « tourisme durable » n'a pas encore été suffisamment adoptée par la société japonaise, ces nouvelles stratégies et approches serviront de modèle à d'autres sites.

Avec l'inscription de Fujisan sur la Liste du patrimoine mondial, le Japon a pris un engagement envers le reste du monde : celui de protéger la valeur de ce site précieux pour les générations futures. Le gouvernement central, agissant en étroite collaboration avec les gouvernements locaux, continuera à œuvrer dans cette direction en vue d'atteindre cet objectif. Le statut de patrimoine mondial offre au peuple japonais l'élan dont il avait besoin pour redécouvrir la valeur de ses biens culturels et garantir leur conservation. Nous sommes tous responsables de la protection de notre patrimoine et devons le traiter comme un trésor commun de l'humanité tout entière et des générations à venir.

Feuille de route touristique pour la Route de la soie

Alla Peressolova
Directrice du Programme de la Route de la soie, OMT

Samarkand – carrefour de cultures (Ouzbékistan).

© Our Place – The World Heritage Collection

Macao (Chine) était un riche port marchand d'une grande importance stratégique dans l'essor du commerce international.

© Eduardo M. C.

Ayant lancé son Initiative pour la Route de la soie en 1993 et diligemment soutenu ce projet au fil des ans, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a récemment décidé de renforcer son activité au vu de l'expansion du marché mondial du tourisme. En 2010, l'OMT a ainsi lancé une version considérablement renforcée du Programme pour la Route de la soie.

Force est de constater que la demande pour le tourisme « expérientiel » et le tourisme culturel a considérablement augmenté au cours des dernières années. Aujourd'hui, les voyageurs du monde entier recherchent bien plus qu'un simple séjour relaxant. Cette tendance est d'ailleurs l'un des principaux moteurs du secteur du tourisme.

Alors que de plus en plus de touristes sont à la recherche d'expériences originales et spirituelles, la Route de la soie peut justement leur offrir une expérience particulièrement riche et inspirante.

Considérée comme la « plus grande route de l'histoire de l'humanité », l'ancienne Route de la soie constituait la toute première passerelle entre l'Orient et l'Occident. Elle fut instrumentale dans le cadre des échanges commerciaux entre les anciens empires de la Chine, d'Asie centrale et occidentale, du sous-continent indien et de Rome. Bien plus qu'une simple route commerciale, la Route de la soie est un témoignage important des multiples avantages que présente l'échange culturel. Aujourd'hui encore, ce célèbre réseau est parsemé de très nombreux sites historiques et culturels.

Le projet de l'OMT et de l'UNESCO était motivé par la possibilité de faire de la Route de la soie une expérience touristique dynamique et d'exploiter cette belle occasion pour y créer un itinéraire touristique dans l'un des plus grands « couloirs du patrimoine » de la planète, selon les termes utilisés par l'UNESCO. Cette activité consisterait à encourager un tourisme durable le long de la route historique de la soie, en sorte que chaque pays, ville et site qu'elle traverse puisse développer une économie touristique forte, attirer de nombreux visiteurs et bénéficier de divers avantages en termes de développement économique, social et culturel.

Cette initiative s'attache actuellement aux trois principaux domaines : le marketing et la promotion, le renforcement des capacités et l'assistance à la gestion des sites et aux dispositions de voyage.

Un lien entre trois continents

Le concept d'un projet touristique pour la Route de la soie fut proposé pour la toute première fois en 1993 lors de l'Assemblée générale de l'OMT tenue en Indonésie. Encouragé par le regain d'intérêt qui existait alors pour la Route de la soie du point de vue des échanges culturels, du commerce et du tourisme, l'OMT résolut de faire revivre ces anciennes routes en tant que concept touristique reliant à nouveau trois continents, dans le cadre d'un projet s'étendant sur plusieurs milliers de kilomètres.

Œuvrant en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Programme de Route de la soie de l'OMT comprend désormais trente et un pays aussi dissemblables que l'Italie, l'Ouzbékistan et le Japon. Ce programme encourage un concept de voyage axé sur le patrimoine culturel et naturel et comportant diverses formes de voyage, et notamment des itinéraires terrestres et maritimes. Il établit par ailleurs un concept de tourisme qui avantage tout autant les

Mausolée de Khoja Ahmad Yasawi (Kazakhstan) se situe le long des routes de la soie.

© Ken & Nyetta

communautés d'accueil (avec des programmes de renforcement des capacités, une responsabilisation locale et des possibilités de développer des réseaux commerciaux) que les voyageurs (en offrant à ces derniers une expérience de voyage plus enrichissante).

Depuis l'adoption de la Déclaration de Samarkand sur le tourisme de la Route de la soie signée par les dix-neuf pays qui participèrent à la première rencontre internationale de la Route de la soie tenue en 1994 à Samarkand (Ouzbékistan), plusieurs réunions, événements et activités intermédiaires ont permis d'élaborer le Programme de la Route de la soie de l'OMT, qui fêtera en 2014 vingt années de progrès.

Ce réseau unique de routes reliant l'Orient et l'Occident pendant des siècles, emprunté par tant de conquérants, de marchands et de missionnaires, représente de toute évidence un extraordinaire potentiel touristique.

Aujourd'hui, ces couloirs du patrimoine pourraient en effet offrir des avantages économiques aux communautés locales et favoriser l'échange interculturel grâce au développement du tourisme. L'exceptionnel patrimoine culturel et vivant de la Route de la soie crée par ailleurs de formidables ressources touristiques.

Une gestion responsable

De toute évidence, quand le tourisme est géré de façon responsable, il peut non seulement constituer un moteur important pour assurer la préservation et la conservation du patrimoine culturel et naturel mais aussi agir en tant que vecteur de développement durable. Le tourisme sur les sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO stimule l'emploi, favorise l'activité locale grâce à l'artisanat et génère ainsi des revenus. Bien sûr, lorsqu'il est mal planifié ou mal géré, le tourisme peut également avoir un impact négatif au niveau social, culturel ou économique. Il peut également nuire aux environnements fragiles et aux communautés locales. D'où l'importance de mettre en place un plan de gestion du tourisme responsable pour la Route de la soie.

Depuis 2010, le programme renforcé de l'OMT a vu la création de nouvelles initiatives pour la Route de la soie, dont plusieurs activités et événements exhaustifs mis au point au cours de deux grands salons internationaux dédiés au tourisme (l'ITB de Berlin et le WTM de Londres) visant à faire de la Route de la soie une « marque touristique » reconnue à l'échelle mondiale. Une conférence internationale sur les Saveurs de la Route de la soie consacrée à la nourriture, à la culture et au tourisme s'est tenue à Bakou et une émission de télévision (*Globetrekker*) a mis au point des épisodes spéciaux vus par plus de 30 millions de téléspectateurs dans 40 pays. Une initiative pédagogique internationale a également été mise en place pour permettre à 200 élèves en dernière année de formation à la prestigieuse École hôtelière de Lausanne de travailler avec dix sites de la Route de la soie afin de mettre au point ensemble des stratégies de développement du tourisme.

La 6e Réunion internationale de l'OMT sur le tourisme de la Route de la soie tenue en août 2013 à Dunhuang (Chine) a par ailleurs souligné l'intérêt croissant que présente l'élaboration d'itinéraires culturels liés à la Route de la soie et a réussi à promouvoir le tourisme sur cet itinéraire si emblématique. Cet événement était organisé conjointement par l'OMT, l'Administration nationale du tourisme de la République populaire de Chine (CNTA) et le gouvernement de la province populaire du Gansu.

L'« Ancienne Merv » (Turkménistan) est la plus ancienne et la mieux préservée des cités-oasis le long de la Route de la soie en Asie centrale.

© Daniel Gustafson (www.danielgustafson.se)

Parmi les sujets abordés citons la gestion du patrimoine, l'investissement, les services de voyage et le développement de produits. Il s'agissait de rétablir la Route de la soie comme l'un des itinéraires de voyage les plus remarquables de la planète.

Feuille de route pour les couloirs du patrimoine

À l'issue de plusieurs années d'une recherche novatrice menée par l'UNESCO, l'ICOMOS et l'University College London (UCL) sur les sites et les itinéraires de la Route de la soie, un groupe d'experts a présenté en octobre dernier, lors d'un atelier tenu à Almaty (Kazakhstan), une feuille de route pour la création d'une stratégie touristique pour la gestion des visiteurs et la présentation et la promotion des sites situés le long des couloirs du patrimoine de la Route de la soie.

Cet atelier fut organisé par l'UNESCO, l'OMT et le Ministère de l'industrie et des nouvelles technologies de la République du Kazakhstan, avec le soutien de l'UNESCO et du fonds en dépôt des Pays-Bas.

Cette feuille de route jette les bases pour l'élaboration d'une stratégie touristique exhaustive et durable pour les couloirs du patrimoine de la Route de la soie, en envisageant notamment le tourisme comme un moyen permettant d'améliorer la conservation. En intégrant la planification du tourisme à la planification de la conservation en vue d'une approche plus puissante et cohérente, cette feuille de route se concentre essentiellement sur deux couloirs du patrimoine qui traversent cinq pays (la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan) et constituent la base d'une proposition de bien en série qui sera examinée en vue d'une éventuelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette stratégie invoque les principes fondamentaux d'une croissance durable, du développement des communautés, de la gestion du patrimoine et de la conservation.

Plus précisément, cette feuille de route vise à définir des projets prioritaires axés sur le développement du tourisme et la sauvegarde du patrimoine sur toute la longueur des couloirs, à garantir une approche équilibrée entre la conservation des sites et leur promotion, à identifier des occasions stratégiques susceptibles de permettre la croissance économique et la création d'emplois, à définir les différents éléments du projet tout en démontrant leur interdépendance, à promouvoir un engagement optimal de toutes les parties concernées et à présenter un aperçu complet, étape par étape, de la manière dont ce projet de grande envergure sera déployé.

L'objectif de cette feuille de route sera d'identifier et de créer des expériences de qualité pour les visiteurs en s'attachant à certains biens exceptionnels relevant du patrimoine culturel et naturel, et ce sans dégrader ou endommager leurs valeurs naturelles ou culturelles.

Dans cette optique, la feuille de route recherchera et planifiera des itinéraires de voyage permettant d'améliorer la connectivité et l'accessibilité des couloirs du patrimoine, d'encourager le développement de produits et de services touristiques spécifiques, de répartir harmonieusement le nombre de touristes et d'encourager une augmentation de la durée des séjours et des revenus générés. Cela comprendra la création de centres clés (dans les grandes villes) le long de la Route de la soie, de segments de route permettant de relier les couloirs entre eux, car le tourisme de la Route de la soie est un bon moyen d'attirer les voyageurs vers des itinéraires et des couloirs intégrés, plutôt que vers des destinations ou des sites spécifiques.

Le Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan (Afghanistan) se trouve également sur la Route de la soie.

© Carl Montgomery

Une « marque » professionnelle

Une stratégie de marketing, de « branding » et de promotion permettrait de créer une marque attractive et professionnelle pour les couloirs du patrimoine dans le but d'améliorer la reconnaissance du marché mondial. Cette stratégie offrirait aussi aux visiteurs des informations complètes par l'intermédiaire de supports en ligne et hors ligne.

Des orientations politiques ciblées renforceront la conservation des biens du patrimoine, offriront des mesures incitatives pour le développement durable du tourisme et comprendront une planification globale ainsi que la participation bien intégrée des parties prenantes pour assurer la viabilité à long terme.

L'un des principaux avantages d'une action concertée sera une meilleure connaissance des destinations des couloirs du patrimoine de la Route de la soie. Cela se fera par une interprétation, une présentation et un « branding » professionnels et homogènes pour la mise au point d'orientations liées à la gestion des visiteurs et au développement du tourisme dans les biens du patrimoine mondial afin de garantir aux visiteurs une expérience cohérente et de grande qualité, couvrant tous les aspects de la gestion dont, notamment, un manuel de la Route de la soie pour les guides touristiques.

Un meilleur traitement des visas est par ailleurs indispensable pour assurer une circulation fluide des touristes entre les destinations. L'initiative visera donc à créer un plan de facilitation des visas permettant à chaque État de simplifier les formalités de voyage dans le couloir du patrimoine, en réduisant les obstacles et les formalités bureaucratiques.

Les principales réalisations de l'initiative devraient comprendre une meilleure croissance économique, la création d'emplois et le développement professionnel dans les diverses destinations, le renforcement de la coopération internationale et l'engagement des parties prenantes à tous les niveaux. Un effort de collaboration sur des approches transnationales sera par ailleurs nécessaire pour renforcer le tourisme sur la Route de la soie, proposer de nouvelles possibilités d'investissement, renforcer les relations internationales et créer de nouvelles opportunités de partenariats publics/privés.

La nouvelle feuille de route pourrait également souligner et augmenter les occasions d'investissement au niveau du patrimoine culturel immatériel dont, par exemple, l'artisanat traditionnel, la gastronomie, les rituels, la musique et d'autres formes d'expression culturelles afin d'améliorer l'expérience du visiteur, contribuer à une meilleure compréhension et favoriser les échanges interculturels.

Enfin, le programme exploitera toutes les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies et l'innovation afin d'accéder de manière créative au marché mondial. Parmi ces technologies et ces innovations, citons notamment la numérisation et la modélisation en 3D, la conservation et l'archivage numériques. Ces méthodes peuvent en effet fournir des archives accessibles au public et permettre aux visiteurs de se renseigner sur les sites du patrimoine culturel du monde entier. Elles permettront également d'assurer une gestion efficace des sites du patrimoine et de garantir leur protection future.

Liens utiles

Programme de la Route de la soie de l'OMT
http://silkroad.unwto.org
Programme de l'UNESCO sur le patrimoine mondial et le tourisme durable
http://whc.unesco.org/fr/tourisme/
Centre de conservation internationale de l'ICOMOS -Xi'an (IICC-X)
www.iicc.org.cn/Channel.aspx?ChId=2
Plateforme de la Route de la soie de l'UNESCO
http://en.unesco.org/silkroad/

Azerbaijan
le pays du feu

Bakou, Atashgah

Depuis l'Antiquité, le feu est considéré comme sacré et le culte du feu a toujours été protégé en Azerbaïdjan. Le nom « Azerbaïdjan » est composé de deux mots : « azer », qui signifie feu, et « baïdjan », qui signifie protecteur. Ainsi l'Azerbaïdjan, est le pays de la protection du feu. L'un des symboles anciens qui désigne l'Azerbaïdjan comme le pays du feu est le temple « Atashgah ». Les origines historiques du monument nous ramènent à l'époque de la création de l'État initial d'Azerbaïdjan, alors que la religion prédominante était le zoroastrisme. Le temple « Atashgah », qui s'est développé en premier lieu aux II^{e} et III^{e} siècles dans la ville de Surakhani, sur la péninsule Absheron, à 30 kilomètres du centre de Bakou, a été construit par des croyants de la religion zoroastrienne, où le gaz naturel brûlait sur place avec des flammes éternelles inextinguibles. Les zoroastriens estimaient que le feu était sacré et lui adressaient leurs prières afin d'être protégés des catastrophes et de la tyrannie, pour vivre heureux, dans la paix.

La deuxième période du développement du temple s'est déroulée du XVI^{e} au XVII^{e} siècle. L'Azerbaïdjan se trouvant sur la Grande route de la soie, d'importantes relations commerciales et culturelles se sont établies avec d'autres pays à cette époque. De nombreux pèlerins y sont venus et avec l'augmentation du nombre de zoroastriens et d'adorateurs du feu, le temple a été restauré. L'édifice dans son ensemble, qui rappelle un caravansérail, est en forme de pentagone fermé, comportant 24 cellules et un autel central. L'un des symboles du Bakou contemporain, les « Flame Towers », trois tours en forme de langues de feu, rappellent à tous que cette contrée est le Pays du feu, où habitent des gens au caractère bien trempé et accueillants.

Dans les photos sont représentés « Icharisheher » (site du patrimoine mondial de l'UNESCO), les Flame Towers, la promenade de la mer de Bakou, ainsi que le temple du feu « Atashgah ». Auteur : Farid Khayrulin.

Forum

L'ICCROM, en collaboration avec l'Administration du patrimoine culturel (CHA) coréen, a organisé un forum intitulé « Patrimoine bouddhiste asiatique : conservation du sacré » qui s'est tenu à Séoul, Corée du Sud, du 4 au 6 décembre 2013. Le forum a évoqué la façon dont ce patrimoine est caractérisé, les enjeux liés à sa conservation et à sa gestion et les moyens de promouvoir l'engagement de tous ses acteurs.

Voir page **66**

Entretiens Page **62**

Organisations consultatives Page **66**

Conventions Page **68**

Ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya (Inde).

© Our Place – The World Heritage Collection

Taleb Rifai, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)

Patrimoine Mondial :
En décembre 2012, nous avons salué l'arrivée du milliardième touriste dans le monde. Quelles sont, selon vous, les implications de ce secteur en forte expansion du point de vue des sites du patrimoine mondial ?

Taleb Rifai : Le fait qu'un milliard de touristes aient voyagé à travers le monde en une seule année constitue certainement une étape importante pour le tourisme international. Mais, le chiffre « un milliard » n'est pas seulement un nombre impressionnant, il représente aussi une immense opportunité pour les pays du monde entier. Le développement du tourisme durable mène, en effet, à la création d'emplois, à l'amélioration des moyens d'existence, à la régénération des zones urbaines et rurales, et à la préservation et la promotion du patrimoine naturel et culturel du pays.

Parallèlement à la remarquable croissance du tourisme au cours de ces dernières années, on constate aujourd'hui l'envolée du tourisme culturel, qui constitue désormais l'un des segments du tourisme international au développement le plus rapide. Cette situation s'accompagne néanmoins de certains défis. Dans la mesure où beaucoup de sites inscrits au patrimoine mondial sont des attractions touristiques, le secteur du tourisme a un rôle important à jouer dans la préservation et la sauvegarde des biens culturels du monde entier, en gérant chaque site de manière durable et efficace et en sensibilisant les touristes à son immense valeur culturelle pour encourager ces derniers à participer aux efforts de conservation culturelle. En effet, par son ampleur et son échelle, le tourisme constitue un outil de communication particulièrement puissant pour mettre en avant certains problèmes complexes qui touchent à la préservation de la culture. La plus petite des actions, multipliée un milliard de fois, peut devenir une formidable force positive.

PM : Vous avez récemment signé un nouveau protocole d'accord (MoU) avec la Directrice générale de l'UNESCO. Sur quoi repose le renouvellement de cette collaboration et comment va-t-elle renforcer la coordination des questions fondamentales de la conservation et du développement du point de vue du tourisme ?

TR : L'OMT et l'UNESCO œuvrent en étroite collaboration depuis de nombreuses années, et ce en vue d'assurer, dans le cadre de leurs mandats distincts, mais complémentaires, au sein du système des Nations Unies, une approche durable en termes de gestion du patrimoine et du tourisme. Je me réjouis de dire que, depuis que Mme Bokova a pris ses fonctions en tant que Directrice générale, cette coopération a fait preuve d'un nouveau dynamisme. Ce nouveau protocole permettra de renforcer nos capacités à intégrer les principes de tourisme durable au sein même de la protection du patrimoine mondial en consolidant notre travail commun sur le tourisme durable et la protection du patrimoine naturel et culturel. Ce

Taleb Rifai, Secrétaire général de l'OMT.

© UNWTO

protocole d'entente va nous permettre une collaboration plus étroite dans le domaine du Programme de tourisme durable et du patrimoine mondial de l'UNESCO et du développement d'initiatives touristiques transnationales comme les Couloirs du patrimoine le long des Routes de la soie. Nous poursuivrons par ailleurs notre collaboration très fructueuse avec l'UNESCO au sein du Comité de pilotage des Nations Unies sur le tourisme pour le développement (SCTD). En outre, l'OMT et l'UNESCO, agissant en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, élaborent actuellement une nouvelle campagne de sensibilisation visant à encourager les touristes à participer à la lutte contre le trafic des biens culturels.

Je tiens aussi à ajouter que l'OMT a identifié le tourisme et la culture, ainsi que notre collaboration avec l'UNESCO, comme l'un de ses domaines prioritaires. Dans cette perspective, l'OMT met actuellement en place un Programme pour le tourisme et la culture. Et en février 2015, l'OMT et l'UNESCO organiseront conjointement une conférence internationale sur le tourisme et la culture au Cambodge où seront réunis de nombreux Ministres de la culture et du tourisme ainsi que plusieurs autres acteurs clés relevant de ces deux secteurs afin de discuter et de faire part de leurs expériences touchant aux diverses façons dont le tourisme et la culture peuvent être amenés à collaborer de manière plus efficace et avantageuse.

L'OMT et l'UNESCO continueront naturellement à œuvrer de concert pour axer le développement sur la préservation du patrimoine matériel et immatériel de chaque destination qui comprend, bien entendu, le site inscrit au patrimoine mondial et ses environs.

PM : Tout au long de votre mandat de Secrétaire général de l'OMT, vous avez défendu la cause des partenariats

Touristes au mont Huangshan (Chine).

© David Bacon

publics-privés. Ces derniers représentent-ils une façon viable de parvenir à de bons résultats à la fois au niveau de la conservation et du développement durable des sites du patrimoine mondial ?

TR : Absolument. Ces partenariats ne sont d'ailleurs pas seulement une solution viable : ils constituent la seule solution possible. La collaboration des entreprises relevant du secteur privé, du secteur public, de la société civile et des communautés d'accueil est indispensable à la réussite du développement du tourisme durable et de la conservation du patrimoine. C'est pour cette raison que nous encourageons activement la création de programmes de gestion des sites du patrimoine mondial réunissant des intervenants issus des secteurs du tourisme publics et privés et des experts en culture. Ce n'est qu'en renforçant la coopération entre les administrations dédiées au tourisme, le secteur privé et les autorités responsables des sites du patrimoine mondial que nous parviendrons à mettre en œuvre une gestion véritablement intégrée du tourisme dans l'ensemble de ces sites.

PM : De toute évidence, le tourisme présente de véritables avantages pour les sites du patrimoine mondial, mais s'il est mal planifié ou mal géré, il peut, en revanche, avoir des effets néfastes sur les sites et les communautés locales. Quel rôle l'OMT peut-elle jouer pour aider chaque pays à trouver un bon équilibre ?

TR : Le tourisme connaît actuellement une forte croissance et une forte diversification. Mais cette croissance exponentielle doit être maîtrisée car elle risque sinon d'entraîner de graves répercussions à long terme au sein des destinations et des sociétés qui bénéficient aujourd'hui du tourisme. L'avenir de ce secteur dépend du respect et de la préservation du patrimoine naturel et culturel. Le défi du développement durable du tourisme repose donc sur notre capacité à diffuser les avantages découlant de la croissance du tourisme tout en assurant la protection des valeurs intrinsèques de ce patrimoine.
L'institution des Nations Unies consacrée au tourisme, l'OMT, s'est fixé comme priorité d'intégrer des politiques et des pratiques dans le développement du tourisme qui pourront protéger le patrimoine sous toutes ses formes tout en soulignant le rôle capital que peut jouer le tourisme en tant qu'instrument pour la conservation et la promotion du patrimoine culturel.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'UNESCO dans la période qui a précédé l'adoption de son Programme de tourisme durable et du patrimoine mondial. Ce programme vise à faciliter la gestion et le développement du tourisme durable au sein des biens du patrimoine mondial en encourageant une meilleure sensibilisation, mais aussi en favorisant le développement de capacités plus fortes et une participation plus équilibrée de toutes les parties prenantes. Il veillera également à ce que le tourisme offre des avantages aux communautés locales en même temps qu'une expérience de qualité aux visiteurs.

Nous veillons également à ce que la préservation de la culture soit un élément central du travail des observatoires du tourisme durable de l'OMT – certains de ces observatoires se situent justement dans le périmètre ou à proximité des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, et notamment à Huangshan (Anhui, Chine) – mais aussi un élément central de tous nos projets de coopération technique et des politiques du tourisme que nous mettons au point avec nos États membres.

PM : D'importantes innovations ont été réalisées au cours des dernières années dans le domaine de la gestion des destinations. Que pensez-vous de ces nouvelles approches mises en œuvre sur les sites du patrimoine mondial ?

TR : Les nouvelles approches novatrices touchant à l'interprétation du patrimoine et la création de réseaux du patrimoine revêtent une importance stratégique pour les destinations touristiques et les entités culturelles. La création de nouvelles attractions ou activités culturelles ainsi que d'installations vouées à l'accueil des visiteurs permet en effet au secteur touristique de mieux répondre à la demande du marché et d'offrir au visiteur une expérience plus enrichissante, tout en encourageant une meilleure compréhension des valeurs culturelles du site concerné et donc de l'importance que revêt leur conservation.

Les innovations les plus remarquables ont largement bénéficié de l'apport de la technologie. Celle-ci a joué un rôle crucial en encourageant la croissance du tourisme et en transformant radicalement la manière dont les gens voyagent et découvrent une destination. Dans cette optique, un « tourisme intelligent » intégrant de nouvelles technologies pourra manifestement améliorer l'expérience des visiteurs, promouvoir des pratiques de conservation et mieux faire connaître les sites culturels au moyen de supports numériques innovants.

Huang Nobu

Homme d'affaires et philanthrope, Huang Nobu est président du Zhongkun Investment Group de Beijing qui offre un million de dollars à des projets de tourisme durable du patrimoine mondial sur cinq ans.

Huang Nobu.

© Beijing Zhongkun Investment Group

Patrimoine Mondial : Pourquoi avoir choisi l'UNESCO ? Quels sont les motifs qui vous ont incité à nouer un partenariat avec cette organisation ?

Huang Nobu : Ma motivation était très simple : dans la mesure où je travaille dans le domaine du développement immobilier culturel, mon entreprise a beaucoup bénéficié de l'essor de l'économie chinoise ainsi que de l'importance que la société chinoise reconnaît à la protection du patrimoine culturel et à l'industrie culturelle. Nous sommes donc les bénéficiaires les plus directs de la protection du patrimoine mondial que défend l'UNESCO. Lorsque j'ai fondé Zhongkun, j'ai clairement indiqué que notre slogan, « Redoublons d'efforts pour notre société », résumait notre responsabilité sociale. Le fait de travailler avec l'UNESCO va nous permettre d'accomplir bien plus en faveur de la protection du patrimoine culturel en Chine mais aussi dans le monde. Il s'agit d'un domaine que nous connaissons fort bien grâce à notre village de Hongcun (Anhui). Nous voulons utiliser la plateforme de l'UNESCO pour bénéficier des enseignements de nos pairs et mieux gérer la relation entre la protection du patrimoine et le tourisme durable. Cet aspect revêt en effet une importance capitale pour tous les pays en développement.

PM : Patrimoine mondial et tourisme durable : quels sont, selon vous, les aspects les plus importants ?

HN : Le patrimoine mondial a besoin d'être défendu et préservé pour les générations futures. Mais il doit aussi être protégé. Or, il y a là une réelle contradiction. La beauté des paysages de nombreux sites attire aujourd'hui trop de visiteurs, ce qui amène des conséquences négatives à plusieurs points de vue : la visite de ces sites n'est pas aussi agréable qu'elle devrait l'être et l'état du site se dégrade. Le problème, c'est qu'une fois qu'un lieu scénique a acquis une réputation touristique, et notamment lorsqu'il bénéficie du label de patrimoine mondial de l'UNESCO, les gens privilégient généralement les avantages économiques au détriment de la protection du patrimoine et la mise en place d'un tourisme durable. À mon avis, l'éducation est la solution à ce problème. Nous devons aider l'ensemble de la société, et plus particulièrement les jeunes, à comprendre que notre patrimoine constitue non seulement notre mémoire du passé mais aussi un patrimoine commun de l'humanité. Nous devons préserver la richesse que nous ont transmise nos ancêtres et éviter de l'endommager ou de la détruire. C'est la seule manière de garantir la protection du patrimoine mondial et d'assurer un tourisme durable.

PM : Le partage des responsabilités entre différentes parties prenantes est l'un des fondements du tourisme durable. Quel

Le 17 mai 2013 après avoir réalisé l'ascension du mont Everest, M. Nobu fait une déclaration et affiche le logo de l'UNESCO en faveur de la mission de l'UNESCO.

© Beijing Zhongkun Investment Group

Anciens villages du sud du Anhui – Xidi et Hongcun (Chine).

© Beijing Zhongkun Investment Group

rôle devrait, à votre avis, jouer le secteur privé pour contribuer à la conservation et à la protection du patrimoine mondial ?

HN : Le rôle des entreprises est fondamental. Zhongkun agit non seulement en tant que développeur et gestionnaire de patrimoine, mais aussi en tant que protecteur. En tant que développeur, Zhongkun bénéficie d'avantages économiques. En tant que protecteur, Zhongkun bénéficie d'une reconnaissance sociale. Depuis 1997, nous attachons une grande importance à la coopération avec le gouvernement local et les villageois dans le cadre de la gestion du village de Hongcun. Un Institut supérieur de planification et conception chinois a notamment été chargé d'élaborer des propositions de protection pour le village de Hongcun et nous avons également coopéré de manière active avec diverses parties prenantes dans le cadre de la proposition d'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial. Cela nous a permis de comprendre que l'entreprise pouvait servir de passerelle entre la protection et le développement du patrimoine. Mais la protection du patrimoine mondial ne saurait être possible que dans la mesure où la relation entre les avantages économiques à long terme et la responsabilité sociale des entreprises est bien gérée par les entreprises elles-mêmes.

PM : La Convention du patrimoine mondial est de plus en plus reconnue comme un instrument qui permet de promouvoir le développement durable. Ceci est particulièrement important en termes de coopération Sud-Sud. Comment, à votre avis, le partenariat avec l'UNESCO contribue-t-il à favoriser une plus grande coopération à cet égard ?

HN : Zhongkun est une entreprise chinoise, et la Chine est un pays en développement. À travers ce partenariat stratégique noué avec l'UNESCO, nous voulons partager avec d'autres pays en développement notre expérience et les enseignements que nous avons tirés. Bien sûr, nous pourrions aussi profiter de l'expérience précieuse d'autres pays en développement en matière de protection du patrimoine et de tourisme durable. Zhongkun est prêt à contribuer au développement de la coopération Sud-Sud de l'UNESCO dans ce domaine.

PM : Les Anciens villages du sud du Anhui – Xidi et Hongcun, sont des sites inscrits au patrimoine mondial qui revêtent une signification toute particulière à vos yeux. Pourriez-vous nous dire quelle est l'importance que revêtent ces villages d'un point de vue personnel ?

HN : Nous sommes particulièrement fiers du village de Hongcun, dans la mesure où il s'agit du premier site culturel géré par Zhongkun à bénéficier du label de « patrimoine mondial ». Nous estimons que notre travail est très utile et que notre activité quotidienne est liée à la protection du patrimoine chinois et de celui du monde entier. Selon moi, la protection du patrimoine diffère des autres industries : elle implique des responsabilités sociales dans la mesure où l'entreprise doit non seulement respecter le travail de nos ancêtres mais doit aussi présenter des avantages aux générations futures. Une fois ce principe adopté, on peut aussi envisager des avantages économiques. Fort heureusement, notre modèle de protection et de développement des Anciens villages du sud du Anhui – Xidi et Hongcun, est tout à fait acceptable aux yeux du Gouvernement chinois et des habitants eux-mêmes, ce qui crée une situation « gagnant-gagnant » pour les villageois, pour notre entreprise et pour la société dans son ensemble. Enfin, ma propre expérience m'a appris que nous pouvons tous contribuer à l'harmonie sociale et au développement durable à condition de s'acquitter le mieux possible de nos tâches quotidiennes.

Le pèlerinage : un élément du tourisme souvent négligé

Gamini Wijesuriya, Chef de projet, ICCROM
www.iccrom.org

Le tourisme durable doit mobiliser l'ensemble des parties prenantes et offrir de réels avantages à la société, tout en assurant la protection du patrimoine à long terme. Mais le concept d'« avantages » ne doit pas être réduit au simple gain économique, à l'éducation des touristes ou à leur divertissement : il doit englober d'autres éléments, comme, par exemple, le renforcement de l'aspect spirituel.

Cette question fut abordée en décembre 2013 dans le cadre d'un forum organisé à Séoul par le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) et l'Administration du patrimoine culturel coréen (CHA) avec le concours financier du Gouvernement coréen. Cette rencontre, intitulée « Patrimoine bouddhiste asiatique : conservation du sacré », réunissait dix-huit experts de la région.

Trois grands thèmes guidèrent les discussions, notamment dans le cadre des questions du patrimoine bouddhiste :

- La compréhension du patrimoine bouddhiste du point de vue de ses valeurs et de son importance ;
- Les principes et les politiques de conservation liés à la gestion du changement sur les sites dits « vivants » (en termes, notamment, d'authenticité) ;
- Les prises de décision du point de vue des autorités du patrimoine national, des gardiens et des communautés (moines et laïcs).

Les avantages spirituels pour la société

Parmi les nombreux sujets évoqués durant cette rencontre, un accent particulier fut accordé aux impacts positifs et négatifs du tourisme sur la société dans son ensemble. Le discours principal prononcé par Roland de Silva, Président d'ICOMOS International de 1990 à 1999, présenta certains aspects du tourisme sous un nouvel angle et proposa une idée novatrice : la création d'un Groupement de pèlerinages d'Asie qui devrait être placé sous le patronage de l'UNESCO visant à favoriser l'entreprenariat des pèlerinages afin de promouvoir le tourisme. Tout en rappelant la nécessité d'obtenir l'engagement de toutes les parties prenantes, M. de Silva souligna également les avantages sociaux que présentaient les pèlerinages spirituels.

Le pèlerinage est en effet un important phénomène mondial qui semble avoir été négligé, voire totalement ignoré, par le tourisme moderne. Aucune des doctrines ou stratégies actuelles ne fait référence à cette question. Dans cette optique, son utilisation en tant qu'outil de promotion du tourisme nous offre une opportunité particulièrement intéressante et bienvenue. Aujourd'hui, une cinquantaine de biens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO présente des liens avec le bouddhisme en Asie tandis que beaucoup d'autres sites, évoqués par M. de Silva, revêtent un intérêt potentiel. Un grand nombre de ces derniers pourraient d'ailleurs être reliés aux itinéraires de pèlerinage.

M. de Silva fit également remarquer qu'avant la Seconde Guerre mondiale, il était inconcevable pour une famille asiatique de prendre le type de vacances que l'on prend aujourd'hui. À l'époque, la tradition voulait en effet que l'on se livre à une « forme de voyage plus douce, selon le rythme d'un pèlerinage pacifique. C'était le style de l'époque : un style de voyage mêlant le sacré et la détente… C'est également ainsi que nous avons appris, de génération en génération, à appréhender toutes les nuances du bouddhisme depuis des temps immémoriaux ».

M. de Silva insista également sur l'importance de l'expérience spirituelle qu'offre un pèlerinage dans un lieu sacré. Dans le contexte asiatique, la notion de pèlerinage remonte au IIIe siècle avant J.-C. Obéissant aux paroles du Bouddha qui exhorte ses fidèles à effectuer un pèlerinage sur les quatre sites marquant sa Naissance, son Éveil, son premier sermon et sa disparition, l'empereur

Temple d'Or de Dambulla (Sri Lanka).

© Ti Marner

Lumbini, lieu de naissance du Bouddha (Népal).

© Photo Dharma

Grotte de Seokguram et temple Bulguksa (République de Corée).

© Yeowatzup

indien Asoka se rendit à Lumbini, Népal, et à Bodhgaya, Inde (deux sites aujourd'hui inscrits au patrimoine mondial), et immortalisa sa visite par une inscription. Celle-ci suscita une tradition qui constitue désormais l'un des phénomènes les plus remarquables de certains sites du patrimoine mondial. M. de Silva évoqua également l'inscription laissée à Bodhgaya, au IIe ou IIIe siècle avant J.-C, par les premiers pèlerins de Sri Lanka sur une balustrade en pierre.

L'une des principales questions abordées lors du forum touchait à l'impact négatif du tourisme de masse sur l'ambiance particulière qui règne dans les lieux sacrés où se pratiquent certaines activités religieuses. M. de Silva expliqua que le fait d'encourager un tourisme axé sur le pèlerinage permettrait justement de créer une atmosphère où « chacun pourrait profiter de moments de quiétude, loin des tracas quotidiens, pour se ressourcer, loin des expériences de ses collègues… Ce type de renouvellement spirituel, impliquant une refonte et une restructuration de son ''moi intérieur'' pourrait constituer une étape de purification nécessaire pour atteindre ces objectifs et retrouver le chemin de l'humanisme, et ce, même si l'atteinte de ces objectifs spirituels doit passer par des activités matérielles terre à terre ».

Le chemin de l'entrepreneuriat local

M. de Silva suggéra enfin que les dirigeants locaux pourraient identifier d'anciennes routes de pèlerinage susceptibles de favoriser l'entreprise dans le cadre des pèlerinages bouddhistes. On pourrait ainsi concevoir des pèlerinages thématiques liés aux « voyages entrepris par le maître (Bouddha) et comprenant la visite de sites sacrés contenant des reliques, d'itinéraires religieux liés à la diffusion du bouddhisme, de sanctuaires dédiés à de célèbres pères pèlerins ou retraçant les nombreux voyages productifs entrepris par ses premiers disciples ». À cette fin, M. de Silva proposa la création d'un Groupement de pèlerinages d'Asie axé sur les valeurs culturelles et religieuses de ces sites afin d'instiller une meilleure compréhension des préceptes religieux et sensibiliser les prochaines générations des diverses communautés. L'UNESCO, l'ICOMOS et l'ICCROM pourraient promouvoir cette idée ainsi que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial d'anciens sites bouddhistes en Asie et de sites récemment découverts, soulignant ainsi la nécessité d'une éventuelle étude thématique sur les chemins de pèlerinage. Le forum évoqua également l'Initiative du patrimoine mondial sur le patrimoine d'intérêt religieux (http://whc.unesco.org/fr/patrimoine-religieux-sacre/).

Grâce au programme sud-coréen de Templestay, les participants du forum eurent également l'occasion de découvrir par eux-mêmes la nature de l'expérience que procure un pèlerinage : ils passèrent une nuit au temple de Woljeongsa, participèrent à des rituels bouddhistes, découvrirent une nourriture traditionnelle et se promenèrent dans la forêt paisible qui entoure le temple. Cette expérience fut particulièrement appréciée par tous les participants.

L'article complet de M. de Silva, intitulé *Let the Sites of Buddhism be Living Icons of a Liberated People* (« Puissent les sites du bouddhisme devenir des icônes vivantes d'un peuple libéré »), ainsi que les délibérations des membres du forum seront prochainement publiés par l'ICCROM et le CHA. Le forum de 2013 marque le début d'une série de rencontres qui se dérouleront au cours des cinq prochaines années.

Comité directeur des Nations unies sur le tourisme pour le développement (CDTD) – « Unis dans l'action pour le tourisme »

Zoritsa Urosevic
Organisation mondiale du tourisme, Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement, Madrid, Espagne

Au cours des dernières décennies, le tourisme a connu une croissance mondiale et une diversification rapides et continues et s'est imposé comme l'un des secteurs économiques les plus dynamiques. On estime aujourd'hui que le tourisme représente 9 % du PIB mondial (directement, indirectement et de manière induite). Ce secteur, qui représente 30 % du commerce mondial en matière de services, emploie actuellement une personne sur onze dans le monde entier. Or, en dépit de l'impact socio-économique manifestement positif du tourisme sur la croissance et le développement, on constate un net contraste entre le potentiel de ce secteur et le fait qu'il ne bénéficie que de 0,13 % de l'aide officielle au développement et de 0,5 % du total du financement de l'aide pour le commerce. S'agissant de relever ce défi et de reconnaître clairement le tourisme en tant que priorité de l'aide au développement, il convient de parvenir à une meilleure compréhension de l'impact et du potentiel du tourisme en sa qualité d'outil de développement et d'assurer une forte mobilisation des décideurs. Les partenariats pour le développement sont indispensables à la poursuite de cet objectif.

Le Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement (CDTD) est un partenariat mondial pour le développement (l'Objectif 8 du Millénaire pour le développement) qui vise à renforcer la contribution du tourisme international dans le cadre du développement durable et l'intégration du tourisme dans le programme de développement mondial. Agissant sous la houlette de l'OMT, conformément à l'engagement des Nations Unies pour l'« unité d'action », le Comité a mis en place neuf agences et programmes des Nations Unies[1] depuis novembre 2013. L'objectif principal du CDTD des Nations Unies consiste à développer une approche intégrée pour les pays en développement en mettant à profit les compétences complémentaires de chaque organisme participant et en aidant ces derniers à obtenir des ressources par le biais de mécanismes financiers existants et à venir. En exploitant ainsi les atouts et les compétences de chacun de ses membres, en invitant les donateurs à participer à un débat ouvert, et, surtout, en œuvrant aux côtés des représentants de chaque pays, le CDTD des Nations Unies vise à maximiser le potentiel du tourisme pour faire sortir plusieurs millions de personnes de la pauvreté et contribuer au développement durable.

Le tourisme, en tant que secteur multidisciplinaire, touche à plusieurs domaines et sa complexité appelle une vaste collaboration tant au niveau national qu'international. Conjointement élaboré, le *Portefeuille de services, tourisme pour le développement : unis dans l'action*[2] fait état de l'assistance que peuvent actuellement fournir les membres du CDTD aux pays en développement. Ce portefeuille réunit un bref aperçu de plus de soixante services répartis dans cinq domaines d'intervention visant à un développement durable dans le secteur du tourisme (Tourisme – gouvernance et politiques ; Commerce – données d'investissements et compétitivité ; Emploi – travail décent et renforcement des capacités ; Réduction de la pauvreté et inclusion sociale ; Durabilité de l'environnement naturel et culturel).

Compte tenu de l'importance du tourisme, le service de développement et de coopération de la Commission européenne a chargé l'OMT de préparer un guide (*Un tourisme durable pour le développement*[3]) susceptible de faciliter la tâche à la délégation de l'UE dans 180 pays désireux de faire une place au tourisme dans leurs activités. Le CDTD a joué son rôle ici et le Portefeuille des services a fourni un cadre particulièrement stimulant aux auteurs de ce guide.

Grâce à l'action collective, l'entreprise de promotion et la défense sont au cœur de la mission du CDTD. Divers événements et activités ont été entrepris en vue de renforcer le rôle du secteur au moyen de programmes d'aide et de développement.

Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe).

© Meraj Chhaya

Lors de la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20) de 2012, le CDTD a collaboré avec l'OMT et le ministère brésilien dans le cadre d'une manifestation officielle intitulée « Le tourisme pour un avenir durable ». Cet événement a organisé des débats touchant à une série de recommandations relatives aux politiques et aux mesures novatrices que devraient mettre en œuvre aussi bien les pays développés que les pays en développement. Il s'agit en effet d'être en mesure de fournir des conseils visant à favoriser la création d'un secteur touristique compétitif et durable. Plus important encore, le Document final de Rio+20 (*L'avenir que nous voulons*) a reconnu le concept de tourisme durable et a souligné que c'était là un domaine thématique et une question intersectorielle devant faire l'objet d'action et de suivi, au sein du cadre directeur et du document intitulé follow-up [4].

Lors du 4e Examen global de l'Aide pour le commerce (Aid for Trade) tenu à Genève en juillet 2013, et visant rattacher les entreprises aux chaînes de valeur, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'OMT et le CDTD consacrèrent un événement spécialement au tourisme. Les personnes présentes participèrent à un panel de discussion touchant aux chaînes de valeur du tourisme et axé sur l'impact du développement du secteur touristique, et notamment sur les mesures que pourraient prendre les pays en développe-

ment, leurs partenaires de développement et les exploitants d'entreprises touristiques pour maximiser les liens en amont au sein de leur économie. Il s'agit là de situations où la croissance d'une industrie favorise la croissance de celles qui lui fournissent des intrants et d'une réponse efficace à la création d'emplois et aux objectifs de développement durable. L'OMC a désigné le tourisme comme l'un des cinq secteurs clés susceptibles de contribuer au programme de l'Aide pour le commerce et a publié une étude conjointe de l'OMC, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'OMT, consacrée à l'Aide pour le commerce et les chaînes de valeur dans le domaine du tourisme. Cette étude démontre le rôle moteur que joue le tourisme en avantageant le reste de l'économie.

Afin de promouvoir le travail du CDTD et faire apparaître les options de financement possibles pour le tourisme au bénéfice des États membres, un petit déjeuner intitulé « Mobilisation de ressources pour le tourisme : initiatives clés de l'OMT » fut organisé conjointement par l'OMT et le CDTD, en marge de la 20e Assemblée générale de l'OMT (tenue en août 2013, à Victoria Falls, Zambie/Zimbabwe). Depuis 2011, le Cadre intégré renforcé (CIR) est un partenaire du CDTD. Son représentant était l'un des principaux orateurs de cet événement qui réunissait des délégués de l'OMT, de l'UNESCO et de l'OIT, ce dernier représentant le CDTD. Les discussions portaient sur le rôle du CDTD et de son travail et s'attachèrent à la manière dont le CDTD et les divers mécanismes de financement existants, dont notamment le FEI et l'Aide pour le commerce pourraient, avec le soutien de l'OMT, se révéler une avenue viable pour certains pays parmi les moins avancés (PMA) désireux de développer leur secteur touristique.

Églises creusées dans le roc de Lalibela (Éthiopie).

© Achilli Family | Journeys

Pour aller de l'avant, le CDTD renforce actuellement son soutien aux pays en développement en vue de mettre au point des propositions de projet communes pour ces derniers et pour les PMA tout en organisant des ateliers généraux pour les pays qui ont adopté une approche intégrée. Les liens entre l'économie créative et le tourisme demeurent la priorité du CDTD pour les années 2014 et 2015. L'UNESCO et le Centre du patrimoine mondial seront des partenaires déterminants dans l'effort visant à amener les pays à bénéficier pleinement des investissements stratégiques effectués dans des sites classés au patrimoine mondial susceptibles de constituer de véritables laboratoires de développement touristique durable. Un certain nombre de pays réclament actuellement une assistance dans ce domaine. Une réunion spéciale d'experts sur le « Lien entre le tourisme et l'économie créative » fut organisée en décembre 2013 par le CNUCED et le CDTD à Genève (Suisse) afin de permettre aux PMA d'évaluer leur travail sur le tourisme et l'économie créative, et d'identifier des domaines d'intérêt et de synergie communs. Les trois pays invités (le Cap-Vert, l'Éthiopie et Madagascar) pourraient bénéficier d'un soutien de la part du FEI.

Suite à une intense collaboration de plus de deux années avec le FEI à Genève (dans le cadre du travail lié au commerce avec le CDTD), le Conseil du FEI a pris la décision le 17 décembre 2013[5] d'inviter l'OMT à rejoindre le Conseil du FEI, une agence qui joue un rôle d'observateur et, par conséquent, d'agent exécutif. Le tourisme en tant que commerce de services constitue désormais un secteur prioritaire pour trente-six des quarante-sept PMA. Le FEI vise un objectif plus large qui est de promouvoir la croissance économique et le développement durable et d'aider un plus grand nombre de personnes à sortir de la pauvreté. La présence de l'OMT au sein du Conseil, dont font également partie plusieurs autres agences du CDTD, permet d'entreprendre une mobilisation de fonds systématique. Le FEI s'est avéré être un excellent instrument financier pour aider les PMA dans le secteur du tourisme. Le Secrétariat du FEI apporte actuellement son soutien à douze PMA dans le cadre de propositions de projets qui relèvent du domaine du tourisme. Le CDTD est un partenaire indispensable dans ces efforts en faveur des PMA.

Le CDTD des Nations Unies a l'intention d'élargir son rôle de catalyseur de l'aide pour les pays en développement visant à renforcer leurs capacités, à parvenir à une participation plus avantageuse dans le secteur du tourisme international et à devenir des participants plus actifs dans le commerce mondial, tout en assurant une croissance inclusive et durable du secteur du tourisme et des communautés locales.

Notes

[1] L'Organisation internationale du travail (OIT), le Centre du commerce international (CCI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-FEMMES)..

[2] http://dtxtq4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/docpdf/sctdportfolio2013.pdf

[3] http://dtxtq4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/docpdf/devcoengfinal.pdf

[4] Extrait du Document final de Rio+20, L'avenir que nous voulons : http://icr.unwto.org/en/content/rio20-future-we-want.

130. Nous soulignons qu'un tourisme bien conçu et bien organisé peut apporter une contribution non négligeable au développement durable dans ses trois dimensions, qu'il est étroitement lié à d'autres secteurs et qu'il peut créer des emplois décents et des débouchés commerciaux…

131. Nous encourageons la promotion d'investissements dans le développement durable du tourisme, notamment dans l'écotourisme et le tourisme culturel, qui peuvent donner lieu à la création de petites et moyennes entreprises et faciliter l'accès au financement, notamment grâce à des initiatives de microcrédit pour les pauvres, les populations autochtones et les communautés locales vivant dans des régions présentant un fort potentiel en matière d'écotourisme…

[5] http://media.unwto.org/press-release/2013-12-19/unwto-gains-observer-status-enhanced-integrated-framework-board

Certaines cultures ne sont que dans les livres...

...la nôtre, venez la découvrir

· La meilleure destination vacances de luxe pour la famille · Des sites archéologiques Mayas · Visitez le musée Maya et le musée sous marin Underwater museum of Art (MUSA) · Découvrez Puerto Morelos, Isla Mujeres, Contoy, Holbox et Cozumel · Parcourez les sentiers abritant des cénotes et nos rivières souterraines · 15 parcours de golf de marque, des spas, des boutiques, des restaurants et une vie nocturne animée. Cancún vous permet également de profiter de:

Puerto Morelos · Isla Mujeres · Holbox · Contoy

cancun
ET LES TRÉSORS DES CARAÏBES
www.cancun.travel

MÉXICO
VIVEZ-LE POUR LE CROIRE
visitmexico.com

Nouvelles

Du 25 au 30 novembre 2013, l'ICOMOS a réalisé une mission consultative dans le Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso (Chili) afin d'évaluer les projets actuels et futurs concernant le vieux port, avec une attention particulière aux développements prévus par le projet de Puerto Baron et du quai Prat.

Voir page **73**

Préservation Page **72**

Sites en péril Page **80**

Promotion Page **82**

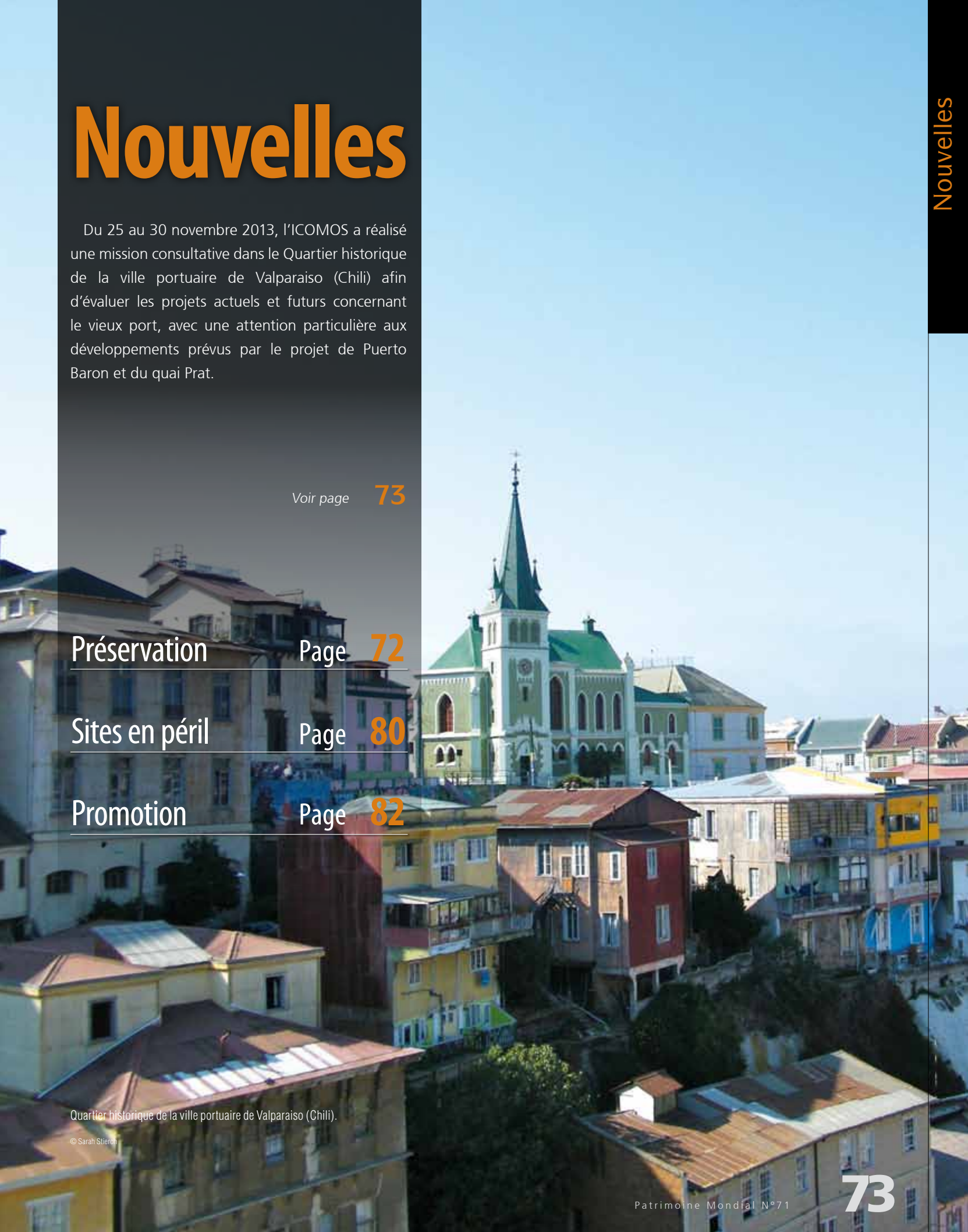

Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso (Chili).

© Sarah Stierch

Mission d'experts aux Philippines

Du 4 au 11 décembre 2013, l'UNESCO a dépêché une mission d'experts aux Philippines, suite au puissant séisme et au typhon Haiyan (Yolanda) qui ont successivement frappé la partie centrale du pays au mois d'octobre et au début du mois de novembre. L'objectif de cette mission consistait à aider l'État et le peuple philippins à évaluer l'impact de la catastrophe sur le patrimoine matériel et immatériel du pays et à identifier les besoins immédiats ainsi que les mesures de secours à prendre pour leur réhabilitation et leur restauration.

Les membres de la mission se sont rendus sur les îles de Leyte, Samar, Cebu et Bohol afin d'examiner plusieurs zones touchées et se sont entretenus avec les autorités locales afin d'évaluer l'étendue des dégâts subis par les nombreux édifices religieux, musées ainsi que leurs collections. Ils ont constaté que le tremblement de terre de Bohol avait gravement endommagé d'importants bâtiments comme notamment l'église Notre-Dame de l'Immaculée Conception, l'église paroissiale Santo Niño ou l'église San Pedro Apostol à Loboc, et que le typhon Yolanda avait endommagé l'église La Purísima Concepción, l'église de l'archange saint Michael et la cathédrale métropolitaine de Palo ainsi que quelques autres monuments. Plusieurs mesures d'urgence furent identifiées afin de stabiliser et de protéger les structures menacées, de dégager les débris à l'aide de techniques appropriées et de secourir et préserver les collections.

Les membres de la mission ont également signalé les perturbations causées par les catastrophes à d'importantes pratiques culturelles immatérielles ainsi qu'à certains secteurs d'activité. Le tremblement de terre, qui a provoqué la destruction totale et partielle des églises de Bohol, a fortement affecté les habitudes sociales de la population dans la mesure où les églises sont considérées constituer une source de force et d'identité et offrent à leurs fidèles un centre d'activités culturelles, comme des célébrations festives traditionnelles. Les membres de la mission ont constaté que l'impact du tremblement de terre de Bohol et du super-typhon Haiyan sur les expressions et les processus du patrimoine culturel immatériel était difficile à évaluer étant donné qu'il n'existe que très peu de documentation disponible sur ce sujet aux Philippines.

Les membres de la mission ont également noté le considérable impact socio-économique qu'ont causé les dommages au patrimoine culturel et aux communautés locales, non seulement à cause de la perte de leurs repères spirituels, mais aussi en raison du rôle de ressource économique que joue le patrimoine. Dans cette optique, la participation des communautés locales dans les efforts de secours et le processus de restauration a été recommandée. Des recommandations spécifiques ont également été développées pour répondre au traumatisme des personnes dans le besoin à travers plusieurs initiatives psychosociales basées sur le patrimoine.

Suite à cette première mission, l'UNESCO va travailler en étroite collaboration avec les autorités philippines, les collectivités locales, les ONG ainsi que d'autres partenaires pour élaborer et déployer une stratégie globale pour la réhabilitation du patrimoine culturel touché.

Église Guiuan, Samar (Philippines).

© Ma Joycelyn Bolhayon-Mananghay

Missions de suivi réactif en Amérique latine

Suite aux décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 37e session tenue en juin 2013 à Phnom Penh (Cambodge), une série de missions de conseil et de suivi réactif ont été entreprises par l'UNESCO et l'ICOMOS en octobre, novembre et décembre 2013.

Du 10 au 15 décembre 2013, l'unité du Centre du patrimoine mondial d'Amérique latine et des Caraïbes a effectué une mission de suivi réactif dans la ville de Potosí (Bolivie). Cette mission a évalué la situation actuelle concernant la construction d'une route vers le sommet de la montagne Cerro Rico, ainsi que les mesures mises en place pour limiter l'accès aux travaux d'urgence prioritaire. Les membres de la mission ont également vérifié que le moratoire sur toute exploration, extraction et toute autre intervention souterraine et en surface entre 4 440 et 4 700 m d'altitude était bien appliqué. La mission a également examiné l'état de conservation actuel du centre historique de la ville. La deuxième phase de cette mission fut réalisée en janvier 2014 par un expert de l'ICOMOS International.

Du 2 au 6 décembre 2013 une mission de suivi réactif de l'UNESCO et de l'ICOMOS a examiné les églises de Chiloé (Chili) afin d'évaluer l'impact de la construction d'un centre commercial à proximité de l'église de Castro (un élément du bien en série inscrit) sur la ligne d'horizon de Castro. Les membres de la mission ont abordé la question de la définition d'un cadre plus large pour tous les éléments du point de vue de la valeur universelle exceptionnelle du site et ont étudié les mesures à adopter pour assurer leur protection. Les membres de la mission se sont également entretenus avec les autorités nationales et locales, ainsi qu'avec divers intervenants, pour évoquer les mesures de protection et de gestion actuellement en place.

Du 25 au 30 novembre 2013, l'ICOMOS a réalisé une mission consultative dans le Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso (Chili) afin d'évaluer les projets actuels et futurs concernant le vieux port, avec une attention particulière aux développements prévus par le projet de Puerto Baron et du quai Prat. Les membres de la mission ont également étudié les interventions prévues liées aux installations touristiques et aux projets immobiliers.

Une autre mission consultative a été réalisée par l'ICOMOS du 22 au 26 octobre 2013 dans la ville de Quito (Équateur), afin d'évaluer l'état de conservation actuel de ce bien et d'examiner les mesures mises en place pour assurer sa conservation et sa gestion, notamment au niveau des solutions alternatives proposées pour l'emplacement des stations de métro et des infrastructures relatives à ce projet. La mission a également offert des conseils à l'État partie dans le cadre de l'élaboration d'un plan de conservation.

Enfin, une mission de haut niveau réunissant la Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial et un membre de l'ICOMOS International a examiné, du 25 au 28 novembre 2013, l'état de conservation du district historique de Panamá (Panama). Ce projet concernait également les récents développements dans le cadre du projet Cinta Costera III. Les membres de la 37e session du Comité ont déploré le démarrage des travaux de construction et ont noté que le projet modifiait de manière irréversible la relation qui existe entre le centre historique et son environnement. Cette mission de suivi réactif conjointe a fourni aux autorités du Panama des orientations sur la soumission d'une proposition concernant une importante modification des limites. La mission a également fourni des conseils sur la création de zones tampons pour le bien.

Des rapports fondés sur les résultats de certaines de ces missions seront préparés et présentés au Comité du patrimoine mondial lors de sa 38e session qui se tiendra en juin 2014 au Qatar.

Ville de Potosí (Bolivie).

© A Sandoval-Ruiz

Cinq sites bénéficient du statut de protection renforcée

Deux sites du patrimoine mondial situés en Azerbaïdjan et trois sites en Belgique se sont vu accorder le statut de « protection renforcée » par le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, lors de sa huitième réunion tenue les 18 et 19 décembre 2013 au siège de l'UNESCO. La Cité fortifiée de Bakou avec le palais des Chahs de Chirvan et la tour de la Vierge ainsi que le Paysage culturel d'art rupestre de Gobustan en Azerbaïdjan, et les Habitations majeures de l'architecte Victor Horta (Bruxelles), les Minières néolithiques de silex de Spiennes (Mons) et le Complexe Maison-Ateliers-Musée Plantin-Moretus en Belgique ont tous obtenu ce statut.

La « protection renforcée » est l'une des caractéristiques du Deuxième Protocole de 1999 à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. L'octroi de cette protection par le Comité à des sites situés au sein de pays signataires du Deuxième Protocole peut être réalisé lorsque le site en question revêt une importance capitale pour l'humanité, lorsqu'il est protégé par des mesures adéquates d'ordre domestique, juridique et administratif permettant de reconnaître sa valeur culturelle et historique exceptionnelle et de lui assurer un meilleur niveau de protection, et lorsque l'État partie émet une déclaration spécifique pour indiquer que le bien en question ne sera pas utilisé à des fins militaires et ne servira pas à protéger des sites militaires.

Ce statut dépasse le régime de protection générale et signifie que les États ne doivent pas abuser de la notion de « nécessité militaire » en utilisant un bien culturel à des fins militaires ou en le ciblant délibérément. Il impose également aux États parties au Deuxième Protocole l'obligation de traiter toute attaque intentionnelle contre tout site bénéficiant d'une protection renforcée comme une violation grave ou de pénaliser tout usage de ces sites ou de leur périphérie immédiate pour une action militaire. Soixante-cinq États membres de l'UNESCO sont actuellement signataires du Deuxième Protocole. L'UNESCO exhorte les États qui n'ont pas encore signé ce traité, à considérer de le faire.

Minières néolithiques de silex de Spiennes (Mons) (Belgique).

© Donar Reiskoffer

Réunion des gestionnaires des sites marins du patrimoine mondial

Du 18 au 20 octobre 2013, le Centre du patrimoine mondial a organisé à Ajaccio (France) la deuxième Conférence mondiale des gestionnaires de sites inscrits au patrimoine mondial marin. Cette rencontre, qui réunissait pour la deuxième fois tous les gestionnaires des 46 sites marins inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, visait à partager les meilleures pratiques de gestion et les réussites de chacun et à explorer des solutions permettant d'encourager la conservation marine à travers le monde.

L'objectif général de cette réunion consistait à poursuivre le développement d'une solide communauté de gestionnaires de sites marins inscrits au patrimoine mondial et à faire de cette communauté un réseau servant de moteur pour la conservation de l'océan à travers le monde entier.

Souvent appelés les « joyaux de l'océan », les sites marins du patrimoine mondial représentent un quart de toutes les aires marines protégées en termes de surface couverte. La moitié d'entre eux se situent dans des pays à faible revenu. La réunion offrait aux gestionnaires de sites de 35 pays une occasion unique pour partager leurs meilleures pratiques et découvrir comment mobiliser le soutien des leaders d'opinion, des décideurs et des donateurs.

Si chaque site est bien sûr confronté à ses propres défis, chacun doit néanmoins répondre à des questions communes

Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola (France).

© Ludovic Sanz

comme la pollution, le changement climatique, la destruction de l'habitat, l'aménagement du littoral, la surpêche, les espèces envahissantes et l'acidification des océans. La réunion a par conséquent souligné le fait que chaque gestionnaire devait élaborer des solutions tenant compte de la conservation et de la préservation de la diversité biologique et du développement économique durable du point de vue de ses populations locales.

Le discours principal de la conférence fut prononcé par Russell Reichelt, responsable de la Great Barrier Reef marine Park Authority, Australie. Ce dernier insista particulièrement sur le double défi que posent la conservation et le développement économique. La Grande Barrière de corail offre un exemple particulièrement intéressant sur ces deux plans en raison de son statut de « plus ancien site marin protégé » et dans la mesure où un plan de conservation global à long terme est actuellement en cours de développement pour le site, lequel pourrait créer une nouvelle référence pour la conservation marine à travers le monde.

La conférence comprenait une visite du golfe de Porto et de la réserve de Scandola, un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1983 en raison de sa géologie et de sa biodiversité exceptionnelles.

La réunion bénéficiait du soutien du Ministère français de l'environnement, de la Collectivité territoriale de Corse, de l'Office de l'environnement de Corse, de l'Agence des zones marines françaises protégées, du World Wildlife Fund, des Gouvernements d'Allemagne et des Pays-Bas, de Resource Media ainsi que des partenariats permanents avec la manufacture de haute horlogerie suisse Jaeger-LeCoultre, le Gouvernement flamand et l'*International New York Times*.

Réunion d'experts sur l'approche du paysage urbain historique

Du 3 au 5 septembre 2013, Rio de Janeiro (Brésil) a accueilli une réunion d'experts internationaux sur l'intégration de l'approche méthodologique relative à la Recommandation sur le paysage urbain historique dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Cette rencontre, qui réunissait 40 experts provenant de 21 pays, a généré de riches discussions dans le cadre des décisions prises par le Comité du patrimoine mondial lors de ses 36e et 37e sessions ainsi que dans le cadre plus général des révisions aux *Orientations*.

La réunion s'est ouverte par une réflexion approfondie à travers trois groupes de travail thématiques, qui ont chacun abordé diverses questions liées à la révision des *Orientations*, à la révision des sections pertinentes de l'annexe III de ces *Orientations* et aux directives supplémentaires requises pour la désignation, l'évaluation et la gestion du patrimoine urbain.

Les experts ont tout d'abord recommandé une modification des *Orientations* afin de tenir compte du rôle essentiel que jouent les villes historiques et leur patrimoine urbain. Ils ont aussi appelé à modifier la formulation des sections des *Orientations* portant sur l'authenticité, l'intégrité, la protection et la gestion.

Les participants ont demandé que l'on appelle à l'avenir les villes historiques et les zones urbaines des « sites » plutôt que des « groupes de bâtiments », dans la mesure où cette appellation permet de mieux exprimer toute la complexité et la diversité que l'on trouve dans la plupart des territoires urbains.

Les participants à la réunion ont également recommandé la prise en compte du paysage urbain historique en tant qu'approche plutôt que catégorie (ou type) de patrimoine. Ils ont demandé de remplacer le nom de la catégorie actuelle (« villes et centres-ville historiques) par « patrimoine urbain » afin de mieux refléter l'approche du paysage urbain historique.

Les experts ont par ailleurs demandé des orientations supplémentaires dans le cadre de la désignation, de l'évaluation et de la gestion du patrimoine urbain, pour souligner le besoin d'aller au-delà de la communauté du patrimoine et atteindre d'autres acteurs.

Enfin, les participants de la réunion ont indiqué qu'un plan d'action intégré était nécessaire pour gérer tous les différents types de patrimoine aux niveaux local, régional et national.

Rio de Janeiro, paysages cariocas entre les montagnes et la mer (Brésil).

© José Fernandes Jr.

L'UICN renforce son Programme du patrimoine mondial

À l'invitation de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN), 25 participants issus de plus de 18 pays européens se sont réunis du 7 au 11 novembre 2013 à l'Académie internationale pour la conservation de la nature sur l'île de Vilm, Allemagne, dans le cadre d'un atelier d'experts de quatre jours afin de discuter du « Programme de renforcement du patrimoine mondial de l'UICN – Focus Europe ». Cet atelier était organisé conjointement par le BfN, le Programme du patrimoine mondial de l'UICN, le bureau d'Europe du Sud-Est de l'UICN (ESE) et la Commission mondiale sur les aires européennes protégées (WCPA).

L'atelier visait à renforcer le travail de l'UICN dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial pour la période actuelle du Programme de l'UICN 2013-2016, en élargissant son réseau d'experts, particulièrement en Europe, afin d'inclure la Commission mondiale des aires protégées. Il visait également à élaborer une approche stratégique pour le travail de l'UICN à travers la région, en collaboration avec ses organisations partenaires, l'UNESCO, l'ICCROM et l'ICOMOS.

L'atelier a examiné les travaux d'un atelier précédent, tenu en février 2013, portant sur le même sujet. Les riches échanges des participants portèrent spécifiquement sur le rôle d'organe consultatif que joue l'UICN auprès du Comité du patrimoine mondial et sur son mandat pour la conservation du patrimoine mondial naturel du point de vue de l'Europe. Les participants examinèrent les activités en cours liées au patrimoine mondial naturel en Europe ainsi qu'une stratégie de renforcement et d'extension du réseau de l'UICN-CMAP dans la région européenne.

Les participants définirent le rôle de la WCPA Europe dans le cadre du soutien des travaux de l'UICN sur le patrimoine mondial en vue d'élaborer un ensemble d'actions concrètes (comme notamment un plan de travail à mi-parcours) et pertinentes pour le patrimoine mondial en Europe comme des processus en amont, des analyses des lacunes et des programmes de renforcement des capacités et de sensibilisation.

L'importance du renforcement des échanges et des orientations dans le cadre de la gestion des valeurs culturelles et naturelles des sites du patrimoine mondial fut par ailleurs soulignée.

Les participants à cet atelier comprenaient des représentants du réseau principal de soutien pour le patrimoine mondial en Europe de l'UICN (comme le Bureau de l'UICN ESE, la Commission mondiale sur les aires protégées de l'UICN ainsi que d'autres commissions mondiales de l'UICN), le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, des experts en patrimoine naturel des délégations du Comité du patrimoine mondial, des points focaux nationaux pour le patrimoine mondial naturel ainsi que des gestionnaires de sites du patrimoine mondial.

Participants à l'Académie internationale pour la conservation de la nature sur l'île de Vilm (Allemagne).

© Manz, Kerstin

France-UNESCO soutient le patrimoine urbain indien

La Coopération France-UNESCO (CFU) a apporté son soutien à la 4e Conférence biennale du réseau des villes indiennes portant sur « L'économie des villes au patrimoine vivant », organisée, avec le concours du Bureau de l'UNESCO de New Delhi, du 20 au 22 novembre 2013, à Pune, Maharashtra (Inde).

En guise d'introduction à la conférence, le Secrétariat de la CFU a présenté aux participants une vidéo exposant l'expérience de la France en matière de préservation du patrimoine urbain et de recommandation sur le paysage urbain historique. Un représentant de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire, et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPH) a également présenté les outils employés en France pour la conservation urbaine. La ville de Toulouse, qui participait à la conférence, a établi un partenariat avec la ville de Pune.

La CFU et le Bureau de l'UNESCO de New Delhi œuvrent ensemble depuis 2006 dans le cadre de la création et du développement de la Fondation du réseau des villes indiennes du patrimoine (IHCN). Les activités développées par la Fondation de l'IHCN soulignent le fait que la gestion des villes historiques doit tenir compte de la préservation du passé tout en répondant aux besoins actuels des populations locales.

Le thème de « l'économie du patrimoine » fut choisi en 2012 et en 2013 afin d'appréhender le patrimoine du point de vue du développement durable. L'IHCN entend poursuivre cette réflexion avec des économistes à travers une série de séminaires techniques qui permettront à ces experts de s'entretenir, face à face, avec les représentants des villes qui souhaitent développer des projets. Cette approche devrait aboutir à la création d'un inventaire des biens culturels de chaque ville concernée. En 2014-2015, l'IHCN et l'UNESCO élargiront leurs activités en distribuant aux villes des kits de formation qui permettront à celles-ci d'établir leurs propres Rapports sur les performances du patrimoine.

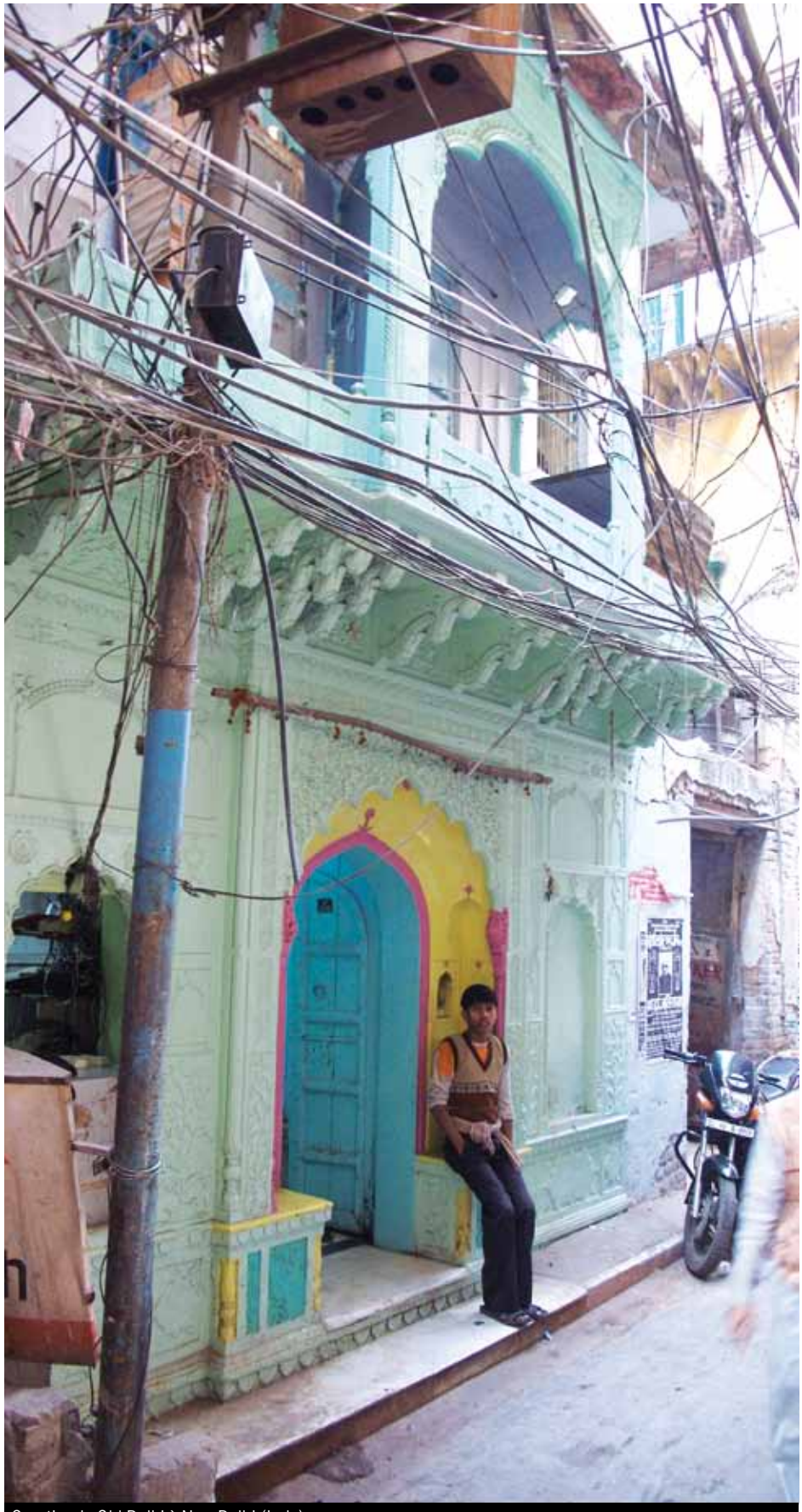

Quartier de Old Delhi à New Delhi (Inde).

© Bertrand Limbour 2007

Plus de 3 millions de dollars US promis au Fonds du patrimoine mondial africain

Ce vendredi 31 janvier 2014, l'UNESCO s'est associée à la Commission de l'Union africaine pour sensibiliser et collecter des fonds pour le Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA) au cours d'un déjeuner réunissant les chefs d'État africains au siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en Éthiopie. Les participants se sont engagés à verser un montant total de 3,05 millions de dollars US au fonds de dotation du FPMA.

Cinquante-quatre États membres de l'Union africaine ont été conviés à ce déjeuner par le Dr Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine et la première femme à la tête de cet organisme. La table d'honneur a réuni sept chefs d'État, cinq vice-présidents ainsi que seize premiers ministres, ministres des Affaires étrangères et de la Culture.

Le Directeur général adjoint de l'UNESCO, M. Engida Getachew, a prononcé un discours au nom de la Directrice générale, Mme Irina Bokova, qui a réitéré l'engagement de l'UNESCO à soutenir le FPMA, et a souligné que « le FPMA est indispensable pour mobiliser toute la puissance du patrimoine culturel et naturel de l'Afrique pour le développement durable ». Il a appelé les chefs d'État à soutenir le travail du FPMA et a lancé un appel aux dons afin de contribuer au fonds de dotation du FPMA.

Plus de 3 millions de dollars ont été promis à ce fonds de dotation par les gouvernements du Kenya (1,5 million de dollars), de l'Afrique du Sud (1 million de dollars), de l'Algérie (400 000 dollars), du Tchad (100 000 dollars) et de la Namibie (50 000 dollars). En outre, l'Algérie a annoncé le détachement d'un spécialiste algérien pour travailler sur le patrimoine mondial africain, ainsi que la création d'un Centre UNESCO de catégorie 2 en Algérie pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le Premier ministre de la République de Maurice a également annoncé l'intention de son pays de faire un don au fonds de dotation dans un avenir proche.

M. Engida Getachew, Directeur général adjoint de l'UNESCO.

© UNESCO/K. Monteil

Bien que le fonds de dotation ait besoin de 25 millions de dollars US afin de rendre le FPMA indépendant et pleinement opérationnel, les contributions promises ont été les bienvenues. Elles aideront à poursuivre le travail important que mène le FPMA aux côtés du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du Secrétariat de la Convention de 1972 de l'UNESCO sur le patrimoine mondial, afin d'augmenter le nombre de sites africains sur la Liste du patrimoine mondial et de renforcer les capacités des États membres africains à gérer et à promouvoir leur patrimoine.

Au cours de leurs discours, la présidente de la Commission de l'Union africaine, le président du FPMA, les chefs d'État, les mécènes du FPMA, et autres représentants du secteur privé, ont tous reconnu le rôle central que joue le FPMA dans la sauvegarde du patrimoine en Afrique. Ils ont unanimement remercié l'UNESCO pour le rôle important joué dans le soutien au FPMA. Ils ont exprimé leur souhait de voir plus de sites naturels et culturels en Afrique inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le potentiel lié au tourisme des sites du patrimoine mondial en Afrique et les avantages économiques directs qu'ils peuvent apporter aux communautés locales ont également été soulignés. Enfin, ils ont demandé à tous les pays africains de ratifier la Convention du patrimoine mondial.

Suite à cette importante rencontre des chefs d'État, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO organisera un événement sur le patrimoine mondial en Afrique le 16 juin 2014 à Doha, au Qatar lors de la 38e session du Comité du patrimoine mondial. Cette rencontre sera une autre occasion pour les États africains parties de la Convention du patrimoine mondial d'en apprendre davantage sur les réalisations importantes et le potentiel inexploité du FPMA afin de contribuer à la promotion et à la protection du riche patrimoine naturel et culturel de l'Afrique dans le monde entier.

Créé en 2006 grâce à une initiative conjointe du Gouvernement de l'Afrique du Sud, de l'Union africaine et de l'UNESCO, le FPMA est une organisation intergouvernementale basée en Afrique du Sud dont la mission est d'aider les pays africains à augmenter le nombre de sites africains sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans la conservation et la gestion du patrimoine naturel et culturel et la réhabilitation des sites sur la Liste du patrimoine mondial en péril, de former des experts du patrimoine et des gestionnaires de site, et d'assurer la participation des communautés locales aux décisions concernant leur patrimoine ; et de veiller à ce qu'elles reçoivent des bénéfices tangibles liés au statut de patrimoine mondial.

Pour plus d'informations, joindre le Fonds du patrimoine mondial africain : info@awhf.net ou voir le site internet : http://awhf.net

Total renouvelle son engagement à protéger le patrimoine mondial

L'UNESCO a salué l'engagement renouvelé de la compagnie pétrolière et gazière française Total à ne pas prospecter et exploiter le pétrole et le gaz dans les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, jugeant qu'il s'agit d'un signe encourageant en faveur de la conservation du patrimoine mondial.

Dans une lettre adressée en janvier à l'UNESCO, le Directeur délégué de Total, relations avec les ONG et la société civile, Alain Castinel, a réaffirmé l'engagement pris par Total en juin 2013 concernant les 217 sites naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial à ce moment-là.

La lettre de Total fait suite aux appels lancés en 2012 et 2013 par le Comité du patrimoine mondial aux compagnies pétrolières ayant des concessions qui empiètent sur le Parc national des Virunga (République démocratique du Congo) afin qu'elles s'abstiennent d'intervenir dans les biens du patrimoine mondial. Shell et le Conseil international des mines et métaux, qui regroupe les 22 principales compagnies minières mondiales, s'y sont déjà engagés.

« Cette décision historique prise par l'une des plus importantes compagnies pétrolières est un signe encourageant de la prise de conscience croissante du monde des affaires de la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial et de la nécessité de les préserver », a déclaré Mechtild Rossler, Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

« J'espère que l'intérêt affiché par Total, Shell et le Conseil international des mines et métaux inspirera d'autres acteurs économiques à respecter la Convention du patrimoine mondial non seulement aujourd'hui mais également vis-à-vis des générations futures, a-t-elle ajouté. J'espère sincèrement que l'engagement de Total s'étendra aux sites du patrimoine mondial qui seront inscrits à l'avenir. »

La Liste du patrimoine mondial comprend à ce jour 981 sites répartis dans 160 pays. Et 222 de ces sites sont reconnus pour leurs valeurs naturelles (193 sites naturels et 29 biens mixtes, à la fois naturels et culturels, présentent une valeur universelle exceptionnelle).

L'UNESCO est décidée à poursuivre le dialogue avec les acteurs majeurs de l'industrie pétrolière, gazière et minière pour garantir la conservation des sites du patrimoine mondial.

Parc national des Virunga (République démocratique du Congo).

© African Parks Foundation/Jose Kalpers

Mission de suivi réactif en République-Unie de Tanzanie

Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara (République-Unie de Tanzanie).

© Ron von Oers

Du 14 au 18 décembre 2013, le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS ont mené une mission de suivi réactif conjointe en République-Unie de Tanzanie sur le site des Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les anciennes villes portuaires de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara se situaient sur deux îles voisines à proximité de la côte tanzanienne, à environ 300 km au sud de Dar es-Salaam. Toutes deux constituaient d'importantes villes commerçantes swahilies dont la prospérité résultait essentiellement du contrôle du commerce maritime de l'océan Indien avec l'Arabie, l'Inde et la Chine, notamment entre le XIIIe et le XVIe siècle, lorsque l'or et l'ivoire de l'arrière-pays s'échangeaient contre de l'argent, de la cornaline, des parfums, des faïences de Perse et des porcelaines de Chine. Au XVIe siècle, les Portugais édifièrent un fort à Kilwa Kisiwani, amorçant ainsi le déclin des deux villes.

Ce site est actuellement menacé par une végétation invasive, l'avancée de la mer et le développement de nouvelles constructions mais aussi par des activités agricoles sur certaines ressources archéologiques qui n'ont pas encore été excavées. La détérioration et la décomposition significatives du site ont entraîné l'effondrement des structures historiques et archéologiques ayant motivé son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ce qui explique son inclusion sur la Liste du patrimoine en péril en 2004.

L'équipe de la mission de suivi réactif a examiné les progrès accomplis dans l'actualisation du plan de conservation et la gestion du bien. Elle a également examiné les propositions relatives à l'utilisation du terrain, et évalué les propositions touchant à l'emprise de l'agriculture sur les sites monumentaux et aux menaces de conflits territoriaux.

Cette équipe a par ailleurs constaté que les divers intervenants du site avaient tissé d'étroites relations entre eux, et que les communautés de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara avaient désormais acquis une bonne compréhension de la valeur patrimoniale du site et qu'ils se considéraient déjà comme les gardiens des ruines. L'équipe a également noté que ces communautés souhaitaient vivement développer des activités commerciales qui, suite à l'achèvement de la route principale qui mènera à Dar es-Salaam, permettraient de bénéficier directement de l'augmentation du nombre de visiteurs sur le site attendue au printemps 2014. L'équipe a également constaté que les besoins du site avaient été clairement communiqués aux autorités compétentes.

L'équipe des experts a estimé que des progrès importants avaient été accomplis dans la réhabilitation et la conservation du site ; que les efforts de conservation déployés sur le terrain étaient de très bonne qualité, et que les restaurateurs utilisaient notamment des matériaux et des techniques traditionnelles. L'équipe a également noté que des femmes et des jeunes gens des communautés locales avaient été embauchés et formés pour effectuer des travaux de conservation, un élément clé qui permettra de fournir une nouvelle génération d'experts en conservation et donc d'entretenir et de protéger non seulement le site de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara, mais aussi d'autres sites culturels swahilis situés le long des côtes de la République-Unie de Tanzanie et du Kenya.

La mission de suivi a également évalué l'impact sur le site de l'érosion par les vagues et a noté que les mesures de protection actuellement inscrites dans le plan prévoyaient la plantation de mangroves, à proximité de la prison de Gereza et de la mosquée de Malindi.

Enfin, l'équipe a examiné les progrès accomplis dans l'application de mesures correctives pour atteindre l'état de conservation souhaité et pour permettre le retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril. Un rapport technique sera présenté en 2014 au Comité du patrimoine mondial lors de sa 38e session à Doha.

Les tendances du patrimoine mondial en péril

Une analyse des données que met à disposition le nouveau système d'informations sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial (http://whc.unesco.org/fr/soc/) témoigne de l'évolution de la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la toute première inscription en 1979. Créée dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial de 1972, la Liste du patrimoine mondial en péril vise à informer la communauté internationale des conditions susceptibles de menacer les caractéristiques qui avaient motivé l'inscription de tel ou tel site sur la Liste du patrimoine mondial et donc d'encourager un soutien mondial et la prise de mesures correctives.

Selon cette analyse, 64 biens, situés dans 47 pays, ont été inscrits sur cette liste au cours des trente-cinq dernières années. Et 56 % de ces biens étaient des sites culturels, 2 % d'entre eux des sites mixtes et 42 % des sites naturels.

L'éventail des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril révèle par ailleurs qu'une part importante des sites concernés se situe en Afrique (20 sites) et dans les États arabes (9 biens).

À ce jour, 559 rapports touchant à l'état de conservation de chaque site en péril ont été rédigés par le Secrétariat et les Organisations consultatives et ont été examinés par le Comité du patrimoine mondial en vue d'assurer le suivi des menaces qui pèsent sur la valeur universelle exceptionnelle de ces sites. Les rapports relatifs aux sites en péril sont présentés au Comité chaque année. Ils constituent une source indispensable d'informations essentielles touchant aux menaces spécifiques qui ont un impact négatif sur chacun de ces biens et qui avaient en premier lieu justifié leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Les menaces le plus souvent évoquées touchent à des facteurs institutionnels ou à des problèmes de gestion. Ces menaces concernent plus précisément l'absence de plans/systèmes de gestion ou un défaut d'exécution des plans existants. Les autres menaces fréquentes touchent à des problèmes de ressources humaines ou financières ou à l'absence ou à l'inefficacité d'un cadre juridique approprié. La construction de logements et d'infrastructures de transport donne également de sérieuses préoccupations.

Les données disponibles montrent aussi qu'il existe des variations considérables entre les facteurs négatifs affectant les biens culturels et ceux affectant plutôt les biens naturels. Les sept menaces les plus fréquentes auxquelles se trouvent confrontés les biens naturels (troubles civils, guerres, absence de plan ou de système de gestion, manque de ressources ou activités illégales) affectent toutes ensemble plus de 50 % des biens concernés tandis que seule l'absence d'un plan ou d'un système de gestion affecte plus de 50 % des biens culturels. Ces résultats donneraient à entendre que les biens naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril sont plus vulnérables à l'effet cumulatif de plusieurs facteurs que ne le sont les biens culturels.

Au cours des quarante dernières années, l'UNESCO a mené à bien de nombreuses activités en vue de répondre aux menaces qui pèsent sur les biens du patrimoine mondial en péril. Malheureusement, l'assistance immédiate fournie par le Fonds du patrimoine mondial est insuffisante pour sauver ces sites en péril. Pour agir efficacement, l'UNESCO doit impérativement s'associer à la communauté internationale et au secteur privé. Dans cette optique, le Centre du patrimoine mondial élabore actuellement une stratégie ambitieuse visant à créer des partenariats étroits qui permettraient de renforcer les mesures prises sur le terrain en faveur de la protection des biens du patrimoine mondial en péril.

Les trois objectifs de cette stratégie visent 1) à soutenir le développement de plans d'action d'urgence sur le terrain, 2) à mobiliser une assistance internationale en renforçant la communication et 3) à soutenir des actions de développement au sein des sites inscrits au patrimoine mondial et dans leur périphérie. Cette stratégie, lancée au début de l'année 2014, devrait se poursuivre pendant une période de trois ans.

Gorille des plaines orientales dans le Parc national de Kahuzi-Biega, l'un des cinq sites de la République démocratique du Congo sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

© Joe McKenna

Jaeger-LeCoultre soutient le Parc national de l'île Cocos

La manufacture de haute horlogerie suisse Jaeger-LeCoultre a fait une donation de 30 000 euros pour la préservation du Parc national de l'île Cocos. Dans le cadre de son partenariat avec le Centre du patrimoine mondial, la manufacture a créé une montre unique qui reflète la valeur particulière des îles Cocos. Une partie des recettes a été versée au site afin de renforcer sa préservation.

Ce site marin du patrimoine mondial, qui se situe à 550 km au large de la côte pacifique du Costa Rica, est la seule île du Pacifique tropical oriental à posséder une forêt tropicale humide. Cette donation sera utilisée pour améliorer les conditions et l'équipement pour la lutte contre la pêche illégale qui menace actuellement la valeur exceptionnelle du site. Le don a été remis le 27 novembre 2013 à Fernando Quiros Brenes, gestionnaire du site du patrimoine mondial, lors d'une cérémonie à la boutique Jaeger-LeCoultre, Tiempo Global, de San José (Costa Rica) en présence de deux cents invités.

L'emplacement de l'îles Cocos, au premier point de contact avec le contre-courant nord-équatorial, et la myriade d'interactions entre l'île et l'écosystème marin environnant font de ce site un laboratoire idéal pour l'étude des processus biologiques. Le monde sous-marin du parc national est devenu célèbre en raison de l'attrait qu'il représente pour les plongeurs qui le considèrent comme l'un des meilleurs endroits au monde pour observer les grandes espèces pélagiques comme les requins, les raies, les thons et les dauphins. Le site fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997.

Jaeger-LeCoultre et l'*International New York Times* sont des partenaires du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, par le biais du partenariat innovant Tides of Time, depuis 2008. Ce partenariat offre à la fois un soutien financier au Programme marin du Centre du patrimoine mondial et une campagne médiatique internationale de plusieurs années mettant en avant les besoins de conservation des sites marins du patrimoine mondial. L'objectif principal du partenariat Tides of Time est d'aider à défendre et à protéger les sites marins du patrimoine mondial qui nécessitent une intervention qui puisse permettre aux générations futures de continuer à en profiter. Ce don s'ajoute aux dons faits à des sites brésiliens, philippins et colombiens, afin d'améliorer les capacités de surveillance des sites dans leur lutte contre toute extraction illégale, concernant essentiellement la pêche.

Parc national de l'île Cocos (Costa Rica).

© Mario Santana

Offrir des compétences médiatiques aux jeunes

Du 8 au 13 décembre 2013, la ville de Weimar (Allemagne) a accueilli l'activité pilote « Atelier de formation en médias/communications du patrimoine mondial : transmettre le message de la culture » dans le cadre du Programme d'éducation du patrimoine mondial. Cette rencontre visait à promouvoir le renforcement des capacités des jeunes et des organismes auxquels ils adhèrent en leur enseignant les compétences médiatiques dont ils ont besoin pour leurs activités liées au patrimoine mondial, et à renforcer les liens entre les jeunes qui participent à la préservation du patrimoine et aux efforts de sensibilisation.

L'atelier fut organisé par le Centre du patrimoine mondial et hébergé par Offene Häuser, en collaboration avec le Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO, Division de la liberté d'expression et de développement des médias et avec le soutien de Klassik Stiftung Weimar, le Bureau fédéral allemand des Affaires étrangères et Panasonic.

Cet événement réunissait 28 participants issus d'écoles et d'ONG de jeunes bénévoles

Participants à l'Atelier de formation en médias/communications du patrimoine mondial, Weimar (Allemagne).

© UNESCO/Gina Doubleday

européens ayant participé à l'initiative des Volontaires du patrimoine mondial ou à des forums de jeunesse ou qui ont l'intention de participer aux activités du Programme d'éducation du patrimoine mondial. L'atelier de formation se déroula en cinq séances intégrant des aspects théoriques mais aussi des activités de groupe et des visites sur le site de Weimar classique inscrit au patrimoine mondial, guidées par des spécialistes de Klassik Stiftung Weimar. Les participants ont par ailleurs édité cinq petites vidéos tournées dans quatre zones du site. Ces films furent ensuite présentés et discutés.

Cette rencontre offrait aux participants une plateforme utile d'échanges et de réseautage ainsi qu'un espace leur permettant de découvrir leurs cultures respectives. Elle permit également aux jeunes de mieux comprendre les médias et d'utiliser des outils de communication adaptés. Ces derniers ont ainsi pu perfectionner leurs compétences en matière de photographie et de montage vidéo. Malgré quelques défis techniques, les groupes se sont aisément adaptés à leurs différences culturelles et à leurs différents âges et sont parvenus à un consensus pour rédiger leur script et finaliser leurs vidéos.

Le plan de cette formation sera prochainement mis en ligne. Des plans sont actuellement en cours d'élaboration pour organiser éventuellement une autre activité de ce type dans une autre région.

Un séjour à Paris grâce à l'écologie

Vingt-huit enfants issus de 11 pays ont bénéficié d'un séjour gratuit à Paris et d'une visite à l'UNESCO parrainés par Panasonic et le Centre du patrimoine mondial après avoir remporté le concours Eco Photo Diary.

Trois cent mille enfants de 47 pays et régions avaient participé au concours, qui consistait à tenir un journal de bord photographique de leur contribution à la protection de l'environnement et des sites du patrimoine mondial.

Le lauréat du prix Panasonic Eco Photo Diary de cette année était Adam Riba de Hongrie.

Cette rencontre internationale est la troisième cérémonie de remise de prix organisée par Panasonic dans le cadre du partenariat noué par Panasonic et le Centre du patrimoine mondial.

Pour la toute première fois, les finalistes du concours vidéo mondial « Kid Witness News » parrainé par Panasonic reçurent également leur prix lors de cette cérémonie internationale tenue au siège de l'UNESCO. Ce concours, qui s'adresse à des enfants de niveaux élémentaire et secondaire, vise à encourager la créativité et la communication et à favoriser le travail d'équipe par le biais de la production vidéo.

Participants à l'Eco Photo Diary à Versailles.

© UNESCO/Gina Doubleday

Stratégie de communication pour le patrimoine d'Afrique

Du 12 au 13 décembre 2013, le Centre du patrimoine mondial et le Bureau de l'UNESCO de Dar es-Salaam ont organisé un atelier à Dar es-Salaam dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de communication du patrimoine mondial pour les bureaux de l'UNESCO en Afrique.

Cet atelier réunissait 17 spécialistes en matière de culture, 2 responsables de la culture représentant les 15 bureaux africains de l'UNESCO, ainsi que des représentants de l'ICOMOS et l'UICN. Cette rencontre bénéficia également des contributions de 6 délégués de République-Unie de Tanzanie, responsables du patrimoine mondial tant sur le continent qu'à Zanzibar.

Le séminaire dura deux jours et souligna les grands défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les États parties africains pour assurer une protection et une conservation durables du patrimoine face aux pressions démographiques, aux changements politiques et au droit au développement. Il a également mis en évidence les défis rencontrés dans le cadre de l'atténuation des pressions résultant des conflits armés, des catastrophes naturelles et de la corruption.

Les participants ont souligné le vaste potentiel que représente la culture dans le développement par le biais de la participation active des communautés locales et de l'intégration des systèmes de savoirs, compétences et pratiques traditionnels, en matière de conservation du patrimoine.

Le groupe a reconnu que les méthodes de communication employées n'avaient pas été suffisamment efficaces pour mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial, notamment dans le cadre de la communication du message du patrimoine mondial aux intervenants extérieurs qui ne sont pas directement engagés dans la conservation.

Les participants ont reconnu que, dans le cadre de projets à fort investissement, concernant notamment la construction d'infrastructures ou l'utilisation extractive de ressources naturelles, la communication avec le secteur privé, les investisseurs et les partenaires de développement, était cruciale pour l'obtention de solutions durables et respectueuses du patrimoine.

Des lacunes graves furent également identifiées au niveau des communications avec les communautés vivant dans le périmètre et à proximité des sites protégés, à savoir les populations autochtones et les propriétaires traditionnels des biens classés au patrimoine mondial.

L'atelier de deux jours, initié par les directeurs des bureaux de l'UNESCO en Afrique, fut financé par le Fonds en dépôt des Pays-Bas pour l'UNESCO.

L'atelier a abouti à un projet de stratégie, et notamment des arguments et des points de discussion, permettant d'aider les spécialistes en culture de l'UNESCO en Afrique à mieux communiquer les avantages que présente une inscription sur la Liste du patrimoine mondial et la possibilité de concilier la culture et le développement pour obtenir un résultat mutuellement bénéfique.

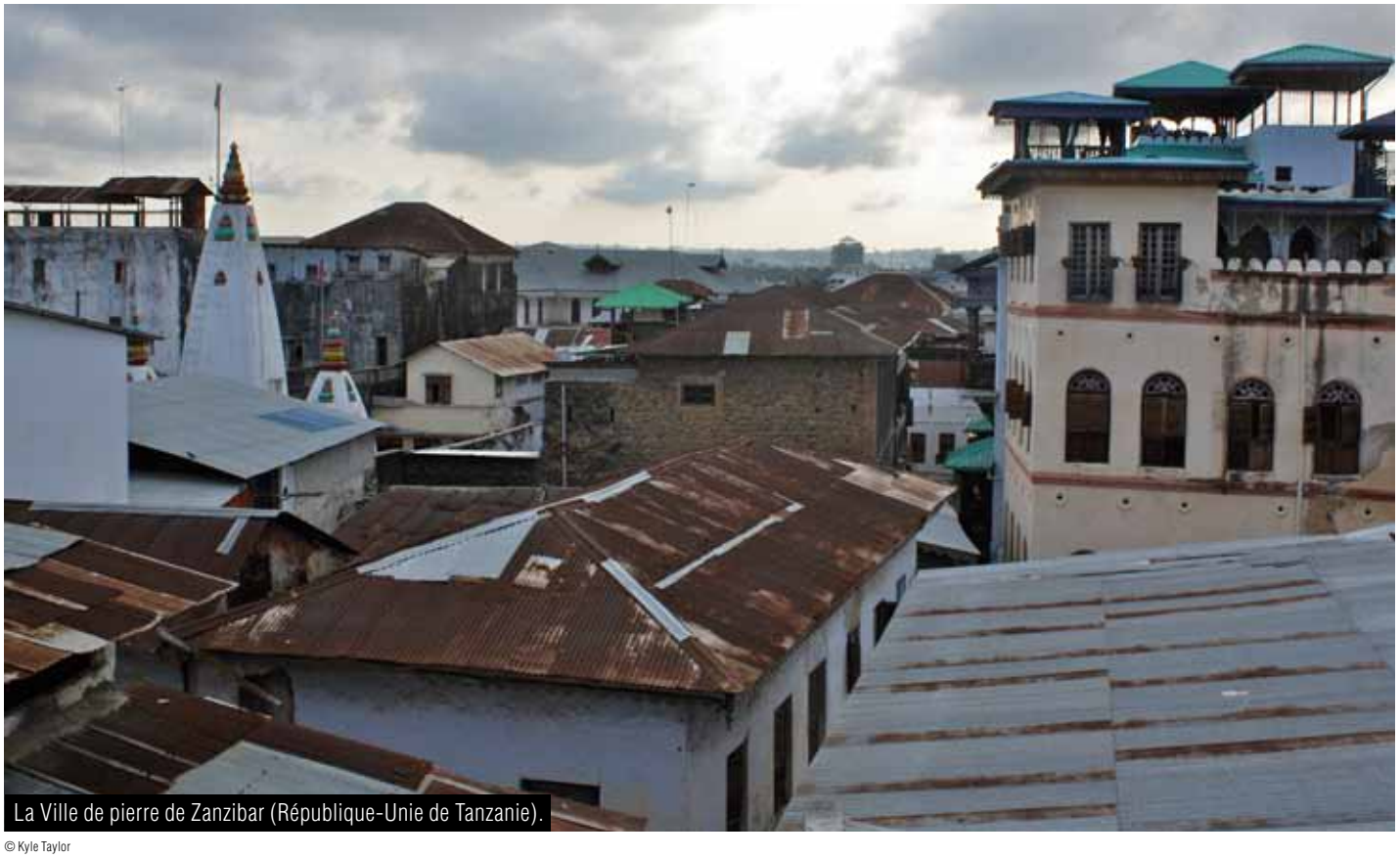

La Ville de pierre de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie).

© Kyle Taylor

L'OMT et l'UNESCO unis pour le tourisme durable

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ont signé un nouvel accord de coopération visant à consolider les efforts déployés pour le tourisme durable et la protection du patrimoine naturel et culturel.

Conformément au protocole d'accord signé le 26 novembre 2013 par le secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, et la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, en marge de la réunion du Conseil de responsables des Nations Unies, l'OMT et l'UNESCO œuvreront ensemble dans le cadre d'initiatives nationales, régionales et mondiales dans les domaines du tourisme durable et de la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.

Le Programme pour le patrimoine mondial et le tourisme durable sera déployé parallèlement au développement d'initiatives de tourisme transnational afin de promouvoir et protéger le patrimoine commun des couloirs du patrimoine des Routes de la soie.

Il s'agira d'identifier et de mettre en place un réseau d'initiatives pour le tourisme durable et d'activités réalisées au sein de réserves de biosphère. Le tourisme durable sera également encouragé grâce à des partenariats et initiatives des Nations Unies tels que le Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement (SCTD) et le Partenariat mondial pour le tourisme durable (GPST).

La directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a remercié son homologue de l'OMT, M. Rifai, de l'engagement qu'il a pris de renforcer la coopération des deux organismes. Exprimant sa gratitude, Mme Bokova a déclaré qu'elle se réjouissait « de poursuivre ce partenariat sur la base des valeurs partagées et des objectifs communs ».

Ce protocole d'accord est le troisième accord entre l'UNESCO et l'OMT depuis 1979.

Centre historique de Boukhara (Ouzbékistan).

© Arian Zwegers

Panasonic fait don de lanternes solaires au Cambodge

Le 3 décembre 2013, Panasonic a fait don de 2 500 lanternes solaires à neuf institutions sociales au Cambodge, dont notamment le Bureau de l'UNESCO de Phnom Penh. Les lanternes offertes à l'UNESCO ont été remises à l'Autorité pour la protection et la gestion d'Angkor et de la région de Siem Reap afin de les distribuer aux villageois de la région d'Angkor.

Spécialement créée pour répondre au problème que suscite l'instabilité de l'alimentation électrique, la lanterne solaire Panasonic permet de stocker une énergie renouvelable pendant la journée et fait office de lampe et de source d'électricité pendant la nuit. Elle permet notamment de recharger de petits appareils mobiles, comme des téléphones portables, au moyen d'un port USB.

Ces dons s'inscrivent dans le projet mondial de Panasonic qui vise à offrir un total de 100 000 lanternes solaires aux zones non électrifiées des régions d'Asie et d'Afrique d'ici à 2018, et notamment à plusieurs sites du patrimoine mondial.

Le don des lanternes solaires au Bureau de l'UNESCO témoigne du partenariat stratégique noué par l'UNESCO et Panasonic, dans le cadre de l'utilisation de la technologie pour le bien de la société.

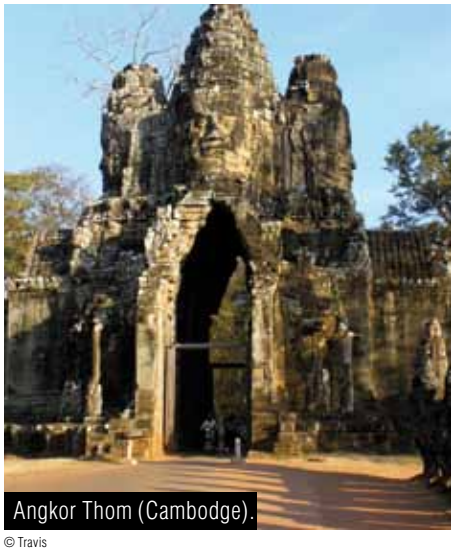

Angkor Thom (Cambodge).

© Travis

Le cas du patrimoine mondial disparu, 11e épisode

Une série de bandes dessinées du patrimoine mondial mettant en vedette le patrimoine mondial, Rattus Holmes et Felis Watson, les fameux détectives pour animaux de compagnie de Sherlock Holmes et du Dr Watson, sera bientôt publiée. Les fins limiers ont préservé les sites du patrimoine mondial du diabolique Moriarty, qui prévoit de les voler pour un parc à thème interplanétaire. Ces vignettes font partie d'une série copubliée par l'UNESCO et Edge Group (Royaume-Uni) qui présente d'autres aventures d'Holmes et Watson dans *Rattus Holmes in the Case of the Spoilsports* (sur le dopage dans le sport) et *Rattus Holmes and the Case of the World Water Crisis*. Cette aventure sera également disponible sur le site du Centre du patrimoine mondial http://whc.unesco.org. Pour plus d'informations sur Edge Group et son travail, écrivez à edgesword@yahoo.com.

L'histoire se poursuit dans le prochain numéro de *Patrimoine Mondial*...

Nicaragua
Única...Original!

LES TRÉSORS PATRIMONIAUX ET DURABLES DU NICARAGUA

Situé au centre du continent américain, le Nicaragua est une terre chargée d'histoire, aussi riche en contrastes qu'en personnalité. Façonné par une succession d'événements marquants et de traditions ancestrales, le pays renferme une biodiversité exceptionnelle ainsi que de nombreux sites touristiques combinant histoire, culture, nature et modernité.

Cathédrale de León

Cathédrale de León
La Cathédrale basilique royale de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie se dresse sur la place centrale de l'une des plus anciennes villes coloniales espagnoles. Construite de 1747 à 1825, ce bâtiment fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en raison de son importance artistique, culturelle et historique. La cathédrale se caractérise par la sobriété de sa décoration intérieure et par sa grande luminosité naturelle tandis que la voûte de son Sanctuaire est richement décorée. Selon l'UNESCO, le site témoigne de « la transition du baroque au néoclassique et son style peut être considéré comme éclectique. »

Ruines de León Viejo

Ruines de León Viejo
Les Ruines de León Viejo furent classées sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de leur valeur universelle exceptionnelle. Ce bien, découvert le 26 avril 1967, se situe à 30 km du département de León. Remarquable exemple de l'un des plus anciens établissements coloniaux du Nouveau Monde, il nous livre un précieux témoignage des structures économiques et sociales de l'Empire espagnol au XVI^{e} siècle. Le site comprend notamment les ruines du palais du Gouverneur, récemment mises au jour.

Garifuna

Güegüense

La culture des Garifuna
Les Garifuna sont un peuple implanté à la Laguna de Perlas, Orinoco et au sud de la côte caribéenne du Nicaragua depuis 1832. En juin 2010, la langue, la danse et la musique des Garifuna furent classées au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en raison de leur valeur artistique, historique et anthropologique exceptionnelle et de leur importance pour l'identité culturelle de ces communautés. Aujourd'hui encore, les traditions jouent un rôle clé dans la vie des Garifuna et les anciens perpétuent les cérémonies, fêtes et traditions orales.

Une tradition théâtrale satirique
Représenté pendant la fête de Saint-Sébastien, patron de la ville de Diriamba, dans la province de Carazo, El Güegüense est une tradition qui conjugue théâtre, danse et musique. Proclamé « chef-d'œuvre du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » par l'UNESCO en 2005, il constitue à la fois une expression virulente de protestation contre le colonialisme, un drame satirique et une comédie.

www.facebook.com/visitnicaragua
www.visitanicaragua.com

livres

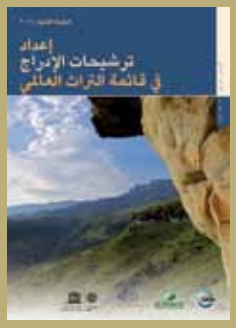

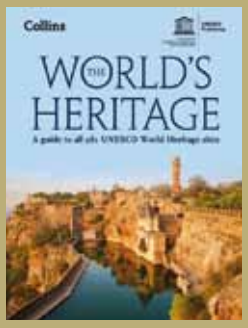

Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (versions arabe et portugaise) Manuel de référence

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Ce guide pratique, initialement publié en anglais et en français en 2011, expose les principes fondamentaux qui doivent sous-tendre toutes les bonnes candidatures pour veiller à ce que seuls les biens les plus appropriés soient proposés, que ces derniers soient représentés le plus efficacement possible dans les mises en candidature, et enfin, que le processus d'inscription proprement dit contribue à la protection, à la conservation et à la bonne gestion du patrimoine naturel et culturel. La publication de la version portugaise a été coordonnée par le Bureau de l'UNESCO de Brasília, grâce au soutien financier de l'IPHAN (*Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional*, Brésil) et du centre de catégorie 2 Lucio Costa, consacré à la formation en gestion du patrimoine régional (Brésil) sous les auspices de l'UNESCO. La version arabe a été financièrement soutenue par le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial, l'ARC-WH (Bahreïn), un centre de catégorie 2 opérant sous l'égide de l'UNESCO.

Patrimoine mondial : bénéfices au-delà des frontières Publication en coréen

Édité par Amareswar Galla
Version anglaise originale coéditée par UNESCO Publishing/ Cambridge University Press
Disponible en anglais et en français sur : http://www.publishing.unesco.org
Version coréenne : webmaster@ unesco.or.kr

Cette collection thématique d'études de cas, publiée à l'occasion du 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, présente une étude approfondie des sites du patrimoine mondial et de leur valeur universelle exceptionnelle dans le contexte du développement durable. Cet ouvrage est désormais disponible en version coréenne. Les études de cas exposées décrivent vingt-six sites du patrimoine mondial présentant une diversité thématique, typologique et régionale. Elles illustrent les avantages qu'offrent ces derniers aux communautés locales et aux écosystèmes des environs et partagent les enseignements tirés par un large éventail de parties prenantes. La version coréenne a été produite avec le soutien de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO.

Interculturalisme et multiculturalisme : similitudes et différences

Édité par Martyn Barrett
Conseil de l'Europe
Uniquement disponible en anglais
http://book.coe.int

Cet ouvrage étudie le rapport qui existe entre deux approches stratégiques pour la gestion de la diversité culturelle des sociétés contemporaines : l'interculturalisme et le multiculturalisme. Il s'agit d'une relation qui a fait l'objet de débats nombreux et intenses au cours de ces dernières années. Selon certains commentateurs, ces deux approches sont très différentes. Pour d'autres, en revanche, l'interculturalisme souligne tout simplement certains des principaux éléments du multiculturalisme d'aujourd'hui. Le débat se pose, en partie, dans la mesure où le multiculturalisme peut prendre diverses formes, ce qui rend ses principales caractéristiques difficiles à identifier et donc à comparer avec l'interculturalisme. Le but de cet ouvrage consiste donc à clarifier ces deux concepts et à rassembler les divers arguments d'une manière qui permettra aux politiciens, aux décideurs, mais aussi aux praticiens et à toute autre partie intéressée de mieux comprendre les facteurs qui motivent et guident différentes orientations.

Patrimoine mondial

3e édition
Collins et Éditions de l'UNESCO
Uniquement disponible en anglais
http://www.publishing.unesco.org
App: http://itunes.apple.com

La troisième édition du *Patrimoine mondial*, publiée par les Éditions UNESCO et Collins, est désormais disponible. Ce volume répertorie tous les sites figurant sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, y compris ceux inscrits en 2013. Il comprend de magnifiques photos, des commentaires indispensables, des renseignements divers touchant à chaque site et une cartographie de Collins permettant au lecteur de localiser aisément chaque bien dans le monde entier. Il recense 981 sites situés dans 160 pays et sur tous les continents. La beauté et la diversité de ces sites sont rendues apparentes dans plus de 650 photos choisies à cet effet. Cette édition de *Patrimoine mondial* est également disponible sous forme d'application numérique : la référence idéale pour les voyageurs.

Première conférence internationale sur les bonnes pratiques dans le cadre du patrimoine mondial : archéologie

Édité par Alicia Castillo Mena
JAS Arqueología S.L.U.
Disponible en anglais et en espagnol
http://www.jasarqueologia.es/

Ces délibérations documentent la toute première conférence internationale sur les bonnes pratiques des sites archéologiques du patrimoine mondial qui s'est tenue du 9 au 13 avril 2012 à Mahon (Minorque, Espagne). La conférence réunissait des professionnels en gestion du patrimoine mondial ainsi que des experts scientifiques et techniques dans le domaine de l'archéologie. Ce volume couvre divers sujets et notamment l'archéologie préventive et le patrimoine mondial, la conservation de l'authenticité dans l'architecture, l'action sociale et les conflits modernes, l'aménagement du territoire, les systèmes d'enregistrement et de diffusion des informations ainsi que d'autres aspects de la gestion des sites inscrits au patrimoine mondial.

Newsletter de renforcement des capacités du patrimoine mondial

Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités du patrimoine mondial, un projet conjointement réalisé par l'ICCROM et l'UICN en consultation avec l'ICOMOS
Publication annuelle
Disponible en anglais, français et espagnol
http://www.iucn.org/about/work/programmes/wcpa_worldheritage/our_work/capacity_building/

La vocation de cette lettre d'information est d'offrir une référence et un espace de partage à tous ceux qui travaillent sur le renforcement des capacités dans le cadre du patrimoine mondial. Comme le montre ce numéro, cet objectif est rendu possible grâce aux contributions riches et diversifiées de tous les partenaires. Ce bulletin présente des informations touchant aux ateliers de renforcement des capacités et les contributions des centres de catégorie 2, en faisant état de quelques-unes de leurs activités. La lettre cite diverses activités de renforcement des capacités, et notamment les ateliers de travail, les campagnes de sensibilisation des communautés ou les projets pilotes régionaux. Ses autres contributions montrent comment le renforcement des capacités se développe actuellement à travers tout le système du patrimoine mondial grâce à diverses initiatives dans différentes régions. Elle comprend également des bulletins d'information sur les initiatives réalisées par d'autres partenaires.

Le paysage rural historique italien : valeurs culturelles de l'environnement et du développement rural

Édité par Mauro Agnoletti
Springer Science and Business Media
Uniquement disponible en anglais
http://www.springer.com

Au cours des dernières décennies, le développement durable et les politiques de développement rural se sont concentrés sur des stratégies au regard desquelles l'agriculture paraissait souvent être un facteur perturbateur, voire néfaste à l'écosystème. Or, ce nouveau travail de recherche (une étude préliminaire menée dans le cadre de l'établissement d'un registre national des paysages ruraux et des pratiques traditionnelles historiques) présente plus de 100 études de cas prouvant que les relations entre l'être humain et la nature génèrent des valeurs culturelles, environnementales, sociales et économiques. Quatorze universités et quatre-vingts chercheurs ont participé à ce projet pendant trois ans. Ses résultats montrent que l'aspect économique de la mondialisation n'est pas le seul facteur ayant une incidence négative sur le paysage : des politiques environnementales inappropriées peuvent également nier l'importance des valeurs culturelles. Cette étude soutient plusieurs approches nouvelles, et notamment le programme conjoint de l'UNESCO-CDB sur la diversité bioculturelle, le projet sur les systèmes agricoles traditionnels d'importance mondiale de la FAO ainsi que d'autres projets réalisés par l'Union internationale des instituts de recherches forestières.

Calendrier

Pour commander :

Pour les livres et les publications édités par d'autres éditeurs que l'UNESCO, veuillez contacter l'éditeur directement ou passer votre commande dans une librairie.

Pour commander auprès des Éditions UNESCO, rendez-vous sur le site web (http://publishing.unesco.org), ou écrivez à l'adresse suivante :

Éditions UNESCO
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
Fax : +33 1 4568 5737
E-mail:
publishing.promotion@unesco.org

Pour obtenir des copies des *Cahiers du patrimoine mondial*, contactez le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO par e-mail (wh-info@unesco.org) ou par courrier à l'adresse suivante :

Centre du patrimoine mondial
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
http://whc.unesco.org/

24 au 26 mars

Utilisation du patrimoine culturel et naturel pour le développement durable – Synergie pour le développement.
Bergen, Norvège.
Informations : www.uib.no

23 au 25 avril

Réunion régionale pour l'élaboration de l'action régionale en faveur des sites du patrimoine mondial des pays de l'Amérique latine.
Brasilia, Brésil.
Informations : c.moreno-triana@unesco.org

5 au 9 mai

PRECOMOS Conférence de conservation préventive et planifiée 2014.
Monza et Mantua, Italie.
Informations : rlicc@asro.kuleuven.be

12 au 22 mai

Atelier de formation : entrepreneuriat du patrimoine mondial africain (en français).
Delta du Saloum, Sénégal.
Informations : http://www.awhf.net/

19 au 30 mai

Atelier de formation : entrepreneuriat du patrimoine mondial africain (en anglais).
Cape Coast Castle, Ghana.
Informations : k. monteil@unesco.org

4 au 15 juin

Forum des jeunes sur le patrimoine mondial tenu dans le cadre de la 38e session du Comité du patrimoine mondial au Qatar.
Doha, Qatar.
Informations : c.quin@unesco.org

15 au 25 juin

38e session du Comité du patrimoine mondial.
Doha, Qatar.
Informations : r.veillon@unesco.org

16 juin

Réunion sur le plan d'action pour les sites du patrimoine mondial en Afrique.
Doha, Qatar.
Informations : k.monteil@unesco.org

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • www.unesco.org/publishing
Fax: +33 1 45 68 57 37 • E-mail: publishing.promotion@unesco.org

Lumbini, lieu de naissance du Bouddha

Cette publication contient des textes en anglais, français, chinois et népalais

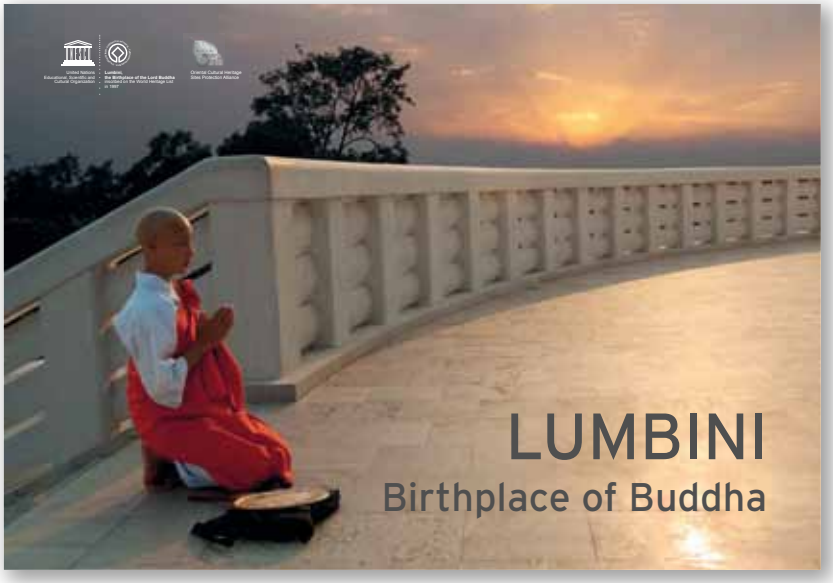

35,00 €
244 pages
21 x 16 cm relié
ISBN 978-92-3-100003-4
UNESCO / Alliance de Protection du Patrimoine Culturel Asiatique

■ Lumbini est devenu, au fil des siècles, l'un des lieux sacrés de spiritualité les plus importants au monde, un site archéologique riche et un lieu de pèlerinage pour les bouddhistes dans le monde entier. Alors que de nombreux ouvrages ont été publiés sur Lumbini, iln'y a eu, à ce jour, aucun livre d'art complet consacré tant au site archéologique qu'au lieu de pèlerinage.

■ L'idée centrale de ce livre, publié en collaboration avec l'UNESCO, est d'interpréter le caractère unique du site de Lumbini, classé au Patrimoine Mondial, et de ses environs, à travers environ deux cent photographies prises par huit photographes.

Diffusion **La Documentation Française**
29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07
Tél. : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 68 00
www.ladocumentationfrancaise.fr

ou **www.unesco.org/publishing** *(Paiement sécurisé)*

WH 71

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Convention du patrimoine mondial

PFD PUBLISHING FOR DEVELOPMENT

Chers amis du patrimoine mondial,

La revue *Patrimoine Mondial* est éditée conjointement par l'UNESCO et Publishing for Development et est publiée quatre fois par an en anglais, français et espagnol. Un point sur l'actualité et des dossiers offrent aux lecteurs une information détaillée sur la préservation des sites naturels et culturels les plus importants au monde. La publication est conçue pour diffuser et mettre en valeur l'action et l'engagement de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial, notre héritage du passé, notre responsabilité pour le présent et notre devoir pour les générations futures.

En vous abonnant à *Patrimoine Mondial* vous contribuez à la prise de conscience concernant la nécessité de préserver notre héritage commun.

BULLETIN D'ABONNEMENT PATRIMOINE MONDIAL

Formules d'abonnement :

Durée : ☐ 1 an (quatre numéros) ☐ 2 ans (huit numéros)

Édition : ☐ française ☐ anglaise ☐ espagnole

Le coût de l'abonnement annuel est de 27 € (54 € pour deux ans) pour l'Europe et de 37 US$ (74 US$ pour deux ans) pour le reste du monde, frais d'envoi inclus.

Coordonnées :

Nom _____ Téléphone _____

Organisation _____ Fax _____

Adresse _____ E-mail _____

_____

Code postal _____

Ville, province _____

Pays _____

Règlement :

Chèque (à l'ordre de DL SERVICES)

Virement bancaire

Titulaire bancaire :	DL SERVICES
N° de compte :	001-4460599-33
Nom de la banque :	FORTIS BNP
Code Swift :	GEBABEBB
Code Iban :	BE79 0014 4605 9933

Carte bancaire

Visa ou Mastercard

N° de carte bancaire : ...../...../...../...../

Date de validité : ...../...../

Code de sécurité : .....

Date et signature : ..... .

Où retourner votre bulletin d'abonnement :

DL SERVICES
Avenue du Roi 202
B 1190 Bruxelles (Belgique)
Tel : +32 2 538 43 08 • Fax : +32 2 538 08 41
E-mail : subscriptions@dl-servi.com

UNE HISTOIRE IMMORTELLE

L'Acropole

L'Acropole préhistorique et mycénienne

Monastère Néa Moní de Chios

Notre mission : faire de notre patrimoine un patrimoine pour le monde entier

L'Acropole d'Athènes est un complexe de monuments en parfaite symbiose du Ve siècle avant J.-C. incarnant l'ascendance de la pensée et de l'art grecs classiques. Le Parthénon, les Propylées, le temple d'Athéna Nikè et l'Érechthéion expriment l'harmonie, la mesure, la liberté, la philosophie et la démocratie.

L'Acropole préhistorique et mycénienne, le plus important centre administratif palatial de l'Âge du Bronze tardif, Argolide, a donné son nom à la brillante civilisation mycénienne qui a connu son apogée de 1600 à 1100 avant J-C en Grèce. Mycènes, le riche et puissant royaume du mythique Agamemnon, a inspiré Homère à écrire l'Iliade et l'Odyssée.

Le monastère de Néa Moní, situé sur l'île de Chios date du milieu du XIe siècle. Son catholicon, un remarquable exemple d'architecture ecclésiastique du Moyen Âge byzantin, abrite de magnifiques mosaïques datant de 1049 à 1055.

Tous ces biens abritent d'importants projets, cofinancés par l'État hellénique et l'Union européenne, visant à conserver la Valeur universelle exceptionnelle de chaque site.

European Union
European Regional Development Fund

HELLENIC REPUBLIC
Ministry of Culture and Sports

NSRF 2007-2013

Co-financed by Greece and the European Union
O.P. "Technical Support for Implementation"

Site archéologique d'Al Zubarah (Qatar).

© Christine und Hagen Graf

Numéro spécial Dossier : Le patrimoine mondial du Qatar

La 38e session du Comité du patrimoine mondial se tiendra du 15 au 25 juin 2014 à Doha (Qatar). Ce numéro spécial sera consacré au site archéologique d'Al-Zubarah, inscrit en 2013 sur la Liste du patrimoine mondial. Cette ancienne ville, qui s'imposa au XVIII[e] siècle et au début du XIX[e] siècle comme un haut lieu de la pêche et du commerce des perles, nous offre aujourd'hui un témoignage exceptionnel d'un commerce urbain et de la tradition de la pêche aux perles. Nous y découvrirons aussi le vieux palais de Doha, et les gravures rupestres ainsi que la réserve naturelle de Khor al-Adaid, inscrit sur la Liste indicative de Qatar.

Ce numéro comprendra par ailleurs un message de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, ainsi qu'un entretien avec Son Excellence Sheika al-Mayassa Bint Hamad al-Thani, présidente de l'Autorité des musées du Qatar et présidente du Comité du patrimoine mondial.

Réserve naturelle de Khor al-Adaid (Qatar).

© Christine und Hagen Graf

Existe un lugar donde...
TE ENAMORA EL COLOR
DE NUESTROS CAMPOS DE AGAVE
Paisaje Único
EN EL MUNDO
SCENERY LIKE NO PLACE ELSE ON EARTH · UN PAYSAGE UNIQUE AU MONDE
There's a place where you'll fall in love with the color of our agave fields
Il existe un endroit où tu tomberas amoureux de la couleur de nos champs d´agave
En cada rincón
JALISCO
ES MÉXICO
jaliscoesmexico.mx
JaliscoEsMexico
@JaliscoEsMexico
MÉXICO
visitmexico.com